

N°102

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

ÉCLATER LA FAMILLE



- + **RÉSISTANCE CONTRE NORTHVOLT**
- + **L'HÉRITAGE ESCLAVAGISTE DU QUÉBEC**
- + **ÉLECTIONS AU NOUVEAU BRUNSWICK**

Les brèves	5	REGARDS FÉMINISTES		MOBILITÉ	
TRAVAIL		La fabrique des deuils sans importance	18	Vélo non mixte :	
Quand les syndicats se mobilisent pour l'environnement	6	Kharoll-Ann Souffrant		Balade à Trois-Rivières	32
Guillaume Tremblay-Boily et Julia Posca		LUTTES		Avec Aline Crédeville	
MÉDIAS		En route vers le Forum social mondial des intersections	20	Propos recueillis par Isabelle Bouchard	
Relations à l'heure des ruptures	8	Océane Leroux-Maurais et Carminda Mac Lorin		MINI-DOSSIER: LE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE	
Catherine Caron		SORTIE DES CALES		Construire un nouveau rapport de force	34
POLITIQUE		Hypocrisie coloniale du Canada : Du t-shirt orange à la Palestine	22	Propos recueillis par Nicolas Lacroix	
Élections au Nouveau-Brunswick : Un soupir de soulagement pour les francophones	10	Jade Almeida		Où en sont les luttes écologiques ?	36
Michelle Landry		LUTTES		Claude Vaillancourt	
MÉMOIRE DES LUTTES		Campement propalestinien à McGill : Faire communauté	24	De quoi doomer est-il le nom ?	38
Parcours d'une organisation communiste	12	Edward Bennaïm		Antoine Morin-Racine	
Alexis Lafleur-Paiement		POLITIQUE		INTERNATIONAL	
Paris, 1229 : L'Université se met en grève	14	Northvolt : Quand le vert vire au gris	26	Cachez-moi cette colonie qu'on ne saurait voir	64
Maxime Laprise		Jacinthe Villeneuve		Niall Clapham Ricardo	
ANALYSE DU DISCOURS		SOCIÉTÉ		CULTURE	
Les Sceptiques du Québec et le masque de la Science	16	Couillart et Couillard, ou le passé qui n'est pas passé : D'Olivier Le Jeune à Pierre Coriolan et inversement	29	Balados québécoises : Où sont les jeunes ?	66
Samuel Vallée		Philippe Néméh-Nombré		Prune Lieutier	
				À tout prendre !	68
				Ramon Vitesse	
				Recensions	70

DOSSIER

ÉCLATER LA FAMILLE

Coordonné par Caroline Brodeur et Arianne Des Rochers
Illustrations : Natascha Hohmann



42

Portraits de familles dans l'histoire du Québec	44
Denyse Baillargeon	
Conceptions autochtones de la famille	48
Diane Labelle	
Droits parentaux : Une arme contre les jeunes queers	50
Alex Arseneau	
Lutter pour la reconnaissance	52
Avec la Coalition des familles LGBT+	
Propos recueillis par Caroline Brodeur	
Les oubliés de la réforme du droit de la famille	54
Caroline Brodeur	
Familles noires et DPJ : Quand le système blesse sous couvert de protection	56
Alexandra H. Borrelli et Alicia Boatswain-Kyte	
La fin d'une ère ? : Remises en question de l'adoption internationale	59
Anne-Marie Piché	
Refuser la parentalité et la famille nucléaire	61
Arianne Des Rochers	

ÉDITORIAL

CONTRE LA BOUC-ÉMISSARISATION DES IMMIGRANT-ES

Annnonce d'un moratoire sur l'immigration au Québec, virage du Parti libéral du Canada et du gouvernement fédéral sur les seuils d'accueil, débats sur l'adhésion (ou non-adhésion) aux « valeurs de la société québécoise ». C'est acté : l'immigration s'enligne pour être l'un des grands sujets des campagnes électorales canadiennes et québécoises.

Accueilli-es à bras ouverts pendant la pandémie, les immigrant-es sont désormais les boucs émissaires systématiques de la droite et de leurs soutiens. De la crise du logement au déclin du français, en passant par la laïcité, les accusations ne cessent de s'accumuler au Québec. L'hostilité d'une partie du champ politique à l'égard des personnes immigrées suscite les propositions les plus électoralistes, les plus absurdes et déshumanisantes, comme le démontre l'intention du Parti Québécois de miser sur la robotisation pour les remplacer.

Alors que l'inflation détériore le niveau de vie des Québécois-es, on tente aussi d'opposer les classes populaires aux immigrant-es en agitant la menace qu'ils représenteraient sur l'État-providence. Le filet social ou l'immigration : un dilemme fallacieux et dangereux qui est largement utilisé dans les pays scandinaves par l'extrême droite.

Évidemment, il ne s'agit pas de parler de tous les immigrant-es. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'exploitation des travailleur-euses temporaires et précaires, comme dans le secteur agricole, qui sont pieds et poings liés à leurs employeurs. Il semble aussi évident que la droite porte un regard différent sur l'immigration en fonction du pays, de la couleur de peau ou de la religion.

Notons ici l'ironie de vouloir restreindre ainsi l'immigration lorsque la construction de l'État canadien et québécois repose sur l'accaparement et la colonisation des territoires autochtones non cédés. Pour reprendre le fameux slogan altermondialiste : « Personne n'est illégal sur les territoires volés ». Sans surprise, de telles réflexions sont absentes dans les grands médias.

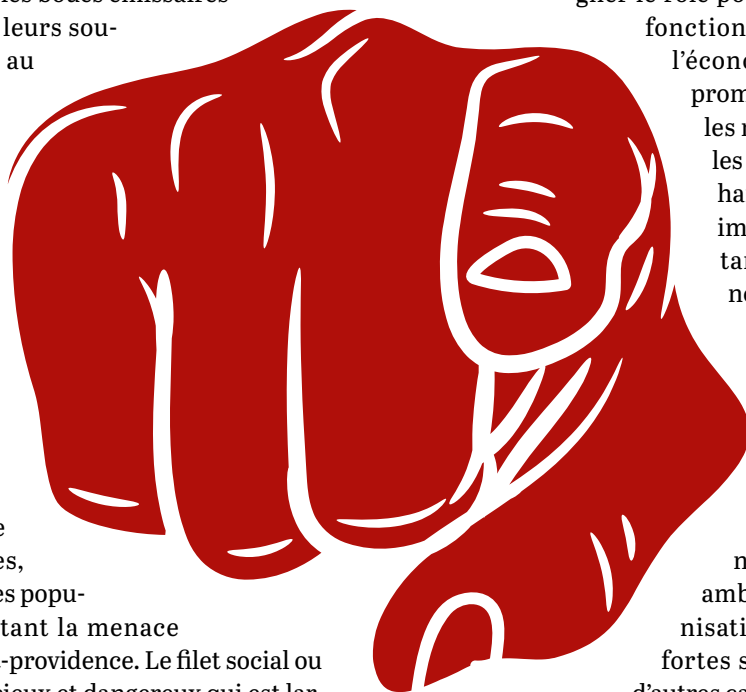
Ce climat xénophobe et raciste joue une double fonction. D'une part, il permet d'intimider et de menacer les personnes concernées en les dissuadant de s'organiser et de répliquer. Et d'autre part, il permet à de plus en plus de personnes de se sentir à l'aise d'exprimer des idées discriminatoires et nauséabondes.

Face à cette situation, la réponse des partis et organisations de gauche demeure insatisfaisante. Certes, on continue à souligner le rôle positif que l'immigration joue dans le fonctionnement des services publics et de l'économie québécoise en général. On la promeut comme un moyen de dynamiser les régions et on rappelle qu'elle comble les emplois que les Québécois-es ne souhaitent pas occuper. Mais là encore, les immigrant-es restent considérées en tant que variables d'ajustement économique et non comme des personnes qui ont des désirs, des rêves et des projets de vie.

Côté syndicats, une certaine vision réductionniste, consistant à voir le syndicalisme comme une sorte de compagnie d'assurance des travailleur-euses et non comme une force politique plus ambitieuse, empêchent plusieurs organisations de prendre des positions plus fortes sur ces enjeux. Comme si défendre d'autres causes, et leur attribuer des ressources et du temps, était incompatible avec la défense des intérêts de leurs membres.

À l'heure des bouleversements climatiques, de la montée des idées d'extrême droite et des ravages accrus du capitalisme, il est plus urgent que jamais de raviver les idéaux internationalistes et humanistes consistant à ne pas traiter autrui comme un simple objet mais comme un véritable sujet.

Le collectif de rédaction ◀



Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

www.ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Twitter :
[@revueababord](https://twitter.com/revueababord)



à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trices respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Valérie Beauchamp, Caroline Brodeur,
Isabelle Bouchard, Wilfried Cordeau,
Philippe de Grosbois, Yannick Delbecque,
Arianne Des Rochers, Elisabeth Doyon,
Maël Foucault, Nathalie Garceau, Nicolas Lacroix,
Maxime Laprise, Isabelle Larrivée,
Alexia Leclerc, Louise Nachet, Jacques Pelletier,
Selena Phillips-Boyle, Samuel Raymond,
Claude Vaillancourt, Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Elisabeth Doyon,
Isabelle Larrivée, Louise Nachet
(secrétaire de rédaction), Ramon Vitesse

RÉVISION LINGUISTIQUE

Arianne Des Rochers, Maël Foucault,
Laure Gosselin, Nicolas Lacroix

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Jade Almeida, Alex Arseneau,
Denyse Baillargeon, Edward Bennaïm,
Alicia Boatswain-Kyte, Alexandra H.
Borrelli, Catherine Caron, Niall Clapham
Ricardo, Coalition des familles LGBT+,
Comité Action Citoyenne –
projet Northvolt, Aline Crédeville,
Diane Labelle, Alexis Lafleur-Paiement,
Michelle Landry, Océane Leroux-Maurais,
Les Soulèvements du fleuve, Prune Lieutier,
Carmina Mac Lorin, Antoine Morin-Racine,
Philippe Néméh-Nombré, Anne-Marie Piché,
Julia Posca, Guillaume Tremblay-Boily,
Samuel Vallée, Jacinthe Villeneuve

VISUELS

Builders Labourer Federation, Luna Choquette,
Aline Crédeville, Elisabeth Doyon,
Jacques Goldstyn, Francisco Goya,
Natascha Hohmann, Jeanne Menjoulet,
Mathieu B. Morin, Ramon Vitesse,
Wikimedia Commons

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

La revue *À bâbord!* est imprimée par
Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit
erudit.org et par Les classiques des sciences
sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 102 - Hiver 2024-2025

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-22-5

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-23-2

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

Érudit

**La revue À bâbord!
est disponible
sur Érudit!**

Votre revue rejoint cette plateforme
de la recherche québécoise et sera
accessible parmi d'autres revues savantes
et culturelles.

**[www.erudit.org
/fr/revues/babord/](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)**

**LANCEMENT
DU NUMÉRO 102**



PASSEZ NOUS VOIR!

Retrouvez toutes les informations sur
notre site Web et notre page Facebook!
ababord.org / [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

LES BRÈVES

COOP DE SOLIDARITÉ PIVOT

**10 ANS PLUS TARD : LA PAROLE EST TOUJOURS
AUX MOUVEMENTS SOCIAUX**

La Coop de solidarité Pivot célèbre ses 10 ans de journalisme indépendant avec une campagne de financement. Il s'agit du seul média québécois 100% indépendant qui a pour mission d'offrir une information journalistique quotidienne dans une perspective résolument progressiste. Leur objectif avec la campagne? Réunir 40000\$ pour leur permettre de renforcer leurs capacités à travers les intempéries. On vous invite à découvrir les différentes options



de financement sur le site de la campagne:
campagne.pivot.quebec

D'ailleurs, les options vous permettent
même de donner un montant et de recevoir un
numéro d'À bâbord!!

QUAND LES SYNDICATS SE MOBILISENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Guillaume Tremblay-Boily et Julia Posca, chercheur et chercheuse à l'IRIS

Dans le discours dominant sur la crise écologique, l'idée selon laquelle la protection de l'environnement est incompatible avec le développement économique demeure prégnante, et ce malgré le consensus scientifique entourant l'urgence des changements à apporter pour remédier à la situation.

Ainsi les mesures environnementales continuent à être souvent présentées par plusieurs comme nuisibles pour les entreprises et ultimement pour leurs salarié-es. Certes, le développement capitaliste, parce qu'il repose sur l'exploitation illimitée des ressources et sur une production inouïe de déchets polluants, ne peut permettre de préserver les écosystèmes terrestres, ni d'assurer un avenir viable aux différentes espèces qui se côtoient sur la planète Terre.

Cette incompatibilité, plutôt que de nous pousser à choisir entre environnement ou économie, devrait cependant nous amener à réfléchir aux contours qu'un système économique devrait prendre pour répondre aux besoins humains tout en respectant les limites planétaires. Ce n'est qu'en adoptant une telle perspective qu'on peut espérer prendre des décisions compatibles avec l'intérêt collectif. En adoptant cette approche, il est aussi plus probable de faire des choix économiques qui bénéficieront aux travailleurs et aux travailleuses, tout comme aux communautés auxquelles ils et elles appartiennent.

Prenons par exemple les conséquences de la crise climatique sur la santé. Alors que la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes augmentent, les risques professionnels sont aussi amenés à croître: coups de chaleur et déshydratation ne sont que les exemples les plus évidents des risques que les travailleurs et les travailleuses vont subir au temps du réchauffement climatique. Face à ces risques accrus, la transition écologique peut être pensée comme un processus qui aura pour effet de réduire l'empreinte



Des citoyen.nes et le syndicat australien des travailleurs de la construction ayant décrété un «green ban», 1973. Photo: Builders Labourers' Federation

matérielle de nos industries, mais aussi d'améliorer l'état de santé des personnes qui les font vivre. Les enjeux environnementaux concernent donc au premier chef les salarié-es tout comme les syndicats, qui auraient intérêt à s'en saisir.

L'histoire nous enseigne à ce propos qu'à plusieurs reprises, des syndiqué-es se sont mobilisé-es pour protéger l'environnement. On a parfois opposé les intérêts des syndicats à ceux des groupes écologistes,

notamment en ce qui a trait à la préservation des emplois, par exemple dans les cas où des environnementalistes ont fait campagne contre des coupes forestières. Mais les intérêts des un-es et des autres peuvent aussi converger. En plus d'être des travailleurs et des travailleuses, ils et elles sont aussi des citoyen.nes qui se préoccupent de l'avenir et qui souhaitent avoir des poumons en santé; des amateurs et amatrices de plein air qui veulent pouvoir

randonner, pêcher et chasser dans un environnement sain, ou encore des parents qui veulent léguer une planète habitable à leurs enfants. Plusieurs cas historiques attestent ainsi de cette convergence entre syndicats et écologistes.

PROTÉGER SA SANTÉ ET CELLE DU MILIEU NATUREL

En Californie, dans les années 1960, les employé-es agricoles majoritairement latino-américain-es des grandes monocultures s'unissent sous la bannière des United Farm Workers (UFW, «Travailleurs et travailleuses agricoles uni-es»). Leurs conditions de travail sont difficiles et leurs salaires sont maigres, mais les travailleurs et les travailleuses sont aussi alerté-es par le recours accru aux pesticides. À l'été 1968, plusieurs équipes de travail tombent gravement malades après avoir récolté des raisins dans des champs qui ont été aspergés de produits hautement toxiques. Les UFW dénoncent alors les pratiques polluantes des compagnies agricoles, ainsi que le manque de réglementation gouvernementale. Le syndicat souligne aussi les conséquences des pesticides sur l'environnement et tisse des liens avec plusieurs groupes écologistes pour revendiquer l'interdiction de certains pesticides. En 1970, les UFW obtiennent la signature de conventions collectives qui incluent à la fois une amélioration significative des conditions de travail et un encadrement strict de l'utilisation des pesticides. Les Québécois-es ont un peu contribué à cette victoire en soutenant en grand nombre l'appel au boycottage des raisins de la Californie lancé à l'époque par les UFW. Les centrales syndicales québécoises ont d'ailleurs appuyé cette campagne.

En Abitibi, dès le milieu des années 1970, les citoyen-nes ainsi que les travailleurs et les travailleuses prennent de plus en plus conscience des effets néfastes de la Fonderie Horne sur les humains et l'environnement. Le syndicat de l'entreprise en fait un cheval de bataille. En 1980, il publie un mémoire dans lequel il souligne que la grande quantité d'émissions polluantes dans l'atmosphère pose un danger continu pour la santé publique. Il s'inquiète aussi

de «l'état de détérioration de certains lacs et rivières d'où toute faune aquatique a disparu». Pour brosser un portrait complet de la situation, le syndicat organise une vaste enquête en invitant une quarantaine de chercheurs et de chercheuses américain-es du Département en santé environnementale et en santé du travail de l'École de médecine Mont Sinai. «L'opération Mont Sinai» permet de faire un bilan systématique de l'exposition des travailleur-euses aux substances toxiques, ainsi qu'une enquête environnementale approfondie.

L'EXEMPLE DES MORATOIRES VERTS EN AUSTRALIE

Préoccupé-es par la transformation rapide de leurs villes au profit des promoteurs immobiliers, les membres de la Builders Labourers' Federation (BLF, Fédération des travailleurs et des travailleuses de la construction) australienne adoptent dans les années 1970 une tactique audacieuse pour bloquer les projets jugés destructeurs pour l'environnement et pour le patrimoine bâti: les «green bans», ou moratoires verts.

Lorsqu'un projet de construction ne respecte pas certains critères sociaux et environnementaux, les syndiqué-es refusent de travailler sur le chantier. Les «green bans» sont décidés collectivement en assemblée générale et sont décrétés seulement pour les projets qui sont fortement contestés par la population locale. Ils impliquent donc une alliance avec des groupes citoyens locaux.

Les «green bans» ont notamment empêché la destruction de parcs publics pour construire des maisons de luxe et la démolition de quartiers ouvriers pour bâtir des gratte-ciels. Dans d'autres cas, les syndiqué-es ont obtenu qu'un projet soit amélioré, par exemple en forçant l'installation de dispositifs anti-pollution dans une centrale thermique, ou encore en s'assurant que des projets de développement conservent les bâtiments historiques.

Notons qu'à la même époque, sans aller aussi loin que leurs homologues australien-nés, des syndicats montréalais ont participé au Front commun contre l'autoroute est-ouest, qui aurait exproprié

des milliers d'habitant-es du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les membres de la coalition s'inquiétaient alors des risques de la pollution automobile sur la santé et l'environnement.

DES ALLIANCES CITOYENNES

Dans chacun de ces cas, les syndicats ont adopté une vision globale de leurs intérêts, qui dépasse la question des salaires et des conditions de travail pour réfléchir à leur place dans l'économie et la société. Et fait notable, les mobilisations environnementales des syndicats se sont faites en partenariat avec des collectifs citoyens et des groupes environnementaux, ce qui a certainement contribué à leur succès.

Ces exemples nous rappellent ainsi que les travailleurs et les travailleuses, en plus d'être des témoins privilégiés des conséquences environnementales de leurs industries (pensons par exemple aux nombreux travailleur-euses de l'amiante au Québec dont la santé a été compromise en raison de leur exposition à ce minéral toxique), sont aussi outillé-es pour adapter les processus de production propres à chaque entreprise afin de les rendre plus viables sur le plan écologique. Peut-être au fond que ce n'est que du point de vue des hauts dirigeants et des actionnaires de ces compagnies qu'il y a une incompatibilité fondamentale entre économie et environnement, car les contraintes que nous «imposent» les écosystèmes apparaîtront toujours comme un frein à la croissance... de leurs profits. 

RELATIONS À L'HEURE DES RUPTURES

Catherine Caron, ex-éditrice et rédactrice à la revue *Relations* (2007-2023)

Les revues *Relations* et *À bâbord!* évoluent en bonnes camarades au sein de la gauche québécoise depuis plus de 20 ans, chacune dans sa spécificité. La doyenne des deux, *Relations*, avec sa longue histoire (83 ans), ses racines profondes et ses moyens, a souvent semblé tel un chêne solide à côté du jeune roseau vibrant mais fragile qu'est *À bâbord!*. Ces derniers mois, malheureusement, les deux ont rencontré des vents contraires.

Comme on le sait, *À bâbord!* a perdu une importante subvention qui l'a contrainte de lancer une campagne de sociofinancement pour financer ses prochains numéros. Du côté de *Relations* et du Centre justice et foi (CJF) qui la publie, les ruptures s'additionnent. Le lien d'emploi est définitivement rompu entre le conseil d'administration, dont les jésuites ont pris le contrôle majoritaire, et le personnel qui a été mis à pied «temporairement» en mars dernier. Une entente confidentielle a été négociée après six mois de suspension des activités et une mise à pied que les employé-es continueront sans doute de considérer injustifiables, injustes et scandaleusement contre-productives s'il s'agissait de «restructurer» et d'assurer la pérennité de *Relations* et de ce centre d'analyse sociale. Ces employé-es ont publié le texte «Notre version des faits¹» en juin dernier. La majorité des partenaires du CJF et de la revue se sont montrés solidaires des employé-es dès le début de l'affaire et plus de 1300 personnes ont exprimé leur indignation en signant une déclaration d'appui.

Exit donc toute une équipe compétente (dont certains membres travaillaient là depuis 10, 17, voire 25 ans) qui a refusé de voir s'éterniser sa mise à pied d'encre au moins quatre mois, sans signe de réparation à l'horizon. Sans garantie que son expertise et son point de vue, après des mois de refus du dialogue de la part du conseil d'administration², soient enfin sérieusement considérés lors d'une consultation élargie tardivement annoncée. Et sans garantie que chacun-e retrouverait son emploi et pourrait poursuivre la longue aventure de la revue *Relations* et du CJF. Quant à la directrice Isabelle Lemelin,

qui n'aura été en poste que quelques mois (dont une bonne partie sans employé-es), elle a passé «le flambeau» à la fin de l'été, un flambeau pas mal éteint.

LA FIN D'UN PLURALISME FÉCOND

Ce qu'on risque d'éteindre de plus grave dans cette affaire, c'est l'esprit d'ouverture et de collaboration qui caractérisait le CJF et *Relations* depuis des décennies et forgeait leurs réalisations – tout le contraire de l'esprit autoritaire de fermeture au dialogue dont les jésuites et le conseil d'administration du CJF ont fait preuve ces derniers mois. Au CJF et à *Relations*, dans différents comités, activités publiques et publications, réfléchissaient et débattaient ensemble des croyant-es, des non-croyant-es ou autrement croyant-es; des laïques, des jésuites et des personnes d'autres confessions; des spécialistes (professeur-es, chercheur-es, etc.), des acteurs sociaux, des artistes aussi, aux côtés de citoyen-nés. La restructuration visée au CJF ne masquera pas longtemps le déclin provoqué de ce pluralisme fécond sans lequel la voix du CJF et de la revue aura moins de portée dans la société québécoise.

Au fil des 16 années que j'ai passées à *Relations*, à son comité de rédaction, j'ai vu des théologien-nés (Gregory Baum, Robert Mager, Denise Couture), le jésuite Guy Paiement ou encore un professeur de sciences des religions comme Louis Rousseau dialoguer avec Eve-Lyne Couturier de l'IRIS, la sociologue Rolande Pinard et les chercheurs Jonathan Durand-Folco et Yves-Marie Abraham. Le chrétien engagé Jean-Claude Ravet, ex-rédacteur en chef de la revue (2005-2019), a entre autres attiré dans ce cercle l'anthropologue et professeur Gilles Bibeau, l'écrivaine d'origine

haïtienne Marie-Célie Agnant et la militante féministe athée Lorraine Guay, qui y croisaient des croyantes féministes comme Élisabeth Garant, Claire Doran et Céline Dubé, ou encore une militante altermondialiste agnostique comme moi.

C'est rare un tel lieu où la poursuite d'un idéal de justice sociale et écologique ainsi que le développement d'une analyse critique à l'endroit des structures de pouvoir – religieux, économique ou politique – n'excluent pas l'expression d'une spiritualité engagée dans la cité. Tout un carrefour de pensées forgeait la diversité des regards qu'on trouvait dans *Relations* et sa capacité d'aborder certaines dimensions de l'expérience humaine avec une profondeur qui lui était spécifique et qui n'excluait ni l'expérience spirituelle ni la critique des pouvoirs religieux. Plusieurs de ses dossiers le reflètent, pensons entre autres à ceux sur l'indignation, la décroissance, le racisme (tous épuisés), la désobéissance civile, la Palestine, la gratitude, les violences sexuelles, ou encore aux questionnements portés dans son numéro du 80^e anniversaire «En quoi croyons-nous?» (n° 814, automne 2021).

REPLI ET RÉTRÉCISSEMENT

Certes le CJF n'est pas encore mort, mais plus de 10 mois d'arrêt n'augurent rien de bon, notamment pour la survie de *Relations* dans cette période difficile pour l'ensemble des revues sociales et culturelles mises en marché au Québec. On sait que son CA pense proposer une nouvelle formule sans se montrer certain qu'elle plaira aux nouveaux abonnés – au point qu'il a préféré les rembourser en attendant. La rumeur court depuis plusieurs mois qu'il pense sacrifier sa version imprimée, pensant économiser



Illustration: Jacques Goldstyn

en ne gardant qu'une version numérique. Un tel virage – concernant l'une des plus anciennes revues francophones au Québec, qui dispose d'un bassin enviable de fidèles abonné-es et qui arrivait en 2023 au deuxième rang des meilleures ventes parmi les revues culturelles promues par la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) – choque profondément. D'autant que ce changement n'a aucunement été élaboré (en date du 7 octobre dernier) avec l'équipe éditoriale et le comité de rédaction de *Relations* qui ont fait une importante refonte il y a à peine trois ans en réfléchissant à ce sujet.

Dans l'équipe de *À bâbord!*, de *Relations* et d'autres revues, on sait que la quincailerie du numérique a peut-être certains avantages sur le papier, mais elle a aussi des coûts, incluant des coûts écologiques cachés. On sait aussi que transformer des abonné-es et acheteur-euses en kiosques en abonné-es et client-es payant pour du contenu numérique (articles à la pièce, PDF, version epub) représente un défi important qui nécessite des investissements et des

approches marketing adaptées. En outre, le blocage des médias par Facebook/Meta au Canada – *À bâbord!* le subit – montre bien les écueils qui peuvent nuire à la diffusion de contenus numériques.

Quoi qu'il en soit, l'heure semble être au rétrécissement de *Relations* et du CJF. Le mot « restructuration » conduit rarement à autre chose à l'ère néolibérale, surtout pas lorsqu'on procède d'une manière qui ressemble autant à une stratégie du choc. Le secteur Vivre ensemble du CJF, animé par Mouloud Idir et que plusieurs lecteurs et lectrices d'*À bâbord!* connaissent, risque d'écoper, tout comme d'autres aspects importants du Centre. Son apport novateur et précieux, depuis 1985, sur les sujets liés à l'immigration, au pluralisme, à la laïcité, au racisme et à l'islamophobie, laissera sa marque.

Attendons la suite, mais l'argument qu'un manque de ressources financières justifierait ce déclin vers un mini-CJF est contesté depuis le début et la situation concerne aussi d'autres bailleurs de fonds. Les Jésuites du Canada – la nouvelle

entité pancanadienne qui a absorbé, en 2018, la province des jésuites du Québec et d'Haïti – font d'importants investissements ailleurs. D'autres de leurs œuvres sociales subissent des transformations difficiles (à Toronto notamment). Ils semblent se replier sur leur communauté de foi. De nombreuses relations, pourtant constitutives de l'ouverture et de la spécificité québécoise de *Relations* et du CJF, s'en trouvent dévalorisées, voire brisées. Ainsi, si relance il y a au bout de tout ça, il sera peut-être plus honnête de renommer autrement *Relations* et ce Centre que ses fondateurs avaient voulu appeler justice et foi, non pas le contraire. 

1. Lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* du 25 juin 2024 et sur le site soutenonslesemployesducjf.org où se trouve la Déclaration d'appui.

2. Ce dernier a aussi refusé une demande de rencontre faite par le comité de rédaction de *Relations*.

ÉLECTIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

UN SOUPIR DE SOULAGEMENT POUR LES FRANCOPHONES

Michelle Landry, Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones et le pouvoir, Université de Moncton

Le Nouveau-Brunswick vient de vivre une élection historique. Non seulement Susan Holt, cheffe du parti libéral, est la première femme élue première ministre de la province, mais au plus grand soulagement des Acadiennes et des Acadiens, les conservateurs de Blaine Higgs ont subi une écrasante défaite inattendue. Pour la population acadienne, Blaine Higgs passera à l'histoire comme étant le premier ministre qui a gouverné dans un mépris total du français et qui a tenté de faire reculer la place de celui-ci après 50 ans de bilinguisme officiel.

Le 21 octobre dernier, les libéraux ont remporté 31 sièges sur les 49. Les conservateurs n'en ont gardés que 16 et les verts, 2. Plusieurs ministres du gouvernement conservateur ont été défait·es dans leur circonscription, y compris le premier ministre sortant Blaine Higgs. Sans surprise, les circonscriptions à majorité ou à forte proportion de francophones n'ont élu aucune candidature conservatrice. Aux élections de 2018 et 2020, le parti «progressiste»-conservateur de Blaine Higgs n'avait élu qu'un député francophone, ce qui avait amplifié le mécontentement des francophones à l'égard du premier ministre.

L'élection du 21 octobre s'est donc principalement jouée dans les trois plus grandes villes de la province. Si les résultats s'annonçaient serrés, en rétrospective, plusieurs enjeux peuvent expliquer la déconfiture du parti progressiste-conservateur et la victoire libérale. Or, pour la population acadienne, il y a surtout d'importantes leçons à retenir des dernières années.

LE GOUVERNEMENT HIGGS : PLUS QU'UN HIATUS DANS L'HISTOIRE
Blaine Higgs, chef du parti progressiste-conservateur, a été élu premier ministre du Nouveau-Brunswick en 2018 au sein d'un gouvernement minoritaire. De prime abord, il s'agissait d'un chef de parti controversé. Il était difficile de concevoir comment ce premier ministre unilingue anglophone serait rassembleur dans une



Blaine Higgs. Photo: ©Andre Forget (CC0 1.0)

province officiellement bilingue. Mais, dans le passé, Richard Hatfield avait été premier ministre pendant 17 ans (1970-1987) sans parler le français, et cela ne l'avait pas empêché de faire avancer les droits linguistiques des francophones.

Le statut du français a toutefois progressé depuis les années 1980, et tous les premiers ministres depuis Hatfield

pouvaient communiquer dans les deux langues officielles. La méfiance à l'égard de Blaine Higgs résidait par ailleurs dans le fait qu'il avait été membre et militant actif du *Confederation of Regions Party*, un parti politique opposé au bilinguisme officiel dans les années 1990. Ainsi, malgré la promesse de Higgs d'apprendre le français, le doute sur ses convictions profondes

planait toujours. De plus, lors des élections de 2018, le *People's Alliance Party*, un tiers parti que l'on peut qualifier de populiste¹ et qui avait fait campagne en remettant en question les droits linguistiques des francophones de la province a remporté 3 sièges. Le gouvernement minoritaire de Blaine Higgs allait donc gouverner en comptant sur un appui du parti *People's Alliance*.

Une leçon importante pour la population francophone, qui avait sans doute baissé la garde après plus de 50 ans de bilinguisme officiel, est le constat qu'un gouvernement pouvait être élu sans le vote acadien. En effet, les circonscriptions fortement francophones n'ont élu qu'un seul député conservateur en 2018: Robert Gauvin dans Shippagan-Lamèque-Miscou, également le seul francophone au caucus. De facto, le gouvernement n'avait pas besoin de travailler à faire avancer les dossiers importants pour la population acadienne afin de se maintenir au pouvoir, mais nul n'aurait imaginé autant de tentatives de faire reculer les acquis en matière de droits et de reconnaissance du français.

DIVERSION ET POLARISATION

Dès le début de son mandat, Higgs s'est investi à faire reculer l'application du bilinguisme officiel, et son attitude par rapport au fait français de la province a commencé à poindre. Il a notamment très rapidement voulu pourvoir des postes désignés bilingues (anglais-français) au sein d'Ambulance NB par des personnes qui ne parlent que l'anglais, soutenant que ces personnes pourraient apprendre le français par la suite. Une première décision judiciaire avait pourtant déjà statué que toutes les ambulances devaient comprendre une ambulancière ou un ambulancier qui peut communiquer dans les deux langues officielles de la province, et la question était en processus de révision judiciaire, à la suite d'un arbitrage qui divergeait. Higgs a évidemment dû abandonner sa tentative de faire reculer les exigences de bilinguisme chez Ambulance NB à la suite de la décision de la Cour du Banc de la Reine.

De manière générale, dans son premier mandat, Higgs a eu du mal à camoufler

son indifférence pour les préoccupations des francophones et son irritation face à plusieurs aspects du bilinguisme officiel. À titre d'exemple, mentionnons la tenue de conférences de presse uniquement en anglais pendant les moments les plus critiques de la pandémie.

Le gouvernement Higgs a néanmoins été réélu pour un deuxième mandat aux élections anticipées de 2020, principalement sur la base de sa gestion de la pandémie jusqu'alors. Le vote n'aura cependant jamais connu une division linguistique aussi forte: le taux de vote pour le parti progressiste-conservateur a été historiquement bas dans les circonscriptions francophones², qui n'ont fait élire qu'un seul député conservateur francophone, Daniel Allain dans Moncton-Est. Aux dernières élections du 21 octobre 2024, on observe le même phénomène dans les circonscriptions francophones, ce qui n'est pas surprenant puisque le deuxième mandat de Blaine Higgs a encore plus laissé transparaître ses vraies couleurs au sujet des questions linguistiques, mais aussi un conservatisme social de plus en plus débridé.

En effet, le gouvernement de Blaine Higgs a retardé la révision de la *Loi sur les langues officielles*, pourtant prescrite par cette même loi, et en a dénaturé le processus en n'y apportant aucune amélioration. Le parti progressiste-conservateur a par ailleurs intégré les deux députés du parti *People's Alliance* au sein de son caucus, et Higgs a par la suite nommé l'ancien chef de ce parti qui remettait en question plusieurs fondements du bilinguisme officiel, Kris Austin, au comité de révision de la *Loi sur les langues officielles*. Ce geste a été considéré comme un véritable affront par la société civile acadienne et par la population francophone de manière générale.

La fin du mandat de Blaine Higgs aura été encore plus controversée en raison de changements à une politique d'inclusion scolaire par rapport à l'orientation sexuelle et aux identités de genre³. Plusieurs membres du parti, dont des député-es et des ministres, se sont opposés aux changements et au discours de Higgs à propos de ces questions.

DES LEÇONS À RETENIR

Enfin, une page vient d'être tournée. Cependant, au-delà du virage à droite du parti progressiste-conservateur et du leadership autoritaire du chef qui n'a visiblement pas eu de succès dans les milieux urbains anglophones, les partis politiques et surtout leurs militant-es devront porter plus d'attention non seulement aux compétences linguistiques de leur chef, mais à leur position au sujet du bilinguisme officiel et de la place du français dans la province. La société civile acadienne doit néanmoins demeurer vigilante, car la leçon à retenir est que le parti conservateur est bien au fait de la possibilité de gouverner sans l'appui des francophones. 

1. Stéphanie Chouinard et Kelly Gordon, «De l'hostilité ouverte au «gros bon sens»: populisme de droite et anti-bilinguisme au Nouveau-Brunswick, 1980-2020», dans Frédéric Boily, *Les droites provinciales en évolution (2015-2020). Conservatisme, populisme et radicalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, p. 67-82.

2. Gabriel Arsenault et Roger Ouellette, «Une analyse du vote linguistique au Nouveau-Brunswick (1908-2020)», *Francophonies d'Amérique*, 57, 2024, p. 15-21.

3. Voir le texte d'Alex Arseneau dans le dossier sur la famille (p. 50-51) pour plus de détails concernant les changements apportés par le gouvernement Higgs à la politique 713 au Nouveau-Brunswick.

EN LUTTE ! PARCOURS D'UNE ORGANISATION COMMUNISTE

Par Alexis Lafleur-Paiement, membre du collectif Archives Révolutionnaires*

Au début des années 1970, la situation se dégrade un peu partout en Occident, alors que la prospérité d'après-guerre fait place au retour du chômage. Dans ce contexte, les luttes ouvrières se multiplient afin de défendre les acquis sociaux et économiques pour le plus grand nombre. Simultanément, on voit un regain des mouvements communistes qui s'appuient désormais sur la révolution chinoise pour envisager des lendemains qui chantent. Au Québec, Charles Gagnon (ancien dirigeant du FLQ) lance l'organisation EN LUTTE !. Durant une décennie, elle incarne l'engagement communiste et le dévouement à la cause du peuple.

Le Québec des années 1960 est marqué par des transformations profondes, notamment impulsées par le gouvernement libéral de Jean Lesage (1960-1966). Celles-ci incluent la déconfessionnalisation des écoles et du secteur de la santé, la nationalisation de l'électricité (1962) et la création de sociétés d'État, ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat québécois. Mais ces mesures sont insuffisantes aux yeux d'une partie de la jeunesse qui affirme : « *Nous luttons pour un État libre, laïque et socialiste.* »¹ Dans le même sens, l'équipe de la revue *Révolution québécoise* (1964-1965) tente de concilier le marxisme et la lutte pour l'indépendance, avant que ses animateurs Pierre Vallières et Charles Gagnon se joignent au Front de libération du Québec (FLQ) pour y mener des actions armées. La période est marquée par une escalade de la violence qui conduit à des attentats à la bombe et à l'enlèvement de deux dignitaires par le FLQ en octobre 1970. Dans ces circonstances, le gouvernement du Canada réagit avec une intensité inattendue. La *Loi sur les mesures de guerre* est proclamée, le Québec est occupé par l'armée, et plus de 500 arrestations et 3000 perquisitions sans mandat sont réalisées. La gauche québécoise sort de l'épisode grandement affaiblie.

Après le retrait des troupes canadiennes, les militant·es s'interrogent sur la voie qu'il faut prendre pour relancer la contestation. D'un côté, on rejette assez



largement l'activisme et le terrorisme des années 1960 qui n'ont pas su déboucher sur la révolution, entraînant plutôt une répression brutale. D'un autre côté, la conviction qu'il est nécessaire de s'organiser à large échelle et de se doter de structures résilientes pour faire face aux aléas de la vie politique s'impose globalement. Plusieurs personnes choisissent d'investir le Parti québécois (PQ) ou les centrales

syndicales, alors que d'autres préconisent la création d'une organisation révolutionnaire autonome. C'est l'idée qu'expriment les membres du Comité d'action politique de Saint-Jacques dans la brochure *Pour l'organisation politique des travailleurs québécois* (1971) ou encore le groupe Vaincre (1971-1972) qui publie un journal éponyme. À l'été 1972, quatre militant·es issu·es de ces deux réseaux s'associent pour rédiger un document d'unité qui est publié sous le titre *Pour le parti prolétarien*². Le même groupe forme l'Équipe du Journal (ÉdJ) afin de produire un périodique révolutionnaire qui pourra servir de base pour la création d'une organisation.

CONSTRUIRE UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE

L'année 1973 est consacrée à la rencontre avec une multitude de groupes pour trouver des terrains d'entente, au lancement du journal EN LUTTE ! et à la mise sur pied du Comité de solidarité avec les luttes ouvrières (CSLO). L'Équipe du Journal adopte une position marxiste-léniniste qui s'appuie sur les théories de Marx, Lénine et Mao dans l'objectif de créer un parti révolutionnaire, de se lier avec la classe ouvrière et de diriger un mouvement capable d'instaurer le socialisme. Pour ce faire, le groupe priorise la réflexion et la diffusion idéologique, d'où la centralité du journal dans son travail. Il valorise aussi la solidarité avec les travailleur·euses

revendicatif-ves ou en grève qui peuvent se montrer intéressé-es par les idées progressistes. À travers ces activités intellectuelles ou plus directement militantes, l'objectif est de rassembler une masse critique de personnes autour d'un projet révolutionnaire et de constituer un mouvement qui poursuivra le combat politique à une autre échelle. Ce but est atteint à l'automne 1974, lors du 1^{er} Congrès du groupe EN LUTTE! qui se constitue formellement en tant qu'organisation avec des statuts et un programme. Bien que le groupe ne rassemble qu'une soixantaine de membres, il peut compter sur leur implication dans diverses initiatives communautaires (cliniques, garderies et comptoirs alimentaires) pour approfondir ses liens avec les classes populaires. Le soutien aux grévistes qui luttent contre des multinationales à la United Aircraft (Longueuil, 1974-1975) ou à l'INCO (Sudbury, 1978-1979) permet de lier ces combats spécifiques au problème général de l'impérialisme.

Dans les années suivantes, EN LUTTE! se consacre à plusieurs batailles. Il dénonce le Parti québécois qui, malgré son soi-disant «préjugé favorable aux travailleurs», soutient les intérêts de la bourgeoisie francophone. L'organisation marxiste rappelle aussi que «les syndicats sont en passe d'être intégrés à l'appareil d'État et d'en être réduits au statut d'organismes chargés d'appliquer les lois de l'État bourgeois, les lois passées dans les intérêts du Capital»³. Ces manœuvres visent à démontrer que les intérêts des travailleur-euses ne peuvent être défendus adéquatement que par une organisation faite par et pour les travailleur-euses eux-mêmes, dans le but d'instaurer le socialisme, c'est-à-dire un système où les moyens de production appartiennent en commun à l'ensemble des salarié-es. C'est ce que tente d'expliquer le journal d'EN LUTTE! en montrant que les conflits de travail sont des symptômes d'un problème plus grave: le régime capitaliste lui-même, basé sur l'exploitation de l'humain par l'humain. Le message est bien reçu puisque l'organisation grandit pour atteindre environ 400 membres en 1979, répartis partout au Canada, sans compter plusieurs centaines de sympathisant-es. À



la même époque, l'organisation gère des librairies à Vancouver, Toronto, Montréal et Québec, ainsi qu'une imprimerie. Enfin, son journal tire à plus de 6600 exemplaires par semaine⁴.

DÉFIS ET RUPTURES

Pourtant, avec le début des années 1980, l'organisation EN LUTTE! fait face à plusieurs défis. D'abord, sa position «d'annulation» du vote lors du référendum sur la souveraineté du Québec (mai 1980) a été accueillie assez défavorablement. Ensuite, différents groupes se sentent mal représentés dans l'organisation, notamment les personnes homosexuelles, les femmes et les ouvrier-es manuel-les qui forment des caucus pour exposer leurs récriminations. Des facteurs externes nuisent aussi au mouvement, dont la libéralisation de la Chine (qui semble confirmer l'échec du maoïsme), la répression policière qui cible les marxistes et l'imposition progressive de la chape de plomb néolibérale sur l'ensemble de la société. Malgré des discussions soutenues et l'appel à un congrès ouvert en mai 1982, le groupe n'arrive pas à surmonter les tensions internes et les pressions externes. Le 4^e Congrès vote l'auto-dissolution à 187 voix contre 25, et 12 abstentions⁵.

Bien que certain-es tentent de poursuivre l'expérience marxiste dans les années 1980, ce courant, à l'image des

autres tendances de gauche, est alors anémique. Cette traversée du désert a contribué à obscurcir la mémoire d'EN LUTTE!, sans compter les invectives anti-marxistes de la droite qui continuent de l'accabler. Malgré tout, son expérience et celle des autres groupes révolutionnaires des années 1970 demeurent pertinentes, particulièrement à notre époque où la gauche peine à s'organiser. Il semble que les progressistes soient aujourd'hui coincés entre l'action parlementaire, le syndicalisme institutionnel et l'activisme à la pièce. Pourtant, le capitalisme frappe de plus en plus durement et risque même de nous exterminer collectivement en entretenant la crise écologique. Dans cette situation, ne faut-il pas repenser notre action et envisager sérieusement la création d'une organisation révolutionnaire solide et durable? Bien sûr, EN LUTTE! et les autres groupes marxistes-léninistes n'offrent pas de recette pour la révolution, mais «ils ont cherché une voie pour s'attaquer à cet ordre établi, pour l'affaiblir et finalement l'abolir»⁷. Un tel horizon peut encore nous inspirer en vue de l'instauration d'une société égalitaire. **ad**

* En ligne: archivesrevolutionnaires.com

1. «Présentation», *Parti pris*, n° 1 (octobre 1963), page 4.

2. La brochure est signée en nom propre par Charles Gagnon qui en est le principal rédacteur.

3. GAGNON, Charles. *Qui manipule les syndicats?*, Montréal, EN LUTTE!, 1979, page 9.

4. *Bulletin interne*, n° 46 (15 novembre 1981).

5. *EN LUTTE!*, n° 288 (22 juin 1982), page 1.

6. GAGNON, Charles. *Il était une fois... conte à l'adresse de la jeunesse de mon pays*, Montréal, Lux, 2006, page 36.

PARIS, 1229

L'UNIVERSITÉ SE MET EN GRÈVE

Maxime Laprise, doctorant en histoire, Université de Montréal

À la suite de heurts violents opposant un groupe d'étudiants à des citoyen·es ainsi que la police royale, une grève majeure éclate à l'université de Paris en 1229. Le conflit dure deux ans et marque un tournant majeur dans la construction et l'affirmation des communautés universitaires médiévales.

Au cours du 12^e siècle, l'Europe occidentale voit émerger une nouvelle classe d'intellectuels¹ qui se rendent massivement vers des villes comme Bologne, Paris ou Oxford dans lesquelles se multiplient les écoles. À Paris, cet afflux de maîtres et d'étudiants met en exergue les limites du système en place. Les «écoles cathédrales» placées sous l'autorité épiscopale peinent à répondre à la demande tandis que se multiplient de petites écoles privées à la fois concurrentes et de qualité inégale. D'autre part, le contrôle de l'évêque sur l'enseignement commence à peser sur cette communauté scolaire qui demande davantage d'indépendance tant en ce qui concerne l'organisation de l'enseignement que son contenu.

C'est dans ce contexte qu'à la fin du 12^e siècle, les maîtres commencent à se réunir en corporations. Souvent qualifié en latin d'*universitas*, il s'agit d'une personne morale reconnue officiellement par les autorités qui se voit octroyer des «privileges», c'est-à-dire des droits lui permettant notamment de défendre ses membres, de réguler l'accès à la profession, d'organiser le travail ou de réguler les prix. À force de négociations, d'agitations, de grèves ponctuelles ou de violences pures et simples, l'*universitas magistrorum et scholarium Parisiensium* (corporation des maîtres et écoliers de Paris) obtient une telle reconnaissance.

En 1200, le roi de France Philippe Auguste place ainsi l'ensemble des universitaires sous l'autorité exclusive de la justice ecclésiastique. Vers 1212, les maîtres obtiennent que l'évêque accorde sans discuter le permis d'enseigner (*licentia docendi*) à ceux qu'ils lui recommandent. En 1215,



Illustration : Scène de leçon, Grandes chroniques de France, entre 1332 et 1350, British Library, ms. Royal 16 G, IV, fol. 368v.

le légat papal Robert de Courçon valide les statuts de ce qu'on peut désormais réellement qualifier d'université. Celle-ci se dote officiellement de règlements qui fixent le fonctionnement de la corporation, l'organisation de l'enseignement, la structuration des grades, les modalités de leur obtention et bien d'autres choses encore. Les statuts de 1215 reconnaissent par-dessus tout le droit à l'université de légiférer de façon autonome sur tous les enjeux jugés pertinents ainsi que de défendre les droits de ses membres. Ça ne tombera pas dans l'oreille d'un sourd.

LA GRANDE GRÈVE

L'affaire commence un Mardi gras, le 26 février 1229. En cette journée dédiée un peu partout en Europe aux beuveries et

aux festivités de toutes sortes, un groupe d'étudiants en théologie se rend dans les faubourgs Saint-Marcel pour une soirée arrosée. Dans la nuit, un conflit éclate entre les fêtards et le tenancier qui appelle promptement à l'aide le voisinage. Alors qu'on en vient aux coups, ces premiers doivent fuir. Le lendemain, une bande d'étudiants armés d'épées et de bâtons retourne sur les lieux pour demander réparation. Alors que la situation vire à l'émeute et au pillage, on avertit en urgence l'évêque Guillaume d'Auvergne ainsi que la régente Blanche de Castille. Celle-ci envoie alors une troupe de sergents faisant office de police royale. S'en suit une répression particulièrement violente, et ce, même selon les standards de l'époque. Un chroniqueur se remémore ainsi la scène : «à Paris

un grand conflit a éclaté entre les bourgeois de la ville et les étudiants; presque trois-cent-vingt de ces clercs, tant nobles que non nobles, ont été massacrés et jetés dans la Seine»². S'il faut se méfier de l'exagération des auteurs médiévaux, le nombre de blessés et de morts apparaît effectivement conséquent.

Face à cette attaque contre l'honneur et les privilèges de l'*universitas* par un pouvoir séculier duquel elle est théoriquement indépendante, les maîtres s'insurgent. Dans les jours suivants, les cours sont suspendus et une délégation se rend auprès de la régente pour demander réparation, mais sans succès. À la fin du mois de mars, les grévistes se réunissent pour déterminer la marche à suivre. Ils élisent alors des représentants qui rédigent une sorte de manifeste résumant leurs revendications. En somme, si la corporation n'obtient par réparation d'ici Pâques, elle interdira non seulement la dispensation des cours, mais quittera aussi la ville. Face au silence des autorités, elle met son plan en action et ne reviendra pas à Paris avant deux ans.

L'efficacité de ce moyen de pression, qualifié en latin de *migratio*, s'explique premièrement par ses effets économiques. Avec le départ soudain d'un nombre conséquent de citadins, les propriétaires perdent leurs loyers, les commerçants perdent leurs clients, les curés perdent leurs dîmes. Mais la plus importante conséquence est moins prosaïque: la perte de cette prestigieuse institution reconnue partout en Europe constitue une humiliation pour la Couronne ainsi que les pouvoirs locaux. Ce n'est donc pas un hasard si le roi d'Angleterre Henri III invite l'université à venir s'établir sur son île dès le début de la grève.

MOBILITÉS ET INTERVENTION PAPALE

Certains maîtres regagnent leurs terres alors que d'autres se rendent à Rome pour demander l'intervention du pape Grégoire IX qu'ils savent sympathique à leur cause. Mais la majorité d'entre eux migrent vers d'autres universités ou créent de nouvelles écoles. En avril 1229, l'*universitas* est donc dispersée aux quatre coins

de l'Europe de l'Ouest: de l'Angleterre au nord de l'Italie en passant par Toulouse.

En août, la Couronne tente de calmer le jeu en reconfirmant les privilèges octroyés en 1200, mais c'est trop peu trop tard. Le pape intervient en novembre. Dans une série de lettres extrêmement sévères, il s'en prend à l'évêque Guillaume d'Auvergne pour n'avoir pas su défendre l'université, il demande au roi et à la régente de rappeler les grévistes et leur garantir des réparations, puis nomme personnellement des médiateurs. S'entame alors un long processus de négociation qui aboutira deux ans plus tard au retour des exilés et à la reprise des cours.

En avril et mai 1231, le pape Grégoire IX promulgue une série de bulles formalisant la sortie de crise et consacrant la victoire presque totale de l'*universitas*. La plus fameuse d'entre elles, *Parens scientiarum*, constitue le réel acte de naissance de l'université en Europe. Devant l'ensemble de la chrétienté latine, le pontife y chante les louanges de ce qu'il qualifie de «mère des sciences» pour ensuite confirmer et préciser les privilèges octroyés en 1200 et 1215. Ce faisant, il reconnaît l'autonomie de l'université et lui permet de librement organiser son fonctionnement et son enseignement. Si les universitaires relèvent toujours exclusivement de la justice ecclésiastique, le contrôle de l'évêque se retrouve considérablement réduit. Point notable: maîtres et étudiants se voient aussi accorder un droit de grève en cas d'atteintes à leurs privilèges, d'arrestation abusive ou bien d'augmentation excessive des loyers. Enfin, l'intervention

du pape ouvre la voie à l'introduction de l'ensemble du corpus aristotélicien dans le cursus alors qu'une bonne partie avait été exclue en 1215. Il revient par conséquent à la communauté universitaire de désigner collégialement ce qui mérite d'être étudié.

LA VÉRITABLE NAISSANCE DE L'UNIVERSITÉ

1231 constitue une année charnière dans l'histoire culturelle de l'Europe. Elle voit se formaliser les principes d'autonomie universitaire et de collégialité (voire de démocratie) ainsi que les premières traces de ce qu'on appellerait aujourd'hui la liberté académique. Mais de façon peut-être plus importante encore, la communauté universitaire prend conscience d'elle-même. Ce qui était jadis une série d'écoles indépendantes devient un corps social composé de maîtres et d'étudiants solidaires, conscients de leurs droits et prêts à les défendre. Il y a peut-être là quelques leçons pour le présent. 

1. Les universitaires médiévaux étant exclusivement des hommes, ce texte utilisera le masculin pour les désigner.

2. Traduit et cité dans Nathalie Garochov, *Naissance de l'université : Les écoles de Paris d'Innocent III à Thomas d'Aquin (1200-1245)*, Paris, Champion, 2016, p. 405.

BIBLIOGRAPHIE

CASSAGNES-BROUQUET, Sophie. *La violence des étudiants au Moyen Âge*, Rennes, Ouest-France, 2012, 288 p.

GAROCHOV, Nathalie. *Naissance de l'université : Les écoles de Paris d'Innocent III à Thomas d'Aquin (1200-1245)*, Paris, Champion, 2016, 656 p.

VERGER, Jacques. *Culture, enseignement et société en Occident aux XII^e et XIII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 208 p.

— *Les universités au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (1973), 240 p.

WEI, Ian P. *Intellectual culture in medieval Paris : theologians and the university (1100-1330)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, 446 p.

LES SCEPTIQUES DU QUÉBEC ET LE MASQUE DE LA SCIENCE

Samuel Vallée, candidat au doctorat en sociologie à l'Université Laval

En prenant les personnes transgenres pour cibles dans un numéro de la revue *Le Québec sceptique*, les Sceptiques du Québec (SdQ) ont fourni une caution qui se présente comme scientifique en appui à la politique de panique morale menée par la droite la plus réactionnaire.

Le 9 septembre 2023, une cinquantaine de personnes se sont présentées devant le Musée de la civilisation à Québec, afin de protester contre la présentation de l'exposition *Unique en son genre*, conçue comme une exploration et une démystification des multiples réalités liées aux identités de genre. L'un des principaux visages de ce rassemblement, qui doit sa relative notoriété à sa présence dans les rangs du mouvement complotiste anti-covid19, nous assurait que le discours des personnes mobilisées pour l'événement s'appuie sur la science. «*Nous sommes contre la propagande LGBTQ+ qui nie la science qui dit qu'il n'y a que deux sexes*», expliquait-il à un journaliste du *Journal de Montréal*. Parmi les appuis reçus dans ce récent combat, on retrouve des individus ou des groupes ayant acquis un réel capital de crédibilité auprès du grand public en matière de diffusion et de promotion de la connaissance scientifique. Les récentes prises de position de l'association des SdQ sur les enjeux trans illustrent bien cette dangereuse dérive.



Le sommeil de la raison engendre des monstres. Gravure : Francisco Goya, 1799

L'EXCLUSION DES SDQ DE LA FIDESS

Un épisode en particulier cristallise la récente dérive des SdQ. Il s'agit de son exclusion de l'association de la Fédération des Initiatives pour le Développement de l'Esprit critique et du Scepticisme Scientifique (FIDESS), un regroupement de différents acteurs du monde sceptique francophone fondé en 2021. Le bref compte-rendu du processus décisionnel ayant mené à l'exclusion des SdQ repose sur un communiqué détaillé dans lequel la FIDESS annonce l'exclusion des SdQ¹, ainsi que sur le contenu de la plainte adressée au bureau de la FIDESS et aux représentant·es de toutes les associations membres.

C'est sur la plateforme Twitch qu'a eu lieu la première réunion de la FIDESS, à laquelle le président de l'association des SdQ, Michel Belley, a participé. L'objectif de cette réunion, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2022, était de présenter les différentes associations membres de la FIDESS. Plusieurs personnes présentes se mettent alors à réagir aux propos

tenus par Michel Belley au sujet du prochain numéro de *Le Québec Sceptique* sur la dysphorie de genre et la transidentité. Devant les membres de la FIDESS, Michel Belley justifie le nouveau focus de son association par la modification récente de ses statuts. Celle-ci aurait ainsi revu son mandat afin d'y inclure «la critique des idéologies». Considérant que plusieurs articles de la revue encouragent des comportements discriminatoires et des violences à l'endroit des personnes trans, des plaignant·es membres de la FIDESS, ont estimé que les SdQ ont contrevenu aux valeurs et principes de la fédération quant à l'inclusion et la lutte contre les discriminations, à la désinformation et à la défense des sciences et de leurs méthodes. Une réunion est convoquée afin de présenter la plainte aux SdQ. Les SdQ y auraient alors réitéré les propos tenus dans le numéro, justifié le mégenrage des personnes trans et attaqué les plaignant·es sur des bases mensongères.

Le CA de la FIDESS décide qu'en l'absence de conciliation possible la procédure d'exclusion suivrait son cours. Une nouvelle réunion s'est donc tenue dans un climat acrimonieux, marquée par des interruptions répétées de Michel Belley. À peine est-il appelé à l'ordre, qu'il crie à la censure et quitte la réunion. Les représentant·es des SdQ encore présent·es à la réunion lanceront par la suite des épithètes envers les membres du CA: censure, bolchévisme et procès soviétique feront partie du florilège. Conclusion d'un épisode burlesque, les membres de la FIDESS ont envoyé un signal clair en prenant à la majorité des voix la décision d'exclure les SdQ de leur fédération: la science n'est pas un masque permettant aux personnes ou groupes qui s'en réclament de cacher le désir qu'ils nourrissent là où il ne se montre pas à visage découvert.

LE BACKLASH HÉTÉROCISNORMATIF ET LE RÊVE DE LA RAISON

Nous vivons à l'époque du «backlash hétérocisnormatif» mené contre les communautés LGBTQ+ à l'échelle internationale². Nous le savons, les forces conservatrices et réactionnaires se mobilisent actuellement

autour d'une politique de panique morale dans un contexte de guerre culturelle contre les avancées des mouvements LGBTQ+ et féministes. Le Québec ne fait pas exception en la matière. Ici aussi la haine est un carburant qui travaille «à (ré)organiser la société de manière à écarter les corps appartenant aux groupes haïs»³.

Les prises de position des SdQ sur les enjeux trans s'inscrivent dans ce contexte général. Elles se déploient en opérant un déplacement de questions qui se posent dans le domaine politique vers le champ de la connaissance et du savoir. L'opération vise moins à produire de la connaissance et du savoir qu'à confisquer le pouvoir. En vue de quel objectif? Transformer ce qui prête le flanc à la critique — dans ce cas-ci, l'ordre social et symbolique de la binarité des sexes — en vérité indiscutable.

Suivant une rhétorique du contrôle, la Raison constitue son envers, ce «quelque chose» d'incontrôlable, cette menace de désordre. «De la manière dont elle définit l'humanité et les qualités de celle-ci, notre culture attribue un rôle central à la dyade émotions-raison. Celle-ci joue comme un opérateur de partage entre une humanité réelle (l'homme civilisé des classes moyennes et supérieures), une humanité par défaut (l'enfant, le fou, le peuple, le sauvage et la femme) et une non-humanité (l'animal)⁴.» Lorsque nous prenons la peine de comprendre l'émergence de «la question trans» dans cette perspective, nous saisissons plus aisément que les personnes trans représentent une cible de choix parmi la longue liste des «primitifs émotifs» érigés en menaces afin de (re)fonder l'ordre social normatif désiré.

La Raison serait censée guider les peuples vers la Civilisation, comme dans la célèbre gravure de Francisco de Goya intitulée «*El sueño de la razon produce monstruos*⁵». Une œuvre considérée comme le paradigme d'une Modernité issue du triomphe de la Raison sur les «monstres» de la passion. Maria José Fernandez Vicente nous rappelle pourtant qu'en raison du double sens du mot *sueño* en espagnol, la gravure de Goya peut également être interprétée de la façon suivante: c'est le rêve de la Raison — «cette aspiration à faire disparaître les monstres de l'irrationalité» — qui produit des monstres⁶. Résister à l'ordre sexuel normatif et rendre le monde plus queer paraît être un projet nettement plus inspirant que ne l'est le rêve de la Raison. 

1. Le document a été publié le 22 juin 2022 par la FIDESS sur Facebook. FIDESS, «[Communiqué] [TW transphobie]». En ligne: www.facebook.com/100083103253972/posts/137904978868721/

2. Chacha Enriquez, *Sexualités et dissidences queers*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2024.

3. Ibid., p. 347.

4. Vinciane Despret, *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie de l'authenticité*, Paris, Points, 2022.

5. En français: «le sommeil de la raison engendre des monstres»

6. Maria José Fernandez Vicente, «Le coeur a ses raisons. Réflexions sur la place des émotions dans la pensée occidentale», *Crisol*, n° 19, 2021. En ligne: crisol.parisnanterre.fr/index.php/crisol/article/view/357/405

HISTOIRE DES SCEPTIQUES

L'association des SdQ est un organisme sans but lucratif fondé en 1987. Elle compterait près de 300 membres et abonné·es, dont une quinzaine de bénévoles particulièrement actifs. Elle poursuit essentiellement deux objectifs: diffuser l'information scientifique et encourager la pensée scientifique et l'analyse rationnelle. Pour y parvenir, elle présente des conférences, publie une revue (*Le Québec sceptique*) et rend disponible diverses ressources, parmi lesquelles la traduction française du *Skeptic's Dictionary* de Robert T. Carroll. Son créneau d'origine: l'étude des allégations de nature pseudoscientifique ou faisant appel au surnaturel. Le premier article publié dans le bulletin de l'association, devenu par la suite la revue *Le Québec sceptique*, s'intitulait ainsi «J'ai vu la voyante, et c'était plutôt navrant».



LA FABRIQUE DES DEUILS SANS IMPORTANCE

Kharoll-Ann Souffrant

Les inégalités ne nous laissent aucun répit et nous pourchassent jusqu'après la mort. Comme dans la vie, le deuil révèle les limites de notre réservoir d'empathie collective.

Il y a de cela plusieurs années, alors que j'étais jeune étudiante à l'École de travail social de l'Université McGill, j'ai eu le privilège de côtoyer une collègue de classe, une femme trans du nom de Morgan M. Page. Au cours des trois années que nous avons partagées ensemble pendant mes études, Morgan – qui est aussi militante, artiste et écrivaine – formulait souvent des remarques incisives, mais fort réfléchies, au grand dam de plusieurs de nos professeur·es qui percevaient dans son attitude un affront injustifié à leur autorité.

Un jour, alors que nous entamions une séance sur la famille – les travailleur·euses sociales sont formé·es pour accompagner les individus, les familles, les groupes et les collectivités – Morgan est arrivée en classe en étant très émotive et en colère. Quelques jours auparavant, notre professeure nous avait demandé de compléter un génogramme. Utilisé depuis les années 1970, un génogramme est un outil qu'on pourrait comparer à un arbre généalogique, qui permet aux travailleur·euses sociales de cartographier la structure familiale d'une personne. On peut remonter à plusieurs générations et chaque membre de la famille est représenté par un symbole. Notamment, il est coutume d'apposer un X sur le symbole d'une personne pour signifier son décès. Celui de Morgan en était rempli.

Compléter ce travail avait été un rappel brutal de toutes les personnes qu'elle a perdues, des deuils qu'elle a dû faire et de ceux à venir, alors qu'elle n'était que jeune trentenaire. Avec tristesse, elle s'est efforcée d'expliquer à notre professeure la violence que cet exercice avait représentée pour elle. En outre, elle a

souligné son caractère hétéronormatif, parce qu'il n'y avait aucune place pour y mettre sa famille de cœur, ses adelphe·s de la communauté trans.

Sans grande surprise, notre professeure s'est montrée peu réceptive à ce que Morgan tentait de nous faire comprendre. Or, ce jour-là, j'ai appris. Ce que Morgan avait nommé ne m'avait jamais traversé l'esprit auparavant.

DANS LES LIMBES DU COULOIR DE LA MORT

Il y a de cela quelque temps, un membre de ma famille élargie est décédé d'un cancer. Lorsque nous l'avons appris, plusieurs membres de ma famille se sont immédiatement rendus dans le service de soins palliatifs de l'hôpital où il rendrait l'âme quelques semaines plus tard. Cette personne n'a jamais été seule. Il y avait au moins une personne – si ce n'était pas plusieurs – dans sa chambre avec lui, en rotation, et ce, jour et nuit, jusqu'à son dernier souffle. En dépit des circonstances, il n'y avait pas de manière plus belle de quitter ce monde. Or, je n'ai pu m'empêcher d'observer les autres chambres avec des patient·es en fin de vie sur le même étage. De constater leur solitude, même dans leurs derniers instants. Visiblement, ces autres patient·es ne recevaient aucune visite et tout le bruit et la vie qui animait l'étage du couloir de la mort émanait uniquement de ma famille.

La travailleuse sociale Josée Masson, fondatrice et directrice générale de l'organisme Deuil-Jeunesse, a écrit plusieurs ouvrages qui démystifient le deuil d'un être cher pour les tous petits. Elle met l'accent sur l'importance de traiter le sujet de la

mort, à hauteur d'enfant, par l'emploi des bons termes, et ce, avec honnêteté. Elle y déplore l'emploi de métaphores, de demi-vérités, voire carrément de mensonges, pour protéger les enfants d'un sujet qui fait pourtant partie de la vie.

Selon la croyance populaire, le deuil serait une « série d'étapes » saccadées et linéaires: le choc et le déni, la colère, la tristesse, puis l'acceptation. Or, il n'existe aucun consensus sur celles-ci. Pire encore, cette conception peut forger un sentiment de culpabilité chez les individus qui n'arrivent pas à « faire leur deuil » dans les délais prescrits par la société capitaliste. Chaque personne vit son deuil différemment et à sa manière. Il s'agit d'un processus. Accueillir les émotions désagréables est essentiel: elles sont une preuve du lien qui nous unit toujours à la personne décédée.

Ainsi, draper la vérité de velours pour éviter toute émotion inconfortable aux enfants et adolescent·es peut avoir des effets dommageables à long terme. Ultimement, ce que Josée Masson appelle des « maladresses d'amour » peut produire l'effet inverse de ce qui était initialement recherché.

DES MORTS QUI VALENT PLUS QUE D'AUTRES

Il y a de cela de nombreux mois, j'avais une conversation avec deux connaissances dans un autocar en route vers un événement public. L'une d'entre elles venait de perdre un être cher, mais qui ne faisait pas partie de sa famille biologique. Elle a nommé le manque de reconnaissance de ce type de deuil par l'État, qui se reflète dans les congés octroyés au travail qui

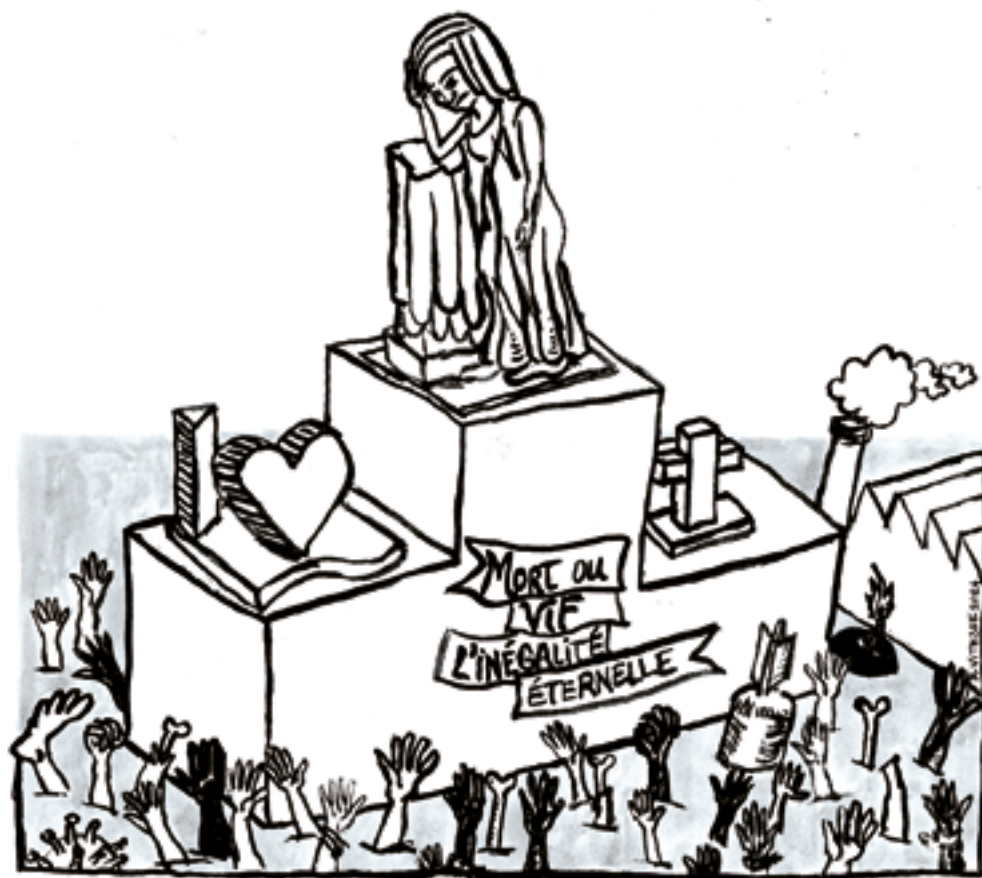


Illustration : Ramon Vitesse

tendent à privilégier la famille directe et nucléaire. Elle a qualifié cette situation de « hiérarchie de deuils ».

J'ai repensé à ce principe de « hiérarchie de deuils » lors des funérailles nationales de Karl Tremblay, chanteur du groupe mythique Les Cowboys Fringants, décédé en novembre 2023. Admiratrice de ce groupe depuis longtemps, je n'ai pu m'empêcher de me demander sur quels critères le gouvernement du Québec se basait pour choisir les personnalités qui allaient bénéficier de telles obsèques. Je me suis vite rendu compte que les critères étaient flous. Qui plus est, plusieurs chercheuses ont aussi relevé un biais de genre. En effet, peu de femmes au Québec ont eu droit à des funérailles nationales.

Le principe même de funérailles nationales interroge. Il sous-entend que certaines personnes devraient être davantage célébrées à leur mort parce qu'elles ont contribué de manière qualifiée d'exceptionnelle à notre société, que ce soit dans le domaine des arts, de la culture, de la politique ou encore du sport. Ce principe dément l'idée que toutes les vies se valent.

On n'a qu'à penser à toutes ces personnes migrantes anonymes qui décèdent en Méditerranée en quête d'une vie meilleure, dans une indifférence quasi totale. Un sort bien différent des cinq explorateurs milliardaires du sous-marin Titan de la compagnie Oceangate, qui sont morts en mer pour avoir voulu visiter l'épave du Titanic l'an dernier. L'affaire avait généré une grande couverture médiatique en pleine course contre la montre pour leur porter secours. Aujourd'hui, la Palestine croule sous les morts que l'on ne finit plus de compter. Selon l'Organisation des Nations Unies, au 10 septembre 2024, plus de 16 000 enfants à Gaza ont été tués depuis le 7 octobre 2023 par l'armée israélienne.



AIDE MÉDICALE À MOURIR ET INÉGALITÉS

Au Québec, au terme d'un processus ayant été guidé par le principe de « mourir dans la dignité », l'aide médicale à mourir a été rendue légale en 2014. En 2022, plusieurs médias ont rapporté que, par rapport à la Belgique, près de 2,5 fois plus de personnes ont eu recours à l'aide médicale à mourir au Québec. Un taux qui dépasse également celui des Pays-Bas, faisant de la belle province le champion du recours à cette procédure dans le monde. Cela soulève de nombreuses questions auxquelles je ne prétends pas avoir toutes les réponses. Or, la travailleuse sociale en moi ne peut s'empêcher de se demander si la défaillance des soins de santé et des services sociaux, couplée à diverses formes de discrimination individuelles et structurelles, n'aurait pas un rôle à jouer pour expliquer ces taux records. Si nous avons tous et toutes ce dont nous avons besoin pour vivre et être épanoui-es, même dans la maladie, est-ce que ces chiffres seraient toujours aussi élevés?

On dit que nous sommes « tous égaux devant la mort¹ ». Dans les faits, même dans nos derniers retranchements, certaines vies valent plus que d'autres dans une société axée sur la productivité et qui fabrique une panoplie de deuils considérés sans aucune importance. **ab**

1. Le politologue et professeur camerounais Achille Mbembe et la professeure et théoricienne queer Jasbir K. Puar abordent la manière dont les rapports de pouvoir créent une hiérarchisation des vies humaines, plaçant les personnes racisées et les personnes queer au bas de l'échelle. Voir : Achille Mbembe, *Necropolitics*. Durham, Caroline du Nord, États-Unis, Duke University Press, 2019. Et Jasbir K Puar, *Terrorist Assemblages : Homonationalism in Queer Times*. Durham, Caroline du Nord, États-Unis, Duke University Press, 2018.

POUR ALLER PLUS LOIN

À babord! 97 – La mort, territoire politique et enjeu de pouvoir

www.ababord.org/La-mort-Territoire-politique-et-enjeu-de-pouvoir

EN ROUTE VERS LE FORUM SOCIAL MONDIAL DES INTERSECTIONS

Océane Leroux-Maurais et Carmina Mac Lorin*

Du 29 mai au 1^{er} juin 2025 aura lieu le Forum social mondial des intersections (FSMI) à Tiohtià:ke – Montréal, ainsi que dans plusieurs autres territoires du monde, notamment en Afrique et en Asie, avec une composante en ligne. Coup d’œil sur cet événement phare à venir.

Cette grande rencontre s’inscrit dans la mouvance altermondialiste qui prône l’idée qu’un autre monde est possible, et nécessaire. De cet élan est né le Forum social mondial (FSM), dont la première édition a eu lieu à Porto Alegre au Brésil en 2001, et qui a accueilli près de 35 000 personnes à Montréal en 2016. Depuis sa création, le FSM a inspiré de nombreuses initiatives à travers le monde, dont le FSMI. Son organisation repose d’ailleurs sur la Charte des principes du FSM, en valorisant notamment l’horizontalité et l’ouverture, à travers un espace où les actrices et acteurs de la société civile peuvent se rencontrer et collaborer en vue de changements sociaux concrets.

UN FORUM AXÉ SUR LES INTERSECTIONS

Nous vivons une époque où les défis politiques et sociaux s’aggravent et se multiplient. Les sociétés à travers le monde sont confrontées à des tensions, exacerbées par la montée de l’extrême droite. En résulte une polarisation accrue dans les médias et sur les réseaux sociaux créant une atmosphère de peur et de méfiance envers «l’Autre». Le concept d’intersections, fondement du Forum social mondial des intersections, vise à reconnaître les souffrances provoquées par ces systèmes et à ouvrir des espaces de dialogue et de propositions d’actions. Dans un contexte mondial marqué par des inégalités structurelles et des crises écologiques, il devient impératif de trouver des voies de coopération qui transcendent les frontières, et qui prennent en considération les multiples inégalités et discriminations qui s’entremêlent.



L’intersectionnalité, telle qu’introduite par Kimberlé Crenshaw, a permis de montrer comment les axes de discrimination et de privilège s’entrecroisent (sexe, race, classe, etc.). Cette théorie est ainsi souvent utilisée pour mieux comprendre les inégalités, les rapports de pouvoir, et les difficultés concrètes auxquelles font face de nombreuses populations. La notion d’intersection est novatrice en cela qu’elle propose de creuser la compréhension de ce contexte, tout en invitant à mettre en œuvre des solutions qui traversent les frontières habituelles des milieux militants, artistiques, sociaux, professionnels et géographiques.

Dans ce contexte, les intersections, ces croisements qui nous unissent, s’avèrent aussi souhaitables à identifier que nécessaires à mettre en œuvre. Elles nous permettent de tisser des liens entre la société civile, les cultures, les générations, ainsi que les différentes luttes et actions sociales. Celles et ceux qui se mobilisent en route vers le FSMI aspirent à dépasser les cloisons qui séparent les mouvements sociaux, pour créer des synergies entre les individus et les causes, dans une perspective transnationale et intergénérationnelle.

En réunissant des personnes et organisations de milieux et de disciplines variés, l’espace d’échange offert par le FSMI

favorise un espace de co-construction et de co-apprentissage bienveillant et émancipateur, où l’écoute et le respect guident les échanges et les actions. Ce cadre permet à diverses luttes — telles que la justice climatique, les droits des peuples autochtones, le féminisme, ou encore les enjeux des milieux ruraux et urbains — de confluer dans un espace commun.

UNE PARTICIPATION INCLUSIVE ET DIVERSIFIÉE

Le FSMI est un processus et un événement ouvert, partout au Québec, au Canada, et à travers le monde. Sur le territoire québécois, on s’attend à une large participation de la jeunesse, ainsi que des membres de diverses communautés de Tio’tia:ke – Montréal et des régions du Québec. Des espaces seront créés pour que chaque personne puisse contribuer, quel que soit son profil. L’événement se veut intergénérationnel, interculturel, créatif et inclusif, permettant à toutes les voix de s’exprimer. L’objectif est d’encourager un brassage d’idées et d’expériences, afin que les échanges transcendent les frontières géographiques et sociales. Le FSMI se donne pour mission de construire un espace où la société civile dans toute sa diversité peut se retrouver, échanger, et co-construire des solutions aux défis locaux et mondiaux.

Il s’agit d’un événement auto-programmé, ce qui signifie que les groupes, qu’ils soient formels ou informels, seront invités à proposer des activités en lien avec leurs préoccupations. Sur le plan pratique, il y aura des ateliers, des conférences, des spectacles, des actions, et bien plus encore. Le tout sera organisé dans un esprit festif,



Photo : Luna Choquette

créatif et participatif, permettant à toutes et à tous de s'engager pleinement.

L'événement s'étalera sur quatre jours, débutant le 29 mai 2025 par une cérémonie d'ouverture avec une marche, un spectacle, et des activités participatives. Les deux jours suivants seront consacrés à des activités autoprogrammées, où des espaces d'intersection seront ouverts pour favoriser les échanges entre les participant·es. Des conférences avec des personnalités reconnues, organisées en collaboration avec le Collectif la Grande transition¹, ainsi que des programmations culturelles enrichiront également l'événement. Enfin, la dernière journée prendra la forme d'une foire aux kiosques, où les initiatives d'actions et d'intersections seront mises en avant, avant la fermeture officielle de l'événement. L'événement de clôture marquera également le processus en route vers le prochain Forum social mondial (FSM) qui se tiendra au Bénin en 2026.

UN PROCESSUS DÉJÀ EN MARCHÉ

Le FSMI 2025 s'inscrit dans un processus qui a débuté en avril 2023, avec la création du Réseau mondial des intersections (RÉMI). Ce réseau facilitateur du FSMI

rassemble aujourd'hui plus de 80 organisations locales et internationales issues de tous les continents, ainsi que près de 200 membres individuels. Jusqu'à présent, cinq assemblées ouvertes ont eu lieu, avec des rencontres tous les trois mois. Des cercles de travail sont également mis en place afin de préparer le FSMI de manière concrète. Toute personne désireuse de s'impliquer davantage dans le dynamique en route vers le FSMI peut contacter le RÉMI à travers son site web : intersectionsglobal.net

L'appel à programmation sera ouvert en novembre, permettant à de nombreuses autres organisations de se joindre au processus. La mobilisation s'intensifie également au Québec, afin d'encourager l'adhésion de nouvelles organisations au RÉMI et de peupler la programmation du FSMI avec des collectifs et initiatives du territoire de Tio'tia:ke – Montréal et d'ailleurs dans la province.

Le FSMI 2025 promet d'être bien plus qu'un simple événement : il est conçu comme un processus collectif visant à renforcer les solidarités transnationales face aux crises contemporaines. À travers le concept d'intersections, il offre une

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour adhérer au RÉMI : actionnetwork.org/forms/adhesion-au-remi-en-route-vers-le-fsmi-adhesion-al-remi-en-el-camino-hacia-el-fsmi-join-the-gin-towards-the-wsfi-2025?source=direct_link

Facebook : Forum social mondial des intersections

Instagram : fsmi_2025

Tik Tok : fsmi2025

opportunité unique de décroiser les luttes sociales et de créer des liens entre les personnes, les organisations, et les mouvements divers. Il s'agit d'un espace d'apprentissage, de réflexion, et surtout d'action, qui prône une vision féministe, antiraciste, bienveillante, et inclusive du changement social. Le FSMI se veut un moteur d'actions transformatrices, capable de mobiliser une diversité d'actrices et acteurs dans une dynamique de coopération transnationale. Il ouvre un espace nécessaire pour que les voix, les perspectives, et les actions se croisent, s'enrichissent mutuellement, et contribuent à bâtir un autre monde, un monde plus juste, solidaire et durable.

Suivez-nous sur les réseaux pour ne rien manquer du processus en route vers le FSMI et adhérez au Réseau mondial des intersections (RÉMI) pour recevoir toutes les informations par courriel! 

* Membres de Katalizo et du secrétariat du Réseau mondial des intersections

1. La Grande transition est un colloque international dont la cinquième édition aura lieu dans le cadre du FSMI. Il aura pour thème « Raviver les solidarités post-capitalistes ». Pour plus d'information : lagrandetransition.net



Illustration : Elisabeth Doyon

HYPOCRISIE COLONIALE DU CANADA

DU T-SHIRT ORANGE À LA PALESTINE

Jade Almeida

Le 30 septembre, le Canada reconnaît son passé colonial en hommage aux victimes des pensionnats autochtones, mais ferme les yeux sur sa complicité dans le génocide en Palestine. Cette contradiction illustre une hypocrisie flagrante, où les excuses pour les atrocités passées cachent une complicité dans les massacres contemporains.

Nous sommes le 6 octobre 2024, je rédige cette chronique à la veille de l'anniversaire du génocide en Palestine, un an déjà, et une semaine après le jour de commémoration du t-shirt orange, le 30 septembre. Ce jour

d'hommage aux enfants autochtones arrachés à leurs communautés et placés de force dans des pensionnats résonne avec encore plus de gravité quand on se rappelle que plus de 150 000 enfants autochtones

ont été envoyés dans ces institutions à travers le Canada, où des milliers ont trouvé la mort¹. Selon les estimations, plus de 6 000 enfants seraient décédés dans ces pensionnats en raison des mauvais traitements, de

la malnutrition et des abus systématiques. Le chiffre réel pourrait être bien plus élevé. Encore aujourd'hui, des centaines de familles continuent de chercher des réponses sur le sort des enfants disparus, dont beaucoup ont été enterrés dans des tombes anonymes.

Pendant ce temps, en Palestine, les chiffres du massacre continuent de défiler sur les réseaux sociaux. Plus de 40 000 Palestinien·nes ont été tué·es par les attaques israéliennes, dont plus de 16 000 enfants. Plus de 70 000 tonnes de bombes ont été larguées sur Gaza, causant le déplacement de plus de 90 % de la population. Aujourd'hui, plus de 90 % des habitant·es souffrent de malnutrition, et 22 % sont confronté·es à la famine².

Je pourrais noyer cette chronique sous un flot de statistiques, mais même cela ne suffirait pas à capturer l'ampleur de l'horreur qui se joue actuellement sous la violence génocidaire d'Israël, soutenue par les puissances du Nord, dont les États-Unis et le Canada. La Palestine est en première ligne, mais d'autres pays du Moyen-Orient, comme le Liban, le Yémen et la Syrie, subissent à leur tour des tentatives de destruction.

LA PRODUCTION DU HANDICAP COMME MOYEN DE CONTRÔLE

Si les chiffres soulignent avant tout la mort, il en est d'autres qui annoncent l'âpreté de la survie. En moyenne, 10 enfants perdent une ou deux jambes chaque jour. Cette violence, loin de se limiter à l'élimination physique, illustre un phénomène plus insidieux : celui de la mutilation comme outil de contrôle.

Dans son ouvrage *The Right to Maim: Debility, Capacity, Disability*, Jasbir Puar introduit le concept de droit à mutiler pour décrire comment les États coloniaux exercent, entre autres, des formes de violence qui blessent, mutilent et affaiblissent les populations sans les tuer. Puar soutient qu'Israël adopte une stratégie qui dépasse l'élimination physique des Palestinien·nes. Plutôt que de chercher uniquement à tuer, l'État choisit de mutiler, de blesser, de maintenir les corps dans un état de vulnérabilité chronique, ce qui lui permet de

contrôler une population en rendant plus difficile l'organisation de sa résistance. Cette stratégie biopolitique consiste à gérer la vie plutôt que la mort, en réduisant la mobilité et la santé des Palestinien·nes. Mutiler, blesser sans tuer, c'est impacter durablement les corps, tout en évitant les accusations directes d'extermination massive.

DU COLONIALISME AU GÉNOCIDE : CONTINUITÉ DES VIOLENCES

Ce concept de droit à mutiler s'ancre dans une logique plus large de nécropolitique, telle qu'élaborée par l'historien et politologue camerounais Achille Mbembe. La nécropolitique se concentre sur la manière dont le pouvoir étatique décide qui doit vivre et qui doit mourir, particulièrement dans les contextes coloniaux où les populations autochtones et/ou racisées sont perçues comme des populations dont on peut disposer librement. Mais cette politique ne se limite pas à la mort ; elle englobe aussi la gestion de la vie sous des conditions insoutenables.

C'est là que le droit à mutiler de Puar trouve écho dans l'histoire des violences faites aux communautés autochtones, notamment au Canada avec les survivant·es des pensionnats autochtones. Ces pensionnats, mis en place par le gouvernement canadien en collaboration avec l'Église catholique, ont déraciné des générations d'enfants autochtones, les exposant à des abus physiques, sexuels et/ou psychologiques. Ils et elles ont aussi été mutilé·es au niveau de leurs cultures et de leurs identités, arraché·es à leurs langues, leurs traditions et leurs communautés. Tout comme la violence et la pollution continue des entreprises extractives sur les territoires autochtones empoisonne les corps au mercure ou à l'arsenic sur des générations. Ce trauma intergénérationnel a laissé des cicatrices profondes : taux d'incarcération élevé, pauvreté endémique dans les réserves, violences policières, disparitions et assassinats de femmes autochtones. Ces pratiques contemporaines reflètent la manière dont les États continuent de contrôler les corps et les esprits des populations autochtones, en prolongeant la souffrance.

LES CONTRADICTIONS DE LA POLITIQUE SPECTACLE

Le 30 septembre, un jour férié fédéral au Canada, vise à rendre hommage et à reconnaître les torts du passé envers les communautés autochtones. Pourtant, 2024 expose plus que jamais l'hypocrisie d'une telle reconnaissance, alors que le Canada soutient activement le génocide en Palestine tout en organisant des minutes de silence et des cérémonies en orange sur son propre sol.

Cette dichotomie, entre les excuses pour les génocides passés et la participation aux génocides actuels, est emblématique de la politique spectacle que les pouvoirs en place affectionnent tant. C'est l'image de Justin Trudeau agenouillé avec un ourson en peluche sur les tombes des enfants autochtones tandis que des enfants sont enterré·es vivant sous les bombes israéliennes avec le soutien économique et politique du Canada.

À plus petite échelle, cette contradiction se manifeste dans nos institutions : McGill, par exemple, ferme son campus le 7 octobre, en forçant les cours en ligne et en investissant massivement dans la surveillance de ses étudiant·es plutôt que d'accepter de désinvestir des entreprises liées à l'État israélien. Pendant ce temps, l'UQAM envoie ses gardes harceler les étudiant·es et les associations pro-palestiniennes, tout en affichant fièrement ses couleurs oranges quelques jours plus tôt pour la Journée du t-shirt orange. La réconciliation, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est moins destinée à réparer les torts qu'à pacifier les consciences, permettant ainsi à la violence coloniale de perdurer sans heurts. D'un génocide à l'autre. 

1. Centre national pour la vérité et la réconciliation

2. www.aljazeera.com/news/longform/2023/10/9/israel-hamas-war-in-maps-and-charts-live-tracker

CAMPEMENT PROPALESTINIEN À MCGILL

FAIRE COMMUNAUTÉ

Edward Bennaim, médic' de rue

Témoignage et réflexions sur l'expérience d'un médic' au campement de solidarité avec la Palestine à l'université McGill, l'isolement militant et la suprématie blanche.

Entre les mois d'avril et août 2024, j'ai eu la chance d'être médic' au campement en solidarité avec Gaza à l'université McGill. Notre objectif consistait à pousser l'université à mettre fin à ses investissements dans de nombreuses compagnies sionistes ou fabricantes d'armes, ainsi qu'à nous rejoindre dans notre solidarité avec la cause palestinienne. La communauté montréalaise nous a largement épaulé-es et soutenu-es. Comme une artère nourrissant un cœur battant, un flot constant de dons comblait tous nos besoins. Des mères nous apportaient des sacs débordant de vêtements pour que nous n'ayons jamais froid ainsi que des repas chauds, faits maison, pour que nous n'ayons jamais faim. Des pères nous donnaient ce dont nous avions le plus cruellement besoin: des bouteilles d'eau, des collations, des électrolytes, des médicaments. Nous nous sentions choyé-es comme si nous étions leurs propres enfants. Des travailleur·euses de la santé ont consacré quotidiennement des heures de leur temps précieux pour nous fournir les ressources qui nous permettaient de prendre soin de notre propre santé et de celle de nos camarades.

CONTRE VENTS ET MARÉES

Souvent, lors des froides nuits printanières, j'ai avidement recherché la chaleur dans les bacs remplis à craquer de vêtements donnés, multipliant les couches jusqu'à ce que j'arrive à m'endormir. Le soleil matinal transformait ma tente glaciale en monstrueuse *air fryer* de toile, je me réveillais avec un mal de tête assourdissant. Chaque matin, j'entendais le son des pas de mes camarades alors que les cuistots préparaient une réponse à la question «qu'est-ce qu'on mange?».



Agenda militant *School Schmoool*, un projet de militan·tes de McGill et Concordia.

Au cours des premières semaines du campement, il a plu pour ce qui nous a semblé être une semaine entière. Nous crevions de froid, dormant dans la boue. Des campeur·euses se réveillaient au milieu de flaques d'eau, le camp ressemblait à un marécage à ce stade-ci. Lors d'une de ces journées interminables, je mangeais un repas qu'un organisme nous avait donné (je crois que c'était du poulet et du riz), debout en avant du camp, alors que j'aperçus un minivan se stationnant aux portes du campus. Un homme sortit du véhicule,

en ouvrit le coffre et en sortit la chose qui a sauvé le camp d'une noyade assurée: des palettes de bois. J'ai dû aller me réchauffer dans la bibliothèque anarchiste et quand je suis revenu, les campeur·euses avaient creusé un système d'irrigation pour empêcher l'eau de s'accumuler autour de leurs tentes, pour ensuite les recouvrir de palettes, créant des chemins reliant toutes les parties du camp. Les éléments n'ont pas toujours été cléments: il y a des jours où j'ai dû grimper dans des arbres pour resserrer et sécuriser les bâches avant la



pluie, ou remonter des tentes après l'orage, ou bien accumuler le plus de bouteilles d'eau et d'électrolytes possible avant les canicules.

Pendant les temps chauds, sous le soleil brûlant de juillet, il y avait 90% de chances qu'on me trouve à la porte du camp. Je passais 3, 4, 12, 24 heures à cette porte, à m'assurer qu'il n'y ait que les personnes autorisées qui puissent passer. Des heures et des heures à répéter: «peux-tu être endossé-e par deux campeur-euses?», «non, je ne vais pas entretenir un débat sur l'humanité des Palestinien-nes avec toi» et «oui, je t'assure que je ne suis pas un *self-hating jew*».

ROMPRE L'ISOLEMENT

J'ai rencontré un-e manifestant-e près du campement avec qui je me suis rapidement lié d'amitié. Je lui apportais du poulet et du riz de la cuisine et iel m'accompagnait lors de mes sempiternels quarts de nuit au son d'histoires, de blagues et de conversations qui faisaient filer les heures. Une fois, iel m'a expliqué pourquoi le campement lui tenait autant à cœur, et à quel point c'était difficile d'exister chaque jour en étant témoin de tels cauchemars sur nos écrans, se déroulant en temps réel. Pour certain-es, cette violence est inconcevable, incompréhensible. Pour le peuple

palestinien issu de la diaspora, ces images sont trop tangibles, trop familières. «Je vois ma mère, mon père, mes cousin-es dans les corps qu'on retire des débris», m'a-t-iel dit.

En réalité, être témoin de ces scènes perturbantes filmées à Gaza nous a porté-es à nous retirer et à nous isoler les un-es des autres. Comment continuer à fonctionner normalement en sachant que cette société produit de toutes pièces notre consentement à être complices de crimes commis en notre nom? Et à tout cela s'additionne l'isolement causé par la marginalisation préalable. Il y a une raison claire pour laquelle je me sentais si à l'aise avec ce groupe d'ami-es que j'avais rencontré-es près de cette porte. Cet endroit était un cadeau, unique, qui a réuni dans une lutte commune des personnes qui ne se seraient rencontrées sous aucune autre circonstance, nous permettant de se sortir des méandres de la solitude.

FAIRE FLEURIR LA SOLIDARITÉ

Quand on rejoint un mouvement en solidarité avec un peuple dont on ne fait pas partie, on doit garder en tête que cet espace n'a pas été conçu pour nous. même si notre aide est appréciée, on doit écouter celles et ceux qui seront affecté-es par cette «aide». Oui, on a contribué à bâtir ce campement de ses mains, on y a donné son amour, sa douleur, sa sécurité physique, son quotidien, tout pour construire cette petite ville à partir de rien, mais en aucun cas on ne

devrait se croire autorisé-e à penser que ce lieu nous revient de droit ou que l'on est le ou la mieux placé-e pour savoir ce qu'il lui faut.

En tant que personne de bonne conscience, on pourrait être porté-e à approcher ce genre d'environnement avec un angle «post-racial» ou «color-blind». Il y a toutefois des personnes racisées autour de nous, qui souffrent de manière disproportionnée des conséquences de nos actions et de nos inactions à tous les jours. En d'autres mots, comme dit mon partenaire de porte «quand la marde pogne, tu peux toujours enlever ton keffiyeh le temps que la tempête passe. Nous, on ne peut pas sortir de notre peau, on ne peut pas enlever notre identité». Qu'importe notre classe socio-économique, en tant que personne blanche, nous risquons de ne jamais saisir toute la complexité de ces systèmes. Ça n'a pas à être un problème, tant que l'on confronte son ouverture à apprendre des autres (même quand on ne pense pas que c'est nécessaire) comme un pilier central dans la structure de son antiracisme.

Tout le monde s'accroche à la suprématie blanche d'une manière ou d'une autre. Certain-es l'imaginent comme une bête aux dents acérées comme des lames de rasoir, d'autres comme le monstre dans leur placard. Je choisis de la voir comme une plante envahissante qui enfonce profondément ses racines dans ta terre. Empiétant sur les récoltes, on doit l'arracher à la racine, dont on ne peut jamais atteindre les extrémités. On doit s'habituer à continuellement extirper les nouvelles pousses, retourner la terre, ramasser les ramifications laissées en arrière. Les mauvaises herbes font partie de la réalité d'avoir un jardin, elles reviennent chaque printemps, et si on essaie de les ignorer, elles tueront le jardin que l'on a mis tant de temps à cultiver. Si nous voulons que les choses changent, si nous voulons empêcher que des systèmes cruels et dangereux se perpétuent, nous devons apprendre et évoluer afin de créer un front commun et uni pour désherber notre jardin. 



NORTHVOLT

QUAND LE VERT VIRE AU GRIS

Jacinthe Villeneuve, porte-parole Comité Action Citoyenne - projet Northvolt

Le 28 septembre 2023, c'est un François Legault ému et fier qui a fait l'annonce de la venue prochaine du fabricant suédois de batteries Northvolt en sol québécois. Depuis, le plus gros investissement privé de l'histoire du Québec a fait couler beaucoup d'encre. Récit d'un projet politique « vert » ayant viré au gris.



Photo : Comité Action Citoyenne

Bien avant les grandes annonces, les conférences de presse et les flashes des appareils photo, la filière batterie québécoise était en préparation. En 2019, une étude commandée par Propulsion Québec, réalisée par la firme KPMG, dévoile le grand potentiel du Québec de se tailler une place dans la filière batterie lithium-ion. Des démarches

de prospection d'investissements directs étrangers sont alors lancées. C'est dans le cadre de ces démarches, qu'en 2020, les premiers contacts entre Northvolt et le gouvernement québécois ont eu lieu derrière des portes closes. Néanmoins, en février 2023, on pouvait entendre des chuchotements entre les murs de l'Assemblée

nationale. Des modifications, spécifiques à la filière batterie, aux règles d'assujettissement à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) ont été proposées. Le député Haroun Bouazzi (QS) s'y intéresse et pose des questions au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre

Fitzgibbon, qui se défile alors. Les modifications seront pourtant adoptées en juillet.

LA FAÇADE VERTE

Lors de la grande annonce de l'arrivée de Northvolt sur un terrain juxtaposant McMasterville et Saint-Basile-le-Grand en Montérégie, on vante les bienfaits économiques et écologiques de l'entreprise. «*Northvolt va fabriquer les batteries les plus vertes du monde*», clame-t-on, en plus de participer à la décarbonisation du Québec. En arrière-plan, les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ont une patate chaude politique entre les mains. Le projet devra passer coûte que coûte et ce, même si ça nécessite des entorses. Puis, il y a aussi les citoyen·nes des villes hôtes de l'usine. Alerté·es par des articles dans le journal local, iels étaient allé·es s'informer, poser des questions et nommer leurs inquiétudes trois jours plus tôt à la séance du conseil de leur ville. On leur avait alors dit que la venue de Northvolt n'était pas encore confirmée. Quand François Legault a déclaré qu'il faisait de la politique pour des jours comme celui-ci, ce fut une claque en plein visage.

Moins d'une semaine après l'annonce du grand projet, des représentant·es de Northvolt, certain·es embauché·es depuis à peine plus de deux semaines par l'entreprise, arrivaient avec des bannières promotionnelles sous le bras. Dans une posture de conquérants, iels sont venu·es exposer aux populations de McMasterville et de Saint-Basile-le-Grand leur beau, grand et surtout, très vert projet via différents kiosques. Si certain·es sont parti·es rassuré·es, voire enchanté·es par le projet, d'autres sont resté·es sur leur faim. Les produits chimiques impliqués dans la fabrication des batteries, les enjeux de sécurité et ceux liés à l'emplacement du terrain sont rapidement survolés. Le ton se veut rassurant et rempli de promesses: des emplois payants par milliers, des retombées économiques importantes, une voie d'accès par la route 116 pour éviter de passer dans les quartiers résidentiels, etc. Clairement, le but n'est pas d'informer, mais de promouvoir le projet.

Le gouvernement a beau répéter que le terrain convoité par Northvolt est fortement contaminé par son passé industriel, que les poissons s'y trouvant ont probablement trois yeux, la population avoisinante sait qu'il n'en est rien. Laissées à l'abandon depuis plusieurs années, la faune et la flore s'y épanouissent. Durant la pandémie, alors que tout avait été mis sur pause, de plus en plus de gens se sont mis à arpenter le terrain, obnubilés par toute sa beauté. On pouvait y apercevoir une grande variété d'oiseaux, des cerfs de Virginie, des renards, des tortues, des asclépiades amies des papillons monarques, de très grands arbres matures et plusieurs marais. Ce n'était peut-être pas le jardin d'Eden, comme le dira le ministre Fitzgibbon, mais ces milieux humides, véritables capteurs de carbone naturels, faisaient partie des tout derniers existant en Montérégie.



LA POPULATION SE MOBILISE

Constatant que les élu·es municipaux buvaient les paroles de l'entreprise et des gouvernements, et que l'opinion citoyenne n'était pas prise en compte, le Comité Action Citoyenne - projet Northvolt a vu le jour. Le C.A.C (prononciation: *c'est assez*), a comme objectif que le projet soit soumis à une enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Les règles d'assujettissement ayant été modifiées quelques mois plus tôt, le Comité fait pression auprès de Benoît Charette, ministre de l'Environnement pour qu'il utilise son pouvoir discrétionnaire et

soumette le projet au BAPE. Ainsi, les citoyen·nes auraient l'occasion de se prononcer lors d'audiences publiques. Une enquête du BAPE permettrait de faire la lumière sur les impacts sociaux (santé et qualité de vie, accès à l'information, éthique), économiques (retombées locales, finances publiques, compétitivité, investissements, production et consommation de biens et services) et écologiques (biodiversité, services écologiques, contaminants, conservation, qualité des eaux, des sols et de l'air). Toutefois, le ministre a fait fi des demandes.

Loin de se décourager, le C.A.C. s'est alors mis en quête des réponses tant espérées. Iels ont fait appel à des spécialistes dans différents domaines pour informer et sensibiliser la population aux impacts possibles de Northvolt. Deux assemblées publiques ont été tenues. Frédéric Laurin (PhD en économie), Lucie Sauvé (chercheuse, pionnière de l'éducation relative à l'environnement), Stéphanie Pellerin (chercheuse, spécialiste en écologie des milieux humides) et Jean Baril (avocat à la retraite et ancien membre du BAPE) sont venu·es partager leurs savoirs, nous laissant libres de nous faire notre propre idée. Environ 225 citoyen·nes se sont déplacé·es pour assister aux conférences. Celles-ci ont agi comme catalyseur. C'en était assez d'être ignoré·es.

Les Mères au front, le Réseau Demain le Québec (Fondation David Suzuki), le MARE (Mouvement d'action régionale en environnement), SNAP Québec (Société pour la nature et les parcs) ainsi que d'autres regroupements écologiques, syndicaux, citoyens, étudiants ont tendu la main au C.A.C. Ensemble, ils ont mis la pression à coups de manifestations, de courriels, de vidéos, de cartes postales, de lettres ouvertes et de pétitions. L'une d'elle est déposée le 1^{er} février 2024 à l'Assemblée nationale du Québec par le député solidaire Haroun Bouazzi.

QUAND LE CHAT SORT DU SAC

Ce projet, le gouvernement caquiste a tenté de nous le montrer sous son meilleur jour et le vendre à la population. Toutefois, la vérité finit toujours par triompher. Sous la

pression, le 6 mars 2024, le ministre Benoit Charette cède et admet avoir voulu éviter à Northvolt de passer par la procédure d'enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) par « manque de temps ». Puis, tout s'accélère.

En Suède, les accidents se succèdent. Certains sont mortels alors que d'autres ont laissé des séquelles importantes aux employé-es impliqué-es. Des enquêtes ont été menées sur des emplois d'immigrant-es illégaux, ou encore la contamination d'un cours d'eau suite au non-respect de la réglementation sur l'entreposage de substances toxiques. Aujourd'hui, à la suite de l'enquête sur la mort d'un employé, l'entreprise Northvolt est soupçonnée d'homicide involontaire et de négligence.

Au Québec, le pompage et le rejet d'eau dans la rivière Richelieu, source d'eau potable et milieu de vie du chevalier cuirré, une espèce de poissons menacée, est une source d'inquiétudes. Longtemps, Northvolt et le gouvernement ont évité les questions à ce sujet, jusqu'au jour où les médias ont dévoilé que l'entreprise prévoyait de pomper 25 millions de litres d'eau par jour dans la rivière. De plus, des contaminants tels que le lithium, ayant des effets négatifs reconnus sur le cerveau, se retrouveraient probablement dans la rivière Richelieu. Du nickel, un important cancérigène, menaçait aussi de se retrouver dans l'air.

Enfin, une restructuration chez Northvolt est annoncée. À vouloir tout faire trop vite, l'entreprise a mis les pieds dans les plats. Faute de pouvoir répondre à ses engagements, la jeune pousse suédoise a perdu plusieurs contrats importants. Les dettes s'accumulent et l'entreprise licencie 1600 personnes en Suède, dont certaines personnes immigrantes à peine employées.

Toutefois, au Québec, dans la charmante localité de McMasterville, rien n'y paraît. En bordure de la rivière Richelieu, sur la fragile route 223 pourtant interdite aux camions, les poids lourds se succèdent. La voie d'accès promise n'ayant toujours pas vu le jour, plusieurs centaines de véhicules passent quotidiennement devant des maisons, près des écoles, et roulent sur les trottoirs faute d'espace pour tourner. Malgré les déboires de Northvolt et



Photo : Comité Action Citoyenne

un retard de 18 mois annoncé, le projet se poursuit. Jusqu'à présent, c'est 710 millions de fonds publics qui ont été investis. 300 autres millions iront possiblement les rejoindre dans les prochains mois quand les murs de l'usine feront leur apparition. Malgré toutes les tuiles qui tombent, le gouvernement Legault demeure confiant.

Si une étude du BAPE avait eu lieu, cette catastrophe annoncée aurait-elle pu être évitée? Absolument. Northvolt aurait été dans l'obligation de jouer cartes sur table. Avec toutes les informations en main, nous aurions pu faire un choix éclairé, mieux planifier voire éviter le projet en tant que tel. Faute de BAPE, les informations arrivent au compte-goutte. De plus, le projet ayant été scindé en trois parties, ce qui suivra est d'autant plus nébuleux.

LA BATAILLE SE POURSUIT

Une année s'est écoulée depuis la grande annonce verte du gouvernement, les sourires, les regards fiers, les poignées de mains et les flashes des appareils photos. Depuis, un terrain qui était rempli de vie

a été complètement déboisé. Les contaminants qui y étaient emprisonnés sont à présent libres de ruisseler à la moindre bordée de pluie vers le Richelieu. Le super ministre Fitzgibbon a quitté le navire avant que celui-ci ne prenne l'eau. De l'argent, beaucoup d'argent, a été investi et encore plus d'argent a été perdu. Cependant la force citoyenne ne lâche pas. Afin de réaliser des analyses des sols, s'assurer que l'eau potable l'est toujours, une levée de fonds en collaboration avec le Fond Héritage pour l'Environnement a été mise sur pied par le C.A.C. Les membres du Comité poursuivent leurs démarches. Quand ce n'est pas l'échantillonnage qui les occupe, ce sont les démarches en lien avec le changement de zonage, de multifonctionnel à industriel, annoncé à McMasterville. Leurs temps libres, ieIs les occupent à faire des recherches sur la filière batterie, créer des tracts, des capsules d'informations, planifier de nouvelles assemblées citoyennes. Leur espoir, que plus jamais le vert ne vire au gris. 



COUILLART ET COUILLARD, OU LE PASSÉ QUI N'EST PAS PASSÉ D'OLIVIER LE JEUNE À PIERRE CORIOLAN ET INVERSEMENT

Philippe Néméh-Nombré*

Nous vivons, au Québec autant qu'ailleurs, dans l'espace de circulation de la modernité occidentale, dans l'après-vie de l'esclavage toujours en déploiement, dans le futur anticipé par l'esclavage moderne des Africain·es, par le passé qui n'est pas passé mais se répète, se déplace, se replace. Et la texture de cette durée a un nom, des noms.

Je suis devenu regent en Canada: j'auois l'autre iour vn petit Sauvage d'vn costé, et vn petit Negre ou Maure de l'autre, ausquels j'apprenois à cognoistre les lettres. [...] [C]e petit Sauvage est celui qu'on nous laissera bien tost tout à fait; ce petit Negre a esté laissé par les Anglois à ceste famille Françoisé qui est icy.

Le «petit Negre» dont parle le prêtre jésuite Paul Le Jeune en 1632, auquel il donnera son propre nom, Olivier Le Jeune, est le premier esclave documenté de la Nouvelle-France. Arrivé en 1629, il est peu de temps après «laissé par les Anglois à ceste famille Françoisé qui est icy», celle de Guillaume Couillart, premier colon français anobli par le roi, et de sa femme Guillemette Hébert, fille du premier cultivateur de la Nouvelle-France, Louis Hébert. Le «petit Negre» Olivier Le Jeune est la propriété des Couillart-Hébert, chez qui résident aussi deux des trois jeunes Autochtones que Champlain souhaite emmener en France; propriété des Couillart-Hébert au même titre que les terres dont ceux-ci héritent de Louis Hébert à sa mort et de celles que leur accorde Samuel de Champlain; propriété, aux côtés de deux «sauvageresses» à «civiliser», des tout premiers propriétaires terriens en Nouvelle-France.

UNE NÉGATION ESSENTIELLE

En plus de son ampleur, c'est précisément quant à ce qui en sera l'objet que se distinguent les dimensions les plus singulières et durables de l'esclavage moderne des Africain·es: avant et après toute quantification et rationalité économique,

l'esclavage moderne des Africain·es repose sur, et consolide, une compréhension de (ce) qui est noir comme négation essentielle et nécessaire du monde moderne, de sa conceptualisation de l'humanité et de la liberté jusqu'à la structuration de son mode de production. Ainsi, pour peu que nous acceptions la modernité (ontologique, épistémologique, politique) de nos sociétés contemporaines, nous reconnaissons aussi la durée de ce qui lui est négativement essentiel et nécessaire: nous vivons, dans ce sens, dans l'après-vie de l'esclavage toujours en déploiement, par le passé qui n'est pas passé mais se répète, se déplace, se replace. Et dans le contexte du projet colonial en formation depuis la Nouvelle-France, ce cadrage apparaît plus essentiel encore, considérant que les études statistiques, démographiques et économiques précipitent d'une part l'atténuation de l'intensité de l'esclavage depuis au moins la fin du 18^e siècle, présenté comme phénomène «bénin» et «marginal» lorsque reconnu, et d'autre part la structuration raciale qui à la fois la sous-entend et en émerge.

Les spécificités économiques, démographiques, géographiques, culturelles, légales et expérientielles de l'esclavage et de la violence anti-noire dans la société en construction depuis la Nouvelle-France, autrement dit, en font ressortir les paramètres localisés bien plus qu'elles n'en évacuent la réalité. Sous les régimes français puis britannique, l'absence et l'impraticabilité d'une économie de plantation similaire à celle des colonies plus au sud

n'empêche en aucun cas sa rationalité raciale et culturelle et, ensuite, n'évacue pas mais, plutôt, contextualise la structuration, les intentions, les investissements et les dynamiques esclavagistes ainsi que leurs héritages dans la durée.

DEUX CENTS ANS D'ESCLAVAGE

Si le premier esclave noir recensé dans ce qui deviendra le Québec, dit Olivier Le Jeune, remonte à 1629, c'est surtout à la fin du 17^e siècle que l'on situe l'augmentation numérique significative d'esclaves autochtones principalement arrivé·es du bassin du Missouri, mais aussi les premières formalisations discursives de la volonté et de la nécessité d'avoir des esclaves noir·es. En témoigne notamment, en 1689, le plaidoyer du procureur général Ruette d'Auteuil, qui fait valoir le bienfondé et la nécessité d'esclaves noir·es malgré les conditions météorologiques. Puis, en 1716, une requête des autorités coloniales en appelle du travail des esclaves noir·es notamment pour l'aide aux ainé·es, la culture de la terre, le défrichage et la défense du pays. Ces tentatives, cependant, demeurent peu fructueuses, principalement en raison des priorités économiques des acteurs non étatiques assurant la traite transatlantique. L'esclavage demeure donc essentiellement autochtone, et le sera tout au long de l'histoire esclavagiste du Québec et du Canada.

Jusqu'à 1709, pourtant, l'encadrement juridique de l'esclavage au Canada se résume à une application coutumière du Code noir, qui régit l'esclavage ►



Illustration: Elisabeth Doyon

dans les Caraïbes, et de sa déclinaison louisianaise, et ne s'applique sans équivoque *qu'aux Noir-es*. Ces codes assimilent les esclaves aux biens meubles et les distinguent clairement des sujets. C'est ensuite la déclaration de l'intendant Raudot en 1709 qui tiendra lieu de premier texte officiel quant à l'esclavage au Canada, formalisant le droit de propriété d'esclaves ainsi que les interdictions de la fuite et de la complicité dans la fuite. Alors que le texte marque les esclaves autochtones appelés « Panis »¹ d'une condition structurelle d'esclaves, il se garde cependant de déclarer les Autochtones « esclavables » au même titre que toute personne noire.

L'esclavage en Nouvelle-France, ainsi que plus tard sous le régime britannique qui en reconduira la structure et les paramètres légaux en favorisant plus encore l'asservissement des Africain-es, se poursuivra jusqu'au début du 19^e siècle. Le dernier acte de vente d'esclave est daté du 14 septembre 1799. On recensera au total près de 4200 esclaves, dont 2700 Autochtones (majoritairement des femmes) et 1500 Noir-es, arrivé-es de différents endroits par bateaux souvent aux côtés de différentes marchandises coloniales, vendu-es souvent plusieurs fois, acheté-es ou encore saisi-es, et majoritairement hommes. Ces esclaves, si l'on se fie au *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires* de Marcel Trudel malgré la difficulté d'un dénombrement fiable, se retrouvent en grande majorité en milieu urbain (73,1% des esclaves autochtones et 87,1% des esclaves noir-es), et sont la propriété notamment de marchands, officiers militaires, marins, religieux, juges, gouverneurs, législateurs, notaires, chirurgiens, cabaretiers, forgerons, bouchers, boulangers, tailleurs et imprimeurs. Ceux-ci, par ailleurs, sont à 84,7% francophones. Cette quantité « restreinte » d'esclaves, qui d'ailleurs n'est pas étrangère à la faible population coloniale, ne résorbe donc en aucun cas l'importance culturelle, politique et économique de l'institution ici.

DES SPÉCIFICITÉS QUÉBÉCOISES

Malgré la multidimensionnalité du travail accompli par plusieurs esclaves, en l'absence d'une économie basée sur la plantation, c'est l'espace domestique qui spatialise la relation genrée entre maîtres et esclaves en ce qu'il détermine leur proximité physique et ce qu'elle implique. La plupart du temps, les esclaves vivent dans la résidence de leurs maîtres plutôt que, par exemple, dans les quartiers d'esclaves que permettent et impliquent la matérialité de la plantation et le climat tropical. Cette proximité ne relève non pas, comme il a été suggéré par plusieurs, de l'«humanité» des maîtres, voire de l'inexistence de l'esclavage, mais bien davantage de la nature du travail des esclaves de même que de l'«entretien», c'est-à-dire de la surveillance, du contrôle, de l'hypervisibilité et de l'exposition aux violences genrées notamment reproductives, d'une commodité aussi rare et chère que convoitée.

Comme en témoignent les démarches entreprises par les autorités coloniales depuis la fin du 17^e siècle, de même que le prix de vente des esclaves, il est ici utile de noter encore une fois que tandis que la majorité des esclaves au Québec sont autochtones, cette proportion ne correspond pas aux volontés des colons, aux efforts des autorités coloniales, et aux premières législations en place. Cette proportion, autrement dit, ne correspond pas à l'ontologie politique raciale et à la place plus générale du Canada et du Québec dans le complexe esclavagiste atlantique, qu'il s'agisse de la construction de navires, du commerce de la morue qui aura nourri les esclaves dans l'espace Caraïbe, ou encore de la vente de milliers d'esclaves par l'illustre Pierre Le Moyne d'Iberville.

En plus de partager les paramètres généraux de la structuration moderne transnationale de l'esclavage et de la violence anti-noire, l'institution de l'esclavage au Québec déclenche ou remédie donc la violence anti-noire dans des paramètres spécifiques, qui créent la texture de l'après-vie de l'esclavage toujours en déploiement : urbanité, hétérogénéité de l'expérience noire localisée, proximité physique avec les maîtres et, conséquemment, permanence de la violence et de la surveillance.

PIERRE CORIOLAN ET L'APRÈS-VIE DE L'ESCLAVAGE

Le 27 juin 2017, quelques jours à peine après le dépôt par le premier ministre Philippe Couillard, descendant de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, d'une politique d'affirmation du Québec inscrite dans la longue durée de ce qui émerge au «moment où les Européens découvrent le 'Nouveau Monde'», tout juste quelques jours après : trois balles de 9mm, trente-six secondes de décharges de Taser et des coups de matraque mettent fin à la vie de Pierre Coriolan, un homme noir d'origine haïtienne, aux prises avec des troubles de santé mentale, dans un couloir de l'immeuble où il logeait, dans le quartier Centre-Sud de Montréal. Le jour même, Coriolan devait quitter son logement, un logement subventionné par le programme québécois d'Habitations à loyer modique, après avoir reçu un avis d'expulsion au début du mois. Mais il y était toujours, vers 19h ; en crise, bruyant, plus qu'à son habitude selon le voisin qui a prévenu le Service de Police de la ville de Montréal. À leur arrivée et jusqu'à sa mort quelques minutes plus tard, Coriolan serait apparu menaçant aux six policiers, même atteint, tombé sur le ventre, incapable de se relever. «Sous le stress, j'ai dit que ça allait prendre une autre *shot*», explique le sergent Michon alors en charge de l'intervention. Le lendemain, le décès était annoncé à la famille par téléphone. Et malgré ses airs d'exécution, dont convainc plus encore la captation vidéo, aucune accusation n'aura été portée contre les policiers impliqués. Plutôt, en marge des audiences du Bureau des enquêtes indépendantes, le quotidien *Le Devoir* titrait en février 2020 «De la cocaïne dans le sang de Coriolan».

La mort de Pierre Coriolan épelle la durée de la violence anti-noire dans les paramètres spécifiques qui se déploient depuis l'esclavage. La mort de Pierre Coriolan, comme son annonce à la famille, sa représentation médiatique ou encore sa mise en récit policière et institutionnelle, poursuit la violence anti-noire au Québec en jouant au 21^e siècle le parcours au début duquel apparaît Olivier Le Jeune. Elle résulte notamment de la violence

étatique directe, dictée par – et dictant en retour – l'écriture législative, juridique, savante, littéraire, médiatique du danger noir et donc de sa surveillance ici facilitée par la proximité physique de l'urbanité. Si le corpus juridique et les discours politiques entourant l'esclavage, de l'application coutumière du Code noir jusqu'aux requêtes (en 1799 et 1800) présentées par le député Joseph Papineau pour encadrer les fuites et statuts d'esclaves ainsi que les droits des propriétaires, circonscrivent l'existence noire jusqu'à l'abolition formelle de l'esclavage, ils survivent directement et indirectement dans les rhétoriques et pratiques ségrégationnistes du début du 20^e siècle et dans les législations et discours en apparence non racistes qui déterminent et s'alimentent de la violence anti-noire à partir des années 1960 et 1970.

Si la violence anti-noire et la construction discursive du danger noir, à surveiller, sur laquelle elle s'appuie (et qu'elle renforce en retour) poursuivent la sujétion au-delà de l'institution de l'esclavage, de la même manière l'organisation spatiale de l'esclavage ruisselle jusqu'au 27 juin 2017 et au-delà. La mort de Pierre Coriolan, d'origine haïtienne, est un enchaînement qui convoque la spatialisation de la violence et l'expérience transatlantique de ne pas être à sa place, de ne pas, plus précisément, avoir de place – une expérience spatiale, territoriale et géographique noire cadrée comme «non géographique» ou a-territoriale, qui commande de questionner le «où» noir dans et contre les géographies de la domination, en pleine ville. Dans l'après-vie québécoise de l'esclavage, plus encore, l'expérience individualisée de l'effacement et de l'expulsion poursuivent les lignes de fuite de l'isolement de la captivité domestique et conséquemment d'une présence-absence noire disloquée. 

* Philippe Néméh-Nombré est professeur adjoint à l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère de l'Université Saint-Paul.

1. Les Pawnees, peuple autochtone de la région du Nebraska.

VÉLO NON MIXTE

BALADE À TROIS-RIVIÈRES

Avec Aline Crédeville, citoyenne cycliste et bénévole à la Cyclerie

Propos recueillis par Isabelle Bouchard

Le vélo est sans équivoque le moyen de transport le plus écologique qui soit. En revanche, sa pratique est parfois limitée par l'absence ou l'inadéquation des infrastructures. C'est pour cela qu'est née la Cyclerie. Ce groupe communautaire basé à Trois-Rivières a créé le programme « Toutes à vélo », afin de permettre d'apprendre à faire du vélo en milieu urbain. À *bâbord* ! s'est entretenu avec ses membres.

À *bâbord* !: Qu'est-ce qu'exactement la Cyclerie ?

Aline Crédeville: C'est un organisme communautaire qui est né de la volonté de neuf personnes fondatrices souhaitant promouvoir la culture « vélo », dont deux anciens élus de la ville. Ça se traduit concrètement par une communauté gravitant autour d'un atelier de réparation et d'entretien mécanique de vélo ouvert aux membres et autour de projets événementiels ou saisonniers qui assoient et promeuvent le transport à vélo urbain.

À *AB* !: Les conditions pour la pratique du vélo comme moyen de transport sont-elles réunies à Trois-Rivières ? En quoi la Cyclerie participe-t-elle à la rencontre de ces conditions ?

A. C.: Il y a plusieurs facteurs qui sont à réunir pour que le vélo passe d'une pratique récréative à un véritable moyen de transport pour une large communauté de personnes. L'absence d'autonomie « mécanique » est un frein important à la pratique, d'où la création de l'atelier de réparation et d'entretien où des personnes plus ferrées viennent partager leur expertise à d'autres, désireuses de ne pas se retrouver penaudes devant une crevaillon inopportune. Mais il n'y a pas que la mécanique pour être autonome ou plutôt « vélonome ». Il y a aussi le fait de savoir être cycliste en ville dans des conditions parfois hostiles: partage inéquitable de la route, infrastructures routières inadéquates, et le climat qui peut aussi faire faiblir la volonté.

La Cyclerie organise et réalise des actions visant à encapaciter les personnes via des formations et événements axés sur l'expérience de la mobilité cycliste: vélo

d'hiver, essai de vélos-cargo, ou encore des balades urbaines (dont la participation aux masses critiques¹ – édition trifluvienne). Enfin, pour devenir cycliste, l'appartenance à une communauté est cruciale, afin d'échanger autour de notre pratique de cyclistes urbain-es. En cela, la Cyclerie permet ce lieu d'échanges et d'existence.

À *AB* !: Certains limitent les retombées du vélo à des améliorations en termes de santé et d'environnement. Vous semblez partager une vision plus holistique des retombées sociales du vélo ?

A. C.: Oui la santé, oui l'environnement, mais effectivement je crois aussi beaucoup en la capacité d'autonomie que le transport à vélo permet. Le temps et l'espace défilent différemment à vélo. On est en contact constant avec notre environnement immédiat. L'échange avec celui-ci n'est non seulement pas coupé, mais il est « sublimé ». Je veux dire: quel plaisir de se mouvoir dans l'espace, sentir le vent sur sa peau. Comme dirait l'une des participantes de « Toutes à vélo », c'est comme voler ! C'est aussi pouvoir dire salut aux personnes que tu connais, t'arrêter et repartir. Aller d'un endroit à un autre, efficacement. Il y a un fort sentiment d'autonomie, de liberté, mais aussi d'appartenance au lieu et aux personnes qui partagent ce mode de transport. Aussi, on retrouve toute sorte de monde à vélo. Pas forcément les mêmes vélos c'est certain, toutefois, tout le monde pédale. Et un vélo c'est bien plus beau qu'un char. Esthétiquement, on est ailleurs. Écologiquement aussi. Socialement, c'est évident. Le vélo remet les pédales à l'heure...d'aujourd'hui.

À *AB* !: Comment est venue l'idée géniale des balades non mixtes ? Quel bilan en tirez-vous ?

A. C.: Les balades non mixtes ont commencé avec l'idée de faire une édition trifluvienne de « Toutes à vélo » (programme développé par Vélo Québec destiné aux femmes par des femmes pour apprendre à faire du vélo). Les objectifs étaient de donner l'occasion (1) d'apprendre ou de réapprendre le vélo, (2) de comprendre comment se déplacer en ville à vélo, (3) de le faire entre femmes sans *mexplication*², à leur rythme, en sécurité et dans la bienveillance.

En parallèle des séances, on a aussi organisé une garderie pour que les femmes puissent venir et faire garder leurs enfants le temps des séances. La balade, un coup de pédale à la fois. D'abord une pédale, puis les deux. Voir le sourire aux premiers coups de pédales, les éclats de rire quand soudainement, oui, il faut freiner...avant le mur. Une franche camaraderie parmi cette dizaine de femmes de tous âges, et de toutes expériences. Faire le circuit routier en milieu urbain, apprendre à tourner aux intersections, indiquer sa direction, savoir quand on a priorité, se positionner légitimement sur la voie, et oui, répondre aux incivilités et à des comportements dangereux d'automobilistes.

Leurs motivations ? Parmi celles qu'elles nous ont dites: « Ne pas dépendre des horaires des bus », accompagner leurs enfants à vélo au lieu d'être sur le bord à tenir les sacs et les gourdes. À refaire ? Elles étaient unanimes. Des ajustements, certainement. Le bilan est positif, très



Photo : Aline Crédeville

positif. Ce fut un franc succès: sur les 15 personnes inscrites, 12 sont venues, et régulièrement.

AB! : Vous avez aussi tenu des balades réservées aux femmes issues de l'immigration? Quelles ont été les retombées?

A. C. : On a ajouté le volet «nouvelles arrivantes» parce que justement on croit au fait que permettre aux femmes nouvelles arrivantes de faire du vélo en ville pouvait les affranchir et faciliter leur autonomie en matière de mobilité. On pense refaire plusieurs fois cette expérience, mais sous une forme moins concentrée dans le temps, destinée à d'autres groupes de personnes, comme les personnes étudiantes étrangères, et pas uniquement en non-mixité.

On a aussi l'idée de proposer des balades aux personnes ayant suivi le programme, sous la forme de mentorat afin de consolider les acquis et la confiance. Pour les prochaines éditions, on s'organise aussi

de manière à avoir davantage de bénévoles. Nous n'étions pour cette édition que deux à avoir suivi la formation «Cycliste avertie» de Vélo Québec, ce qui est limitant: nous seules pouvions assurer la sécurité des sorties sur route.

AB! : Quelles sont les prochaines activités de la Cyclerie? Quel avenir pour le vélo à Trois-Rivières?

A. C. : De manière récurrente, tous les jeudis soir l'atelier de mécanique est ouvert sur rendez-vous, et les deuxièmes samedis du mois, nous tenons l'atelier de mécanique vélo non mixte: Les Maniv'elles. L'idée, c'est de s'offrir un temps et un espace par des femmes pour des femmes et autres personnes non-cis, pour apprendre la mécanique vélo. En parallèle de cette mission mécanique, la deuxième collecte de vélos se profile à la mi-octobre. S'ensuit ensuite la formation de vélo d'hiver avec un don d'équipement de 200\$ pour les personnes cyclistes participant à notre programme. La conversion aux conditions

hivernales en est bien facilitée! Notre but? Le pont Laviolette à vélo! Mais plus sérieusement, à long terme: améliorer l'image du transport à vélo urbain et périurbain, augmenter la fréquentation cycliste, obtenir de meilleures infrastructures, et augmenter l'accessibilité à ce mode de transport, pour tous et toutes, à Trois-Rivières. **ab!**

1. Une masse critique est une mobilisation de cyclistes dans l'espace public duquel les automobilistes sont exclus. Ce mouvement mondial, à la fois festif et revendicatif, vise à réclamer l'espace urbain, développer la sociabilité entre cyclistes et promouvoir les transports alternatifs et écoresponsables.

2. Francisation du concept féministe anglais de «mansplaining»

MINI-DOSSIER

RELANCER LES LUTTES ÉCOLOGIQUES AU QUÉBEC

Coordonné par Nicolas Lacroix ◀, Louise Nachet ◀ et Claude Vaillancourt ◀

Le mouvement écologiste est à la fois fragile et bien implanté au Québec. Des années de luttes ont mené à des avancées significatives, tant en termes de positionnement que d'organisation. Mais les nombreuses difficultés à faire adopter des mesures conséquentes et l'inaction persistante des États montrent aussi que les gains actuels restent insuffisants. D'autant plus qu'avec l'élection de Donald Trump aux États-Unis et celle probable de Pierre Poilievre à Ottawa, cette stagnation risque de se transformer en un ressac considérable.

D'où notre initiative de faire le point sur les luttes écologistes. Ce mini-dossier, prélude à des développements ultérieurs, lance quelques pistes : évaluer les reculs et les avancées, penser le fatalisme qui touche une partie du mouvement et mettre de l'avant de nouveaux collectifs (les Soulèvements du fleuve) qui participent de la relance des luttes.

Les COP sur le climat, neutralisées et décrédibilisées par le rôle qu'y joue désormais l'industrie fossile, ainsi que le climatocépticisme de la nouvelle administration étatsunienne annoncent des années difficiles pour le mouvement écologiste. Il importe par conséquent de renforcer nos résistances et de leur donner une nouvelle impulsion. Cela commence par une reconnaissance de l'état de nos luttes. ▶

LES SOULÈVEMENTS DU FLEUVE

CONSTRUIRE UN NOUVEAU RAPPORT DE FORCE

Propos recueillis par Nicolas Lacroix ◀

Né de la rencontre et de l'agrégation de plusieurs luttes locales au Québec, le récent collectif Les Soulèvements du fleuve entend participer de manière plus radicale et créative à la résistance contre le complexe industriel, colonial et extractiviste. Cibler les véritables responsables, densifier le réseau de résistance et reprendre du terrain, tels sont leurs objectifs immédiats. À *bâbord* ! s'est entretenu avec eux.

À bâbord !: Pouvez-vous expliquer ce que sont les Soulèvements du fleuve ?

Les Soulèvements du fleuve : Les Soulèvements du fleuve sont nés de la nécessité de dépasser nos luttes et nos situations locales pour composer un mouvement capable de désarmer ceux qui aménagent la dépossession et la destruction. À travers les rencontres

et les débats, nous en sommes venu·es au constat que la simple addition de nos résistances n'est pas suffisante pour faire face au niveau de coordination et de planification d'un projet comme le Projet Saint-Laurent du gouvernement Legault. Les Soulèvements du fleuve rassemblent et densifient ainsi les initiatives qui germent un peu partout afin de résister collectivement au développement extractiviste et industriel en cours. Puisqu'aucun gouvernement n'est en mesure de répondre à la catastrophe actuelle, il nous revient de nous imposer pour construire un monde nouveau. Les Soulèvements du fleuve ne sont donc ni organisation ni groupe particulier, mais bien la composition de ces résistances. Évidemment, les hypothèses, les forces et les limites des Soulèvements de la

Les Soulèvements de la Terre

C'est un collectif écologiste radical français fondé en 2021. Ils se sont fait connaître du grand public à travers la lutte contre les mégabassines, l'agro-industrie et l'artificialisation des sols. Le collectif promeut l'action directe et subversive comme l'occupation ou le sabotage, et a composé des alliances avec de nombreuses composantes de la gauche associative, syndicale et partisane (y compris hors des milieux écologistes).



Terre français sont une inspiration à la fois pratique et théorique pour l'avenir de nos mouvements.

AB !: Comment l'action des Soulèvements du fleuve s'inscrit-elle dans le contexte du Québec, notamment eu égard aux dynamiques coloniales qui y sont à l'œuvre ?

LSF: Si notre tentative part effectivement des communautés allochtones, nous avons comme objectif de dépasser les frontières. S'opposer aux pratiques extractivistes et destructrices des terres et de ses populations s'inscrit selon nous dans une logique de résistance aux logiques coloniales d'accaparement des terres pour l'extraction. Dans notre volonté d'amplifier la force et la

voix des résistances et des alternatives face à la destruction du monde, nous cherchons activement à soutenir et à participer aux mouvements de restitution des territoires autochtones (*Land Back*). Plus largement, notre hypothèse est d'impulser un mouvement de rébellion contre les architectes de la fin du monde en construisant des réseaux de luttes locales qui traversent les différentes communautés. Évidemment, les grandes distances géographiques qui nous séparent, les barrières culturelles et les fractures raciales complexifient ce travail. Mais nous savons qu'une piste de solution se trouve dans la rencontre réelle, le partage et l'écoute, et c'est ce à quoi nous travaillons.

AB !: L'opposition au « projet Saint-Laurent » de l'actuel gouvernement caquiste apparaît comme l'un des principaux moteurs de l'action des Soulèvements du fleuve. Pouvez-vous expliquer ce en quoi consiste le « projet Saint-Laurent » et pourquoi les Soulèvements du fleuve s'y opposent ?

LSF: Faisant suite au Plan Nord, le projet Saint-Laurent s'illustre par la poursuite d'un développement techno-industriel, énergétique, extractiviste, portuaire et routier sans limite entrepris par le gouvernement pour supposément répondre à la crise climatique. Il incarne la réponse capitaliste par excellence face à ses propres défaillances écologiques et sociales: exploiter plus, creuser plus profond, re-industrialiser, marchandiser le vivant et approfondir le ravage. Mais ce renouveau du développement techno-industriel décomplexé n'est pour nous qu'un point de départ. L'exploitation des territoires dépasse le projet Saint-Laurent et son impopulaire filière batterie. L'exploitation forestière, l'agro-industrie ou le passage d'oléoducs pétroliers ne seront

pas en reste. Ces complexes étant régis par les mêmes logiques destructrices de dépossession et d'extraction, le projet des Soulèvements du fleuve se doit de considérer le problème dans sa totalité.

AB !: Comment les Soulèvements du fleuve conçoivent-ils leur rôle dans la relance des luttes écologistes ? Quels sont ses rapports avec les autres mobilisations et organisations écologistes ?

LSF: Il nous faut à notre avis devenir une force politique capable de construire et maintenir un rapport de force permettant de faire fléchir ceux que nous nommons les architectes de la destruction. Cela passe par une composition entre groupes en tout genre: ►

ONG, syndicats, groupes citoyens, écologistes, groupes autonomes, coopératives de solidarité, alternatives paysannes, naturalistes, amoureux·euses des bois, etc., en combinant et dépassant nos perspectives et nos moyens d'actions propres. Il s'agit donc pour nous maintenant de s'organiser dans des lieux et des moments donnés, de dessiner des trajectoires communes. Nous mettons au jeu *l'hypothèse de la composition*: nous ne considérons pas qu'une vision ou une forme d'intervention doit primer sur une autre, mais envisageons plutôt la musicalité de l'ensemble. Suivant cette métaphore, les Soulèvements du fleuve ne prennent pas le rôle de chef d'orchestre, mais se font plutôt les technicien·ne·s qui s'assurent dans l'ombre que chacun·e soit capable de jouer du mieux qu'il ou elle le peut.

AB !: Quels sont les objectifs à plus ou moins long terme des Soulèvements du fleuve ?

LSF : Un peu partout, une évidence est partagée : il est aujourd'hui nécessaire de reprendre l'offensive, de gagner du terrain à la fois symboliquement et matériellement. C'est-à-dire, d'une part, de contrer les discours dominants sur l'économie, la croissance et leur caractère indépassable. Se rencontrer, discuter, travailler les imaginaires, inventer d'autres possibles. Mettre de l'avant d'autres discours que celui de notre extinction assurée. Ce mouvement doit, d'autre part, être aussi celui d'une offensive matérielle. Partout où des territoires sont menacés, nous appelons à ce que tous les efforts soient faits pour les défendre afin qu'ils soient restitués aux communautés concernées, habitées de nouvelles pratiques écologiques, occupés d'usages collectifs, ou simplement laissés vagues. Nous défendons à la fois la possibilité que des terres puissent demeurer improductives – que tout ne soit pas réduit à sa valeur, son travail, son rendement, que des choses puissent exister telles quelles – mais aussi l'invention de nouveaux usages, la création d'infrastructures qui nous permettent de résister et de se réinventer dans le temps. Si nous avons comme objectifs immédiats l'arrêt des projets ravageurs spécifiques, nous savons que la victoire réelle dépend de notre capacité à inventer de nouveaux rapports aux un·e·s et aux autres, à nous-même, à la Terre et à toutes les formes de vie qui la peuplent. **ab**

OÙ EN SONT LES LUTTES ÉCOLOGIQUES ?

Claude Vaillancourt ◀

Depuis les grandes manifestations de 2019, la lutte pour l'environnement semble ralentir, ou connaître un important ressac. Avec la montée de l'extrême droite, l'application contestée de mesures environnementales et une certaine lassitude, l'environnement ne semble plus occuper une place aussi marquante. Mais est-ce vraiment le cas ?

Chose certaine, la planète continue de se réchauffer et les catastrophes naturelles s'accumulent... Et bien sûr, les grandes manifestations ne sont pas le seul mode de pression pour inciter les gouvernements et les populations à se lancer de façon plus significative dans la transition écologique. Mais si on les considère comme un important barème, il devient évident que celles qu'on a tenté de relancer après le grand sommeil des années de la covid-19 n'ont eu ni l'ampleur ni la couverture médiatique qu'elles auraient pourtant dû obtenir.

Le réchauffement climatique ne crée plus le même effet de stupeur, ses conséquences n'ont plus l'impact de la nouveauté. Il se développe au contraire une forme de résignation et de défaitisme devant les constats terrifiants du GIEC et des groupes environnementalistes. À force de les entendre sans réelles modifications, leurs propos ne parviennent plus à alarmer autant. Mais comment pourraient-ils se renouveler si la situation ne change pas ?

LE DÉNI SE RENFORCE

La montée de l'extrême droite partout dans le monde devient un des principaux obstacles à la transition écologique. Ne reculant pas devant les raccourcis démagogiques, celle-ci parvient à faire croire que les politiques environnementales se retournent contre les citoyen·nes qu'elle prétend défendre. C'est au nom du peuple qu'elle s'oppose à la taxe sur le carbone au Canada, aux éoliennes en France, et qu'elle soutient l'exploitation sans limites des hydrocarbures aux États-Unis.

Quitte à mentir effrontément, comme Pierre Poilievre, lorsqu'il prétend que la taxe sur le carbone affame la population, alors que grâce à une ristourne, elle donne plus d'argent qu'elle en prend pour huit Canadiens sur dix, selon le directeur parlementaire du budget. Le populisme de droite est parvenu à faire de la protection de l'environnement un épouvantail lui permettant d'attirer les votes. Un enjeu que la droite cherche à rendre impopulaire, si bien que les partis centristes et libéraux cherchent à l'éviter, comme on l'a constaté lors du débat présidentiel entre Donald Trump et Kamala Harris, où la question climatique a été à peine abordée.

L'indifférence de nombreuses personnes provient aussi de l'illusion créée par l'adoption de certaines mesures présentées comme efficaces, mais qui, dans le fond, ne le sont pas. La population est rassurée: le gouvernement agit, même s'il est loin de le faire convenablement. Ainsi, le projet de loi 69 sur l'énergie (PL69), devant assurer «la gouvernance responsable des ressources énergétiques», ne propose aucune mesure de décarbonation et prévoit un large plan pour produire toujours plus d'électricité, peu importe les effets nuisibles sur l'environnement et les coûts élevés de cette transformation — qui seront par ailleurs absorbés par la population.

Parfois aussi, certaines bonnes mesures, prises ou présentées inconsidérément, déclenchent une réaction provoquant de véritables reculs. La taxe sur le carburant en France, décrétée par le gouvernement Macron, non progressive et suivant une importante



Illustration: Elisabeth Doyon

baisse d'impôt pour les riches, a déclenché la juste indignation des Gilets jaunes. Devant cette réaction très forte, l'écofiscalité, même responsable et bien modulée, est devenue sulfureuse pour plusieurs gouvernements. Au Québec, la présentation maladroite de Québec solidaire de sa taxe sur les voitures polluantes a écarté toute idée de *bonus-malus* sur l'achat d'autos, visant à récompenser les bonnes pratiques et pénaliser les mauvaises. Devant des échecs de ce type, le risque de l'impopularité de nombreuses mesures pro-environnementales rend craintives les personnes exerçant le pouvoir. Les politiques environnementales deviennent risquées pour elles.

Les pressions constantes des lobbys industriels auprès des gouvernements et de l'opinion publique créent une importante stagnation, quand il ne s'agit pas de reculs. Ces pressions se font sentir à tous les niveaux de gouvernement: dans le monde par des délégations importantes de représentant-es des compagnies d'hydrocarbures dans les conférences sur le climat; par des rencontres très nombreuses avec des élu-es et fonctionnaires auprès du gouvernement fédéral tel que le révèle le registre des lobbyistes; dans les audiences de la commission parlementaire sur le projet de loi sur l'énergie au Québec (PL69) où les grandes entreprises privées sont fortement majoritaires.

UN MOUVEMENT EN PLEINE ÉVOLUTION

Si les grandes manifestations sont toujours nécessaires pour convaincre les personnes d'agir plus fermement en faveur de la transition écologique, il existe plusieurs autres moyens d'atteindre

ce but. Depuis plusieurs années, des progrès ont été accomplis en multipliant les initiatives de toutes sortes, pas toujours spectaculaires, mais efficaces chacune à leur manière.

Plusieurs municipalités font davantage leur part, notamment au Québec, où aux dernières élections, le mouvement citoyen Vire au vert a favorisé la victoire de plusieurs conseillers municipaux écologistes. Cela a permis des changements souvent très visibles, comme à Montréal: verdissement des rues, développement de pistes cyclables sécuritaires, réduction des places de stationnements, planification de quartiers écologiques (tout en se montrant incapable de bloquer des projets de promoteurs immobiliers allant à contresens comme Royalmount et Maestria).

Les groupes citoyens sont maintenant beaucoup mieux outillés pour mettre en branle la transition. Ils ont conçu leurs propres documents décrivant précisément les pistes à suivre (les *Chantiers de la Déclaration d'urgence climatique*, les *101 idées pour le climat* du Pacte pour la transition et la volumineuse *Feuille de route* du Front commun pour la transition énergétique). Ces connaissances acquises permettent de mieux réagir devant les initiatives gouvernementales défavorables à l'environnement même si des coups de force comme l'installation de Northvolt ou le PL69 restent difficiles à contrer.

De nombreuses initiatives citoyennes ont été mises en place, visant à encadrer la transition écologique à une échelle locale par une série d'initiatives variées. Les Collectivités ZÉN (zéro émission nette), déployées dans huit régions et municipalités du Québec, ou le projet de Transition juste en milieu de travail ne sont que deux ►

exemples parmi une constellation d'initiatives dans les villes et les régions, portées par des citoyen·nes mobilisé·es en grand nombre pour protéger l'environnement. Leur travail, souvent dans l'ombre, crée de véritables transformations.

D'autres choisissent de combattre l'inertie des gouvernements et d'une partie de la population en renouant avec les actions et discours radicaux, avec la remise en cause d'un capitalisme à bout de souffle. Les 11 *brefs essais pour la justice climatique*, sous la direction de Zoyanne Côté et Sandrine Gierula¹, reflètent bien la réaction de jeunes autrices indignées, décidées à nourrir leurs actions de leur colère comme le disent les directrices de l'ouvrage :

«Amour et rage», «Résister et fleurir». Ces slogans nous rappellent qu'une part de nous doit s'opposer à ce qui est érigé pour que l'autre puisse faire germer la suite. Résister par amour. Fleurir par rage. Il faut oser le dire et s'activer : nous devons détruire notre système économique ; notre société impérialiste doit s'effondrer. Cela ne veut pas dire que nous sombrerons avec elle. Ayons de l'ambition révolutionnaire.»

Le mouvement Extinction Rebellion, fondé en 2018, se distingue toujours par de spectaculaires actions dérangeantes. Dans son sillon, plusieurs groupes reprennent des tactiques semblables, comme Rage climatique et Dernière génération, ce dernier groupe ayant notamment barré l'accès à un débarcadère de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau en pleine période des vacances d'été dernier. L'inaction climatique risque de multiplier ce genre d'interventions qui seront de plus en plus facilement justifiées.

Les luttes environnementales se déclinent donc aujourd'hui, encore plus qu'auparavant, dans un large prisme d'approches. Peut-être est-il plus difficile d'en faire un portrait global et de déterminer avec conviction si elles progressent ou si elles stagnent. Chose certaine : les gouvernements et les individus en position de pouvoir n'en font toujours pas assez et sont les vrais responsables des insuffisantes avancées en matière de protection de l'environnement. D'où la nécessité de continuer à exercer toujours plus de pression sur eux. 

DE QUOI *DOOMER* EST-IL LE NOM ?

Antoine Morin-Racine, journaliste et étudiant à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval

Un défaitisme malsain toucherait le mouvement écologiste contemporain. Selon un nombre croissant de commentateurs, le *doomism*, *doomerism* ou « catastrophisme », serait le nouveau danger qui guette l'écologie. Sous couvert de combattre l'inaction et une nouvelle forme de déni, on confond pourtant perte de foi envers le capitalisme et enthousiasme pour la fin du monde.

Dans de nombreux textes relayés par les grands médias occidentaux, on harangue la société civile pour la convaincre que son désespoir croissant face à la catastrophe climatique n'est pas fondé. On nous dit que la stratégie des petits pas que le capitalisme vert nous propose devrait nous donner des raisons d'être optimistes et que nous devrions taire notre accablement face aux échecs toujours plus nombreux de nos décideur·euses car celui-ci serait porteur d'apathie et d'inaction.

Il peut sembler inconvenant de faire la critique d'une position qui entend « redonner espoir » mais en y regardant de plus près, on découvre que ce discours sur le « catastrophisme », bien en vogue depuis les dernières années, émane d'un segment très particulier de l'écologie occidentale. Ce à quoi il entend faire barrage est beaucoup plus complexe que le simple désespoir.

À LA RESCOUSSE DU CAPITALISME VERT

Il est difficile de ne pas voir une forme de panique morale dans les formulations des journalistes et des chroniqueur·euses qui s'affolent à propos des « prophètes de malheur » sur internet. Les *doomers* seraient partout. À en croire certain·es, ils et elles mettraient en péril notre avenir collectif et même nos enfants par leur pessimisme contagieux. Or, à la question « Mais qui sont donc ces *doomers* ? », la réponse reste toujours assez nébuleuse.

Les *doomers* feraient partie de ces nouveaux négationnistes qui acceptent enfin la réalité des changements climatiques, mais qui refusent les solutions pour y remédier. L'accusation collerait également aux collapsologues de tout acabit, et aux analystes parfois partisan·es des théories de l'effondrement (dont le défaitisme n'est pourtant pas toujours aussi clair qu'il n'y paraît). Pire, la génération Z au grand complet en souffrirait également, si bien qu'elle risquerait d'arrêter de militer. On évoque parfois même des partisan·es de la décroissance qui adopteraient ce même ton !

Ces amalgames qui tendent à présenter ces discours comme irrationnels et désespérément défaitistes n'ont rien d'anodins, et possèdent un caractère dépolitisant. Comme dans nombre de cas de panique morale, cet affolement à propos de l'influence des *doomers* a pour but de protéger un certain point de vue hégémonique.

Le discours sur le catastrophisme et ses confusions peut être vu comme une réponse plutôt désordonnée à la perte de confiance croissante envers les institutions censées mener la transition. Ce qui se présente comme un simple appel au réalisme et à l'optimisme tend en fait à protéger une certaine interprétation de l'écologie politique. Il traduit aussi une ferme aversion à l'idée que certain·es soit désillusionné·es face à la situation.

ÉCOMODERNISME ET STATUT QUO

Dans la myriade d'articles et de chroniques qui font écho à ce discours anti-catastrophiste, on cite à profusion Hannah Ritchie, statisticienne environnementale dédiée à la cause de l'anti-catastrophisme, dont les propos sont d'ailleurs repris avec enthousiasme par Bill Gates.

Pour elle, nous avons de nombreuses raisons d'être optimistes. Le coût des énergies vertes serait en train de diminuer drastiquement, tout comme le nombre de victimes de catastrophes naturelles. Surtout, nous nous dirigerions vers un «découplage de l'économie», soit une situation où les avancées technologiques (comme la géo-ingénierie et la capture carbone) permettraient à nos économies de continuer à croître sans affecter l'environnement. Cet idéal d'un capitalisme vert est l'apanage d'une certaine faction de l'écologie politique qu'on appelle «l'écomodernisme».¹ Depuis sa naissance, ses partisan·es s'évertuent à discréditer les autres approches qui remettent plus profondément en cause le rôle de la croissance et du capitalisme dans la crise climatique.

Il ne s'agit pas de dire que chaque article qui parle de catastrophisme fait partie d'un grand plan écomoderniste orchestré pour faire taire des voix écologistes dissidentes, ni même de dire que la critique du catastrophisme est inutile. Il va évidemment de soi que l'inaction n'est pas bénéfique au mouvement écologiste, et que le défaitisme est un enjeu réel au sein du mouvement. Néanmoins, il est nécessaire de mettre en garde contre l'utilisation outrancière de cette accusation, car celle-ci cache souvent, sous le couvert du «réalisme» et de la «lutte à l'apathie», une tentative subtile de protéger les institutions et systèmes actuels.

ÉLOGE DU PESSIMISME

Sous une vidéo dans laquelle apparaît Hannah Ritchie, les commentateurs se ressemblent un peu tous. L'un d'entre eux, ovationné par 3400 mentions «J'aime», déclare : «Je ne suis pas fataliste parce que ces problèmes sont irrémédiables. Je suis fataliste parce que nos dirigeant·es refusent d'y remédier et parce que nous sommes impuissant·es à les obliger de prendre actions»².

Partout on désespère. Non pas parce qu'il n'y a plus rien à faire, mais bien parce que ce qui devrait être fait est ignoré par celles et ceux qui ont le pouvoir de changer quelque chose. Nous ne sommes pas résigné·es autant que nous sommes en colère, et le pessimisme qui naît de notre hargne ne nous condamne pas forcément à l'inaction, précisément parce que celui-ci n'est jamais loin de se transformer en révolte.

Ainsi ce n'est pas sur celles et ceux qui succombent au défaitisme devant un monde qui refuse de les écouter qu'il faut mettre le blâme du «fléau» catastrophiste. Il faut plutôt le reporter sur les décideur·euses condescendant·es qui font mine d'être préoccupé·es par l'environnement tout en refusant d'agir efficacement devant la gravité de la crise.



Illustration : Elisabeth Doyon

Pour paraphraser une citation déjà trop entendue³, la conclusion désolante de toute cette affaire semble être qu'il est encore aujourd'hui plus facile d'assumer que l'on n'a plus foi en le monde, que de réaliser que l'on n'a plus foi en le capitalisme. 

1. «I don't feel doomed because these problems are unsolvable. I feel doomed because the people in charge refuse to solve them and people are disenfranchised and powerless to hold the people in charge accountable.», commentaire par @Elleh42 sur «What the news won't tell you about climate change | Hannah Ritchie, PhD» par Big Think. En ligne : www.youtube.com/watch?v=3XNQFqUwCnU&t=267s

2. Charlier, Dorothée, et Florian Fizaine. «Decoupling gross domestic product and consumption of raw materials: A macro-panel analysis». *Sustainable Production and Consumption* 36 (1 mars 2023): 194-206. doi.org/10.1016/j.spc.2022.12.020.

3. Mark Fisher, *Capitalist realism: Is there really no alternative?*, Zero Books, Londres, 2010, Ch.1.

OFFREZ UN ABONNEMENT EN CADEAU!

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnements
ou en remplissant ce formulaire.



FORMULES ABONNEMENTS

- | | |
|---|------|
| ☐ Abonnement individuel 1 an/4 numéros | 50\$ |
| ☐ Abonnement de soutien 1 an/4 numéros | 65\$ |
| ☐ Abonnement individuel 2 ans/8 numéros | 90\$ |
| ☐ Abonnement étudiant-es et faible revenu 1 an/4 numéros | 30\$ |
| ☐ Abonnement institutionnel 1 an/4 numéros | 75\$ |
| ☐ Abonnement communautaire 1 an/4 numéros | 50\$ |
| ☐ Abonnement numérique 1 an/4 numéros | 35\$ |
| ☐ Abonnement numérique de soutien 1 an/4 numéros | 50\$ |
| ☐ Abonnement international 1 an/4 numéros | 90\$ |
| ☐ Don de soutien | |

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de :

SODEP (Revue À Babord !) – Service d'abonnement
7420 rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2R 2N3



Illustration: Ramon Vitesse

**LE COLLECTIF *D'À BÂBORD* !
REMERCIE CHALEUREUSEMENT
TOUTES LES PERSONNES QUI ONT DONNÉ
GÉNÉREUSEMENT AFIN D'ASSURER
UN BEL AVENIR À LA REVUE !**

**Grâce à vous, nous avons dépassé
notre objectif de 25000\$.
Ces appuis nous permettront de poursuivre
notre aventure, celle d'un média unique,
autogéré et résolument à gauche !**

MERCI À NOS GÉNÉREUX-EUSES DONATEUR-RICES !

Alain Schultz • Alex Pelchat • Alexandre Leduc • Alexia Renard • Aline Fleurant •
André Lacroix • André Vincent • Andrée-Anne Lacasse • Anne Latendresse •
Anthony Cadoret • Anthony Glinoyer • Antoine Turcotte • Ariane Bilodeau •
Ariane Émond • Audrey Pepin • Benjamin Gingras • Benoît Gaulin •
Benoît Lacoursière • Benoît Pilon • Béranger Enselme • Bernard Vallée •
Bertrand Guibord • Bertrand Loiselle • Blanche Roy • Brandon Johnston •
Carole Anne Lavoie • Cassandre Choquette Sauvageau • Catherine Caron •
Catherine Larochelle • Chloé Gaumont • Claire Ross • Claude Racine • Claude Rioux •
Claude Vaillancourt • Corinne Boutterin • Dahlia Namian • Dan Perron •
Daniel Cayley-Daoust • Denis Samson • Denis Savard • Dominic Vézina •
Dominique Lebeau • Elisabeth Garant • Emilie Cantin • Eric Dubois • Eve Chevalier •
Félix Lebrun-Paré • France Desaulniers • Francis Fortier • Francis Waddell •
Francois Lorenzetti • Francois Saillant • Francois Samsons-Dunlop •
Frederick Plamondon • Frédérique Bernier • Frédérique Godefroid • Gaétan Roberge •
Gilles Savary • Ginette Rousseau • Guillaume Tremblay • Guylaine Latreille •
Isabelle Larrivée • Isabelle Leblanc • Isabelle Padula • Ismael Seck •
Jacques Bouchard • Janie Lafrenière • Jean Murdock • Jean Rajotte • Jean Trudelle •
Jean-Christophe Beaulieu • Jean-Francois Lefebvre • Jean-Philippe Delorme •
Jean-Yves Joannette • Jérôme Gosselin-Tapp • Joel Begin • Johanne Heppell •
Jonathan Durand Folco • Jordan Mertz • Josée Riopel • Julien Poirier •
Juliette Regimbal • Justine Lamoureux • Karine Crépeau • Karine Rosso •
Katerine Deslauriers • Kenny Allan Bolduc • Kevin Cordeau • Kharoll-Ann Souffrant •
Larissa Roussel • Laurie Gagnon-Bouchard • Léonie Cinq-Mars • Louis F. Gaudet •
Louise Lapierre • Louis Rousseau • Louis-Philippe Rose • Luc Loignon • M. Foucault •
Maïka Sondarjee • Marie-Anne Perreault • Marie-Claude Lacroix • Marie-Claude
Latourelle • Marie-France Lavoie-Sergerie • Marie-Hélène Voyer • Marie-Josée Roy •
Marie-Sophie Villeneuve • Marjolaine Goudreau • Martin Forgues • Martin Godon •
Martin Trudel Racine • Martine Boivin • Mathieu Poulin-Lamarre • Maude Trottier •
Maxime Vinet Béland • Mélodie Martin Couture • Mercédez Roberge •
Michel Bouchard • Michel Dubé • Michel Pépin • Michel Roche • Michel Seymour •
Mireille Frenette • Nathalie Arguin • Nathalie St-Amour • Nicholas Bourdon •
Nicola Chevalier • Nicolas Calvé • Patrick Nicastro • Philippe Boudreau •
Philippe Lapointe • Pierre Avignon • Pierre Dostie • Pierre Rivet • Sabrina Raymond •
Sam Boskey • Sebastien Campana • Simon Tremblay-Pepin • Simon Villeneuve •
Simon-Olivier Gagnon • Sophie Turri • Stuart Trew • Suzanne Audette •
Suzanne-Geneviève Chartrand • Sylvie Bonin • Thérèse Guay • Thomas Collombat •
Véronique Laflamme • Victor Lavoie-Frichot • Vincent Leclair • Yv Bonnier Viger



42

À bâbord!

Pour un sujet aussi central que la famille, c'était important pour moi de créer quelque chose d'inclusif, que ce soit sur le plan des familles non traditionnelles ou des expressions de genre. Pour la couverture, j'ai proposé un concept ludique : un cheval à bascule antique qui porte un groupe de personnes ensemble, malgré leurs différences, les faisant toutes bouger dans le même mouvement. Toutes mes illustrations sont faites à la main avec de l'encre et de l'aquarelle sur papier. Je commence généralement par des croquis pour faire naître mes idées, et je trouve de l'inspiration à partir des textes, de la vie quotidienne et de mon entourage.

Natascha Hohmann

DOSSIER

ÉCLATER LA FAMILLE

Coordonné par Caroline Brodeur ◀ et Arianne Des Rochers ◀
Illustrations : Natascha Hohmann

La famille peut avoir l'air d'un sujet banal, d'un concept qui va de soi, car, après tout, tout le monde ou presque a une famille. Or, c'est précisément cette omniprésence de la famille, à la fois dans nos vies individuelles et dans la société, qui fait d'elle un sujet qu'il est nécessaire de creuser.

Ce dossier est porté par la conviction que la famille est une institution, un concept et un ensemble de pratiques qui méritent notre plus grande attention. Non seulement elle est au cœur du quotidien, mais elle peut aussi être instrumentalisée à des fins politiques et devenir un vecteur de contrôle social. La manière dont les gouvernements la définissent et la façonnent en dit également long sur les limites et les marges de notre société.

Le dossier vise donc à éclater le concept même de famille, au-delà des critiques convenues. Il s'ouvre sur un article de Denyse Baillargeon, qui nous offre un portrait historique des différentes formes qu'a prises la famille dans l'histoire récente du Québec. Puis, Diane Labelle nous offre un texte très personnel sur les conceptions et pratiques autochtones de la famille, d'hier à aujourd'hui. Ces deux contributions illustrent que la famille n'a pas toujours revêtu les attributs de la famille nucléaire dont la majorité se revendique.

Le dossier accorde une place importante à des critiques de son instrumentalisation à des fins de contrôle et de surveillance des populations marginalisées. Alex Arseneau explore comment la notion de « droits des parents » devient, dans les discours transphobes, une arme contre les enfants queers. Quant à

Alexandra Borrelli et Alicia Boatswain-Kyte, elles montrent que les biais racistes s'invitent aussi à la DPJ, où les familles et les enfants noirs sont surreprésentés en raison du profilage racial. Enfin, Anne-Marie Piché nous présente l'évolution récente des pratiques en adoption internationale, qui font l'objet de plus en plus de revendications éthiques et politiques.

L'entretien avec la Coalition des familles LGBT+ témoigne de l'immense chemin parcouru, ces dernières années, pour la reconnaissance juridique et sociale des familles issues de la diversité sexuelle, et de l'importance des efforts militants derrière ces victoires. Malgré ces avancées, l'article de Caroline Brodeur sur la réforme du droit de la famille illustre que, sur le plan législatif, on omet et on exclut encore sciemment certains types de famille au Québec.

Le mot de la fin est accordé à ceux qui refusent la parentalité biologique et la famille nucléaire au 21^e siècle, dans un texte d'Arianne Des Rochers qui rassemble plusieurs témoignages anonymes. Le choix de ne pas avoir d'enfants n'est pas interprété ici comme un refus catégorique de la famille, mais comme une invitation à repenser celle-ci, à l'ouvrir sur toutes sortes de nouvelles configurations relationnelles, à l'étendre bien au-delà du noyau familial.

Un dossier qui nous fait réaliser que, plus que jamais, le privé est politique, et que pour transformer radicalement les rapports sociaux, le microcosme de la famille est sans doute un bon endroit où commencer. 

PORTRAITS DE FAMILLES DANS L'HISTOIRE DU QUÉBEC

Denyse Baillargeon*

Qu'est-ce que la famille ? Comment se caractérisaient les familles du passé et comment se comparent-elles à celles du présent ? La famille a-t-elle à ce point changé ? Ces questions et bien d'autres encore continuent de nous interpeller, comme elles ont interpellé nos ancêtres, et aussi les sociologues, les démographes et les historiens et historiennes. Petit tour d'horizon sur l'histoire de la famille au Québec qui nous apprend que la pluralité des formes que peut prendre la famille ne date pas d'hier.

La famille, institution centrale à toute société, est aussi au cœur de l'expérience humaine, ce qui explique que l'on s'en préoccupe autant. Aujourd'hui associée à la sphère privée et au domaine de l'intime, la famille a de tout temps fait l'objet de règles religieuses, juridiques ou culturelles qui cherchaient à en dessiner les contours et à en façonner toutes les dimensions. Quitte à déplorer une « crise » de la famille quand les réalités familiales ne s'accordaient plus aux normes prescrites, ce qui est arrivé souvent au cours de l'histoire du Québec.

LA MULTIPLICITÉ DES MODÈLES FAMILIAUX, D'HIER À AUJOURD'HUI

Il peut nous sembler que le portrait des familles actuelles est plus diversifié que jamais, les familles nucléaires hétérosexuelles, celles composées d'un père, d'une mère et de leurs enfants généralement peu nombreux ne constituant désormais qu'un modèle familial parmi d'autres. Depuis les années 1970, en effet, on a assisté à une explosion du nombre des familles monoparentales, très majoritairement à chef féminin, en raison de la multiplication des séparations et des divorces, qui a conduit également à une forte augmentation des familles recomposées. Au tournant du XXI^e siècle, on a aussi assisté à un accroissement du nombre des familles homoparentales, les conjoints et conjointes de ces familles pouvant, depuis 2002, contracter une union civile et même, depuis 2004, se marier. Plus récemment, le recours à la fécondation assistée et à la gestation pour autrui a aussi alimenté des revendications pour la reconnaissance de familles à trois parents, transformant encore une fois le portrait de la famille contemporaine.

Une telle multiplicité des modèles familiaux est certainement un phénomène caractéristique de notre époque, mais il ne faudrait pas croire que les familles d'autrefois étaient homogènes ni fort éloignées de certains de nos modèles actuels. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la famille nucléaire a toujours été le modèle dominant dans les sociétés occidentales préindustrielles, car si les vieux parents habitaient le plus souvent avec l'un de leurs enfants jusqu'à leur mort, formant ainsi une famille « souche » ou étendue, tous les membres de la fratrie n'avaient pas à assumer cette responsabilité et formaient donc des familles à deux générations plutôt que trois.

Il faut dire cependant que les « ménages », c'est-à-dire l'ensemble des personnes habitant sous un même toit, pouvaient être beaucoup plus complexes qu'aujourd'hui : au noyau familial venaient en effet s'ajouter des serviteurs et des servantes, voire même des esclaves à l'époque de la Nouvelle-France, ou encore des ouvriers agricoles dans les zones rurales et, dans les villes, de jeunes apprentis, pensionnaires ou chambreurs. Que ce soit pour de brèves périodes ou pour de longues années, toutes ces personnes cohabitaient dans des conditions qui favorisaient rarement l'intimité de chacun, sauf peut-être chez les élites qui bénéficiaient de plus grands espaces de vie. Vivre seul, comme c'est aujourd'hui le cas pour près de 20% de la population québécoise, aurait été impensable à l'époque, notamment en raison de la quantité de travail nécessaire pour assurer sa survie et de la division genrée des tâches quotidiennes qui déterminait de manière plutôt rigide lesquelles étaient dévolues à chacun des deux sexes.

LA FAMILLE AU GRÉ DES CHANGEMENTS HISTORIQUES

L'industrialisation et l'urbanisation qui l'a accompagnée ont bien sûr modifié la composition et la vie familiale, mais les changements ont été plus ou moins graduels selon les classes sociales. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, par exemple, il n'était pas rare que les familles ouvrières aient encore une demi-douzaine d'enfants, ou même plus, et qu'elles accueillent des pensionnaires, histoire d'arrondir les fins de mois, tout en hébergeant les grands-parents. C'est vraiment à partir de l'après-guerre que la famille nucléaire de deux à quatre enfants est devenue un idéal promu, désiré et atteint par le plus grand nombre.

Alors que dans les années 1920, l'Église s'était opposée au programme de pensions de vieillesse initié par le gouvernement fédéral sous prétexte que le bien-être des personnes âgées relevait de la responsabilité de leurs enfants, dans les années 1950, les psychologues, nouveaux experts autoproclamés de la famille, estimaient pour leur part que seul le repli sur le noyau familial pouvait garantir une vie conjugale épanouie et des rapports parents-enfants sains, c'est-à-dire moins autoritaires et sans interférences de la part de tiers. L'éducation plus libérale des enfants prônée par ces spécialistes exigeait par ailleurs des familles moins nombreuses,



Illustration : Natascha Hohmann

ce qu'a facilité le recours à des moyens de contraception comme le coït interrompu et les condoms, connus depuis longtemps, et la méthode Ogino-Knaus, tolérée par l'Église catholique et diffusée à partir des années 1930 dans les cours de préparation au mariage qu'elle patronnait. Avoir moins d'enfants était aussi un prérequis pour leur assurer un meilleur niveau d'éducation et donc un meilleur avenir, tout comme une famille plus restreinte permettait

de participer à la société de consommation de masse alors en plein essor.

Cette société fordiste, fondée sur le couple pourvoyeur-ménagère, ne surviendra cependant pas aux années 1960 et 1970. Pendant que l'étiollement de l'État-providence et la montée du néolibéralisme grugeaient les revenus des familles à pourvoyeur unique, la résurgence du féminisme contestait la domination masculine dans la famille et la société et encourageait l'autonomie des femmes, notamment sur le plan économique, si bien qu'en quelques décennies, les familles à deux pourvoyeurs sont devenues la nouvelle norme. Le plus souvent, au détriment des femmes qui encore maintenant assument une plus grande part des tâches ménagères et parentales et, surtout, de la charge mentale qui les accompagne, tout en se retrouvant sur le marché de l'emploi.

LES FAMILLES MONOPARENTALES À L'ÉPOQUE PRÉINDUSTRIELLE

Les familles monoparentales n'étaient pas inconnues dans les villes préindustrielles. Dirigées la plupart du temps par les femmes, il s'agissait de veuves qui, elles aussi, devaient composer avec le double rôle de ménagère et de pourvoyeuse. Sauf pour une brève période à l'époque

de la Nouvelle-France, les veuves trouvaient en effet plus difficilement à se remarier que les veufs. Ces derniers avaient en outre plus tendance que les veuves à confier leurs jeunes enfants à des parents ou même à des institutions s'ils ne trouvaient pas une nouvelle compagne, mais cette stratégie de survie était aussi utilisée par les veuves chargées de très jeunes enfants. Les longues heures de travail et les bas salaires féminins, de même ►



Illustration: Natascha Hohmann

que la lourdeur des tâches domestiques, rendaient en effet presque impossible la conciliation travail-famille à cette époque; pour y arriver, il fallait que les enfants soient assez vieux pour apporter leur contribution au revenu familial et aux corvées ménagères.

C'est pourquoi les orphelinats étaient remplis de «faux» orphelins (jusqu'à 70%) c'est-à-dire de jeunes enfants «placés» là par leur père ou leur mère en attendant qu'ils soient assez vieux pour les reprendre et les mettre au travail. La «circulation» des orphelins à l'intérieur de la famille élargie était aussi un phénomène courant à l'époque, des enfants étant élevés, sur une base temporaire ou permanente, par des adultes apparentés à leur père ou leur mère décédée ou incapable de s'en occuper. Si, de nos jours, la plupart des adoptions se concrétisent à la suite de démarches formelles (et complexes) à l'échelle internationale, autrefois, c'étaient souvent les proches qui s'occupaient des enfants nécessitant une prise en charge, sans que cette substitution parentale soit nécessairement légitimée par la loi.

DIVORCES, SÉPARATIONS, COUPLES ILLÉGITIMES : LE POUVOIR DE L'ÉGLISE

Il est à toutes fins utiles impossible d'obtenir le divorce au Québec avant les années 1960 à moins de s'adresser au Parlement fédéral, une procédure longue, coûteuse et fermement condamnée par l'Église catholique, religion que pratiquait la majorité de la population québécoise d'alors. Seule la séparation «de corps et de biens» était reconnue par le Code civil et tolérée, dans les cas extrêmes, par les autorités religieuses, mais il faut noter qu'une séparation ne signifie pas que les liens sacrés du mariage soient rompus. Les personnes séparées ne pouvaient donc pas se remarier; celles qui étaient divorcées le pouvaient, mais jusqu'à l'instauration du mariage civil, dans les années 1960, seuls les cultes protestants acceptaient de sanctionner ces unions. L'opprobre qui frappait les personnes séparées ou divorcées était tel que bien des femmes toléraient l'intolérable, la violence conjugale et domestique notamment, plutôt que de quitter leur conjoint. Il faut dire que les maigres salaires féminins ne leur permettaient pas de bien gagner leur vie, encore moins celle de leurs enfants, ce qui contribuait à les enfermer dans des unions délétères.

Malgré les difficultés économiques anticipées, ce sont néanmoins plus souvent les femmes qui quittaient leur conjoint que l'inverse, comme le montrent les procès en séparation de corps qui ont survécu. C'est d'ailleurs toujours le cas. Mais, si aujourd'hui divorces et séparations sont devenus des plus habituels, banals même puisqu'ils touchent une union sur deux, avant les années 1970, ils étaient le fait d'une minorité, honteuse de vivre une telle situation au point de le cacher. Des témoignages révèlent en effet que les femmes séparées préféraient se dire veuve plutôt que d'avouer au voisinage qu'elles ne vivaient plus avec leur mari. Plusieurs de ces «veuves» n'étaient d'ailleurs pas officiellement séparées, leur mari les ayant tout simplement abandonnées, sans prendre la peine de passer par les tribunaux pour sanctionner leur séparation. Le phénomène, bien avéré, demeure toutefois impossible à quantifier. De la même façon, les couples non mariés

préféraient taire leur situation plutôt que d'être accusés de concubinage et ostracisés à cause de leur «péché».

Quelques scandales ayant conduit à des procès témoignent aussi de l'existence de couples de femmes, dont certaines sont même parvenues à convoler en justes noces avant d'être démasquées. Tout comme les «fausses veuves» et les «concubins», ces unions homosexuelles, condamnées à la clandestinité par les autorités morales et civiles de l'époque, sont malheureusement, du fait même, très difficiles à identifier. Évaluer leur ampleur est donc illusoire, même si on peut présumer qu'il s'agit de cas plutôt anecdotiques.

LA FAMILLE, À LA FOIS INSTITUTION SOCIALE ET CHAMP DES POSSIBLES

Depuis la fin du XX^e siècle, il ne fait pas de doute que le portrait de la famille québécoise est devenu beaucoup plus composite. La libéralisation des mœurs, de même que les luttes sociales et politiques menées par les groupes féministes et homosexuels, gais et lesbiens, depuis les années 1960, sans compter les revendications récentes des personnes non binares ou transgenres, ont toutes, chacune à leur manière, contribué à ouvrir le champ des possibles en ce qui concerne la conjugalité et la parentalité, entraînant du même coup une diversification des structures familiales.

Si aujourd'hui comme hier, la famille nucléaire est demeurée le modèle dominant, sinon majoritaire, il reste qu'on assiste depuis quelques décennies à une nette augmentation des modèles familiaux qui s'en distinguent et qui doivent souvent composer avec des défis de tous ordres, notamment sur les plans juridiques et culturels. Pour autant, force est de constater que la famille d'hier n'était pas non plus totalement homogène: à côté de la famille «souche», considérée à tort comme universelle, venait se greffer la famille nucléaire, la plus répandue, mais aussi des familles monoparentales et recomposées, résultat d'un veuvage ou même d'une séparation. Aujourd'hui comme hier, c'est donc à la pluralité des formes de la famille qu'il faut songer quand on tente d'en faire le portrait, cette institution sociale, cible de nombreuses prescriptions normatives, demeurant néanmoins malléable pour mieux s'adapter aux besoins de ses membres. 

* Denyse Baillargeon est professeure émérite au Département d'histoire de l'Université de Montréal.

CONCEPTIONS AUTOCHTONES DE LA FAMILLE

Diane Labelle*

Texte traduit de l'anglais par Arianne Des Rochers ◀

Dimanche, 18 h. Tout le monde est là. On est toujours une bonne vingtaine à se rassembler chaque semaine, pour le rituel souper chez « gramma ». C'est ici que j'ai appris ce que ça signifie, faire partie d'une famille autochtone.

Ma belle-mère, la femme la plus âgée de la famille, prend ses responsabilités au sérieux – garder la famille tissée serrée. Elle nous rassemble chez elle tous les dimanches pour souper : ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, nièces, neveux, et n'importe qui qui passe par là. On ne manque jamais de nourriture, de rires, d'histoires, de gloussements d'enfants. Je serai toujours reconnaissante envers elle, pour m'avoir transmis l'importance du lien.

C'est ça, la famille en contexte autochtone :

tout le monde est relié. Nos tantes, nos oncles, nos cousins, éloignés, sont aussi importants que nos propres enfants, nos frères et sœurs et nos parents. Tout le monde a sa place, et ce ne sont pas les liens du sang qui importent, mais les rôles que l'on joue dans la vie les uns des autres.

On ne se rassemble pas juste pour souper le dimanche. On passe luncher plusieurs fois par semaine chez gramma, qui, de plus en plus à l'aise avec la technologie, nous texte qu'elle a fait de la soupe, ou encore qu'on célèbre l'anniversaire de quelqu'un. En retour, on se tient au courant sur Messenger de ce qui se passe dans notre quotidien. Ce dimanche, en plus des trois anniversaires qu'on va souligner, on fera les derniers préparatifs pour notre voyage

en Italie, où ma partenaire a une compétition sportive. Il s'agit d'un événement important pour elle, et dans la tradition autochtone, c'est une bonne partie de la famille – sept d'entre nous – qui l'accompagneront pour l'encourager.

LA FAMILLE, SYNONYME DE RÉSILIENCE

Parfois, cette vision de la famille entre en conflit avec les valeurs occidentales de l'autonomie, de l'individualisme et de la singularité.

On ne laisse jamais les autres autour de nous seul·es ; on est toujours entouré·es.

Les professionnels de la santé sont frustrés quand ils voient des groupes débarquer dans leur cabinet ; les directeurs d'école sont médusés quand on leur demande vingt-cinq billets pour la cérémonie de graduation d'un·e seul·e élève ; les ressources humaines ne comprennent pas pourquoi un employé·e prendrait du temps pour faire le deuil de quelqu'un qui n'est pas de la famille « immédiate ».

Cette forme d'organisation familiale remonte aux façons dont les peuples autochtones vivaient dans le passé. Pour les Haudenosaunee – y compris les Kanienkeh'aka – , nous avons un système de clans

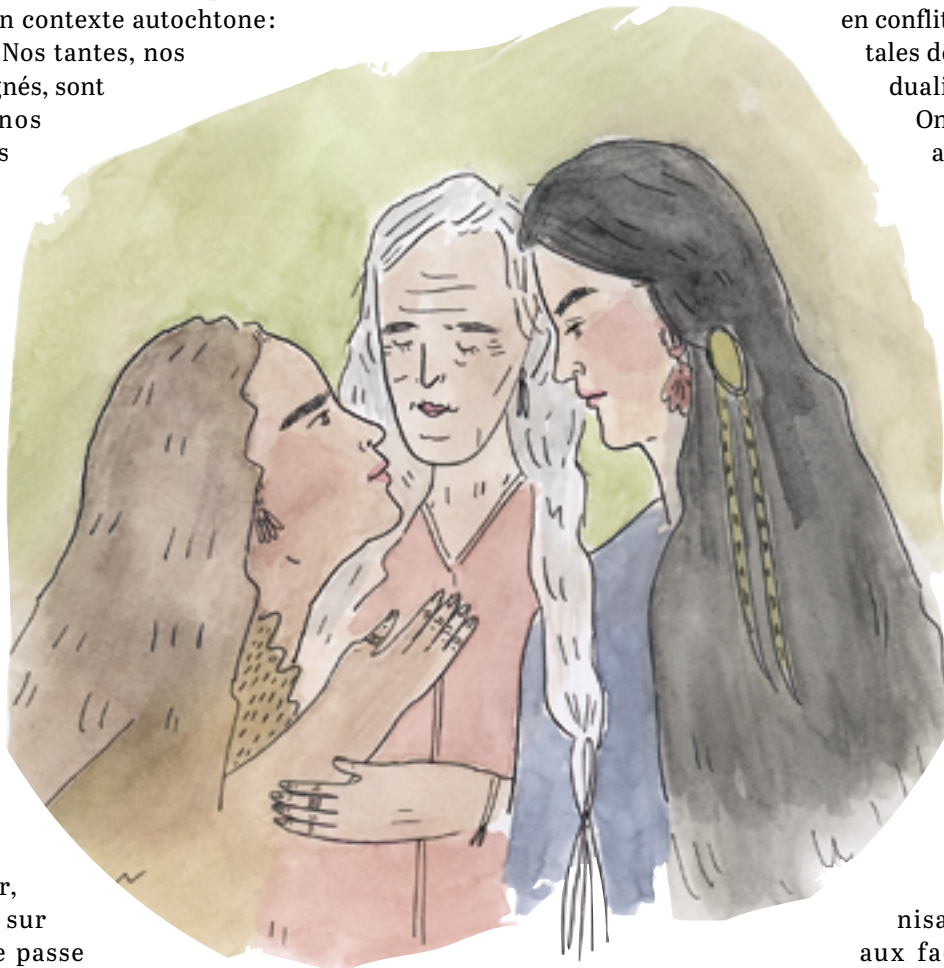


Illustration : Natascha Hohmann

matriarcaux. Traditionnellement, les gens qui faisaient partie du même clan (Ours, Loup, Tortue) étaient reliés et vivaient dans la même maison longue, sous les conseils des mères de clan. Pour les Inuit, les communautés traditionnelles étaient composées de plusieurs familles qui vivaient, voyageaient et chassaient ensemble. Idem pour les nations autochtones partout dans le monde: nous savons que c'est ensemble qu'on survit.

La relation est une forme de résilience qui a permis aux peuples autochtones de survivre à des siècles de tentatives coloniales d'effacement. Les colonisateurs le savaient, et c'est pourquoi ils ont adopté des lois qui limitaient le pouvoir et l'importance des femmes (les créatrices et les fondations mêmes de nos communautés) et imposé des systèmes de gouvernance et des institutions scolaires qui visaient à séparer et à isoler nos collectivités. Par exemple, la *Loi sur les Indiens* de 1876 a imposé le patriarcat aux collectivités autochtones, en assujettissant l'identité des femmes à celle de l'homme dominant dans sa vie, son père ou son mari. Le système des pensionnats a aussi renforcé les valeurs patriarcales en apprenant aux garçons à être les maîtres de leur foyer, y compris par la force. De nouveaux organes politiques ont été créés afin de remplacer les gouvernements traditionnels et la structure matriarcale des clans, déclarés illégaux. Malgré tout ça, les peuples autochtones sont encore là.

UNE AFFAIRE DE COMMUNAUTÉ

Ainsi, traditionnellement, les collectivités autochtones étaient de grandes familles étendues. Les enfants, qui sont notre avenir, étaient la priorité. Tout le monde s'entraidait afin d'assurer que les enfants et celles qui en prenaient soin avaient tout ce dont ils ont besoin pour continuer de grandir et de devenir des membres responsables de la famille/du clan/de la collectivité. Les rôles étaient transmis aux enfants par les gens qui les entouraient: mères, tantes, grand-mères, grandes-tantes, aîné-es et éducateur-rices. Les enfants savaient qu'ils étaient aimé-es et important-es et qu'ils pouvaient compter sur tout leur cercle familial.

Chaque rôle au sein de la famille était respecté, valorisé et maintenu. Les hommes s'occupaient de fournir la nourriture, les abris et la protection nécessaires. Les autres accomplissaient une foule de tâches visant à maintenir la vie au sein de la communauté. Lorsque quelqu'un quittait la collectivité, d'autres personnes se portaient volontaires pour remplir son rôle. Les personnes bispirituelles, en raison de leurs dons, remplissaient différents rôles selon les besoins de la collectivité: ils pouvaient être à la fois des guerriers, des chasseuses, des cueilleurs, des tantes, des mères, des éducateur-rices... On s'assurait que personne ne manquait de rien pour vivre.

Les orphelins n'existaient pas. Dans une perspective autochtone, les enfants ne sont pas des biens qui appartiennent à leurs parents, mais un cadeau à toute la communauté. Si un enfant perdait ses parents biologiques, des pratiques naturelles (par opposition à juridiques) d'adoption avaient lieu et l'enfant restait dans la communauté, adopté par des proches. Ces pratiques s'observent encore aujourd'hui. Ce n'est pas le sang qui détermine la parenté,

mais la relation. Ma partenaire et moi sommes passées de tantes à mères pour deux de nos enfants lorsque leur mère biologique est décédée, et aujourd'hui, nous sommes fières d'être les grands-parents de six petits êtres merveilleux.

VIVRE ENSEMBLE, MOURIR ENSEMBLE

L'importance des liens familiaux vient pour nous avec la responsabilité et le privilège d'accompagner nos proches à chaque étape de leur vie, y compris dans la mort. Lorsque notre tante Karrie a reçu un diagnostic du cancer du poumon, la famille s'est réunie pour planifier comment on les accompagnerait, elle et ses enfants, pendant ses derniers mois de présence physique avec nous. Elle voulait mourir à la maison, et nous avons élaboré un horaire détaillé qui garantissait qu'au moins un membre de la famille serait avec elle et sa fille en tout temps. Pendant des mois, on s'est alterné-es dans nos visites. On a parlé, ri, et oui, pleuré avec elle. On a partagé des histoires et des souvenirs, accueilli tous ceux qui sont venus lui dire au revoir. On s'est entraidé-es quand le deuil devenait difficile. Les enfants n'ont jamais été exclus de tout ça; la mort est un stade de la vie, pas quelque chose dont il faut avoir peur. Quand l'esprit de notre tante a quitté son corps physique, elle était entourée de l'amour de ses proches.

Son corps a été exposé au salon funéraire de la communauté, qui est resté ouvert pendant 24 heures pour que tous les proches puissent venir faire leurs adieux. Son esprit est resté en bonne compagnie jusqu'à son enterrement. Un festin de nourriture et la présence constante de proches a permis à toute la communauté de faire son deuil ensemble. Nous avons tenu des cérémonies et des festins, de façon à nourrir son esprit tandis qu'il voyageait vers sa prochaine destination. Nous avons appris, ensemble, à vivre sans sa présence physique.

C'est ça, la famille: le miracle de liens réciproques et profonds, les uns avec les autres. Je suis honorée d'en faire partie. 

Je dédie ce texte à ma belle-mère, Vera Goodleaf, et à Nakomish, Jane Middleton-Moz. Merci à vous deux pour ces merveilleuses leçons de vie. Nia:wen kówa.

* Diane Labelle est une chercheuse et éducatrice de Kahnawake.

DROITS PARENTAUX : UNE ARME CONTRE LES JEUNES QUEERS

Alex Arseneau*

En 2023, le Nouveau-Brunswick a été la première province canadienne à adopter des dispositions législatives anti-trans. Comme partout au pays, on y justifie les discours et les politiques transphobes en ayant recours à l'imaginaire dominant de la famille nucléaire et traditionnelle, selon lequel il faudrait « protéger » les enfants. Mais qu'est-ce que cette conception de la famille protège, au juste ?

En juin 2023, le gouvernement progressiste-conservateur provincial a introduit des changements discriminatoires et transphobes à la politique 713, une politique initialement conçue pour protéger les jeunes 2ELGBTQIA+ dans les écoles de la province. Essentiellement, ces modifications retirent aux jeunes de moins de 16 ans la possibilité d'affirmer leur identité de genre (en utilisant le prénom et les pronoms de leur choix) à l'école sans l'accord préalable et explicite de leurs parents. Cela les prive d'exprimer librement leur identité à l'école, en toute sécurité, sans avoir à en informer les parents.

Les changements à la politique 713 ont immédiatement provoqué une controverse. Des manifestations ont eu lieu, des débats ont fait rage dans les médias, et une poursuite judiciaire a été conjointement intentée par l'Association canadienne des libertés civiles et l'organisme Alter Acadie. Selon Kelly Lamrock, avocat au Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, certaines des nouvelles dispositions de la politique 713 peuvent mener à une violation des droits protégés par la *Loi*

canadienne sur les droits de la personne. Pour beaucoup, la version précédente de la politique 713 était en place pour protéger les élèves dont les parents n'affirmaient pas l'identité de genre.

Le gouvernement néobrunswickois, notamment le premier ministre Higgs et le ministre de l'Éducation Bill Hogan, a annoncé les nouvelles dispositions transphobes sous prétexte de vouloir protéger et affirmer les « droits des parents ». L'idée veut que les changements rétablissent le rôle central des parents dans la vie de leurs enfants. Mais dans quelle mesure un conservatisme traditionnel est-il en train de s'immiscer dans l'espace privé et scolaire ? Quelle est donc la vraie motivation derrière l'affirmation de ces « droits parentaux » ?

LA FAMILLE AU SERVICE DE L'HÉTÉROPATRIARCAT

Derrière l'idée des « droits des parents » se cache une vision rigide de la famille nucléaire hétéronormative, qui vise à maintenir des rôles genrés traditionnels et une structure patriarcale. Dans cette conception, les enfants sont perçus comme des extensions de l'autorité parentale. Les défenseurs de

cette doctrine, sous prétexte de vouloir « protéger les enfants » de la queerness, ont souvent d'autres revendications : bannir les drag queens, interdire les livres LGBTQIA+ dans les écoles, ou encore soutenir des législations du type « don't say gay ». Blaine Higgs lui-même a déclaré qu'il ne savait pas si l'on naissait homosexuel ou non, alimentant ainsi la croyance rétrograde que l'on apprend à être queer à l'école.

Le phénomène n'est pas nouveau. Il trouve son origine



dans des mouvements ultra conservateurs américains; on peut penser à la tristement célèbre campagne «Save Our Children» («Sauvons nos enfants») d'Anita Bryant dans les années 1970 en Floride, où un mélange de patriotisme et de zèle religieux affirmait que l'homosexualité était une «menace» pour la survie des familles et, par extension, de la nation américaine. Mais le cadre juridique canadien est bien différent. Contrairement aux États-Unis, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, qui reconnaît le droit des jeunes à exprimer librement leur identité, notamment leur identité de genre. Restreindre ces droits pour protéger les «droits parentaux» est non seulement contraire à nos valeurs fondamentales, mais aussi à nos obligations internationales.

ET LES DROITS POUR DES ENFANTS DANS TOUT ÇA ?

Le discours des «droits parentaux» repose sur plusieurs mythes qu'il est essentiel de déconstruire. L'idée selon laquelle les parents devraient avoir un contrôle absolu sur l'identité de genre de leurs enfants est en contradiction directe avec la Convention des Nations Unies, qui affirme que les enfants ont droit à l'autonomie dans les décisions qui les concernent. Les «droits des parents» à tout savoir et à tout contrôler sur la vie de leurs enfants repose sur l'idée que les enfants appartiennent à leurs parents, une idée dangereuse qui nie l'agentivité et l'autonomie des enfants en tant que personnes à part entière.

Les enfants ont aussi le droit d'être protégés contre toute forme de violence, qu'elle soit physique ou mentale, et ont le droit de grandir dans un environnement sain et affirmatif. Des études ont montré que les environnements non affirmatifs, qui nient ou invalident l'identité des jeunes 2ELGBTQIA+, augmentent les risques de problèmes de santé mentale comme la suicidalité. Or, pour certains jeunes, la famille est l'environnement non affirmatif par excellence. Il faut donc résister à l'idée selon laquelle les parents sont l'autorité absolue en matière de protection et de sécurité de leurs enfants.

Dans un monde idéal, chaque enfant se sentirait en sécurité pour parler de ses sentiments à ses parents. Cependant, toutes les maisons ne sont pas sécuritaires pour les enfants queers. Les dispositions précédentes de la politique 713 concernaient surtout les jeunes dont la vie peut littéralement être mise en danger s'ils révèlent leur identité à leur famille. Avec sa réforme, le gouvernement Higgs met des jeunes en danger et refuse de garantir à chaque enfant le respect et la dignité qu'il mérite.

Enfin, les enfants ont droit à la vie privée, un droit bafoué par les modifications à la politique 713, qui obligent désormais les enseignant-es à «outer» les enfants à leurs parents. Cette situation crée un climat de peur et d'exclusion, exacerbant la détresse psychologique chez ces jeunes. Le taux de tentative de suicide chez les jeunes trans est sept fois plus élevé que chez leurs pair-es cisgenres. Les résultats d'un récent sondage du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick révèlent des chiffres alarmants: 85% des jeunes non binaires ont présenté des symptômes d'anxiété ou de dépression au cours de la dernière année. Les modifications à la

politique 713 ne font qu'aggraver leur situation, l'école ne pouvant plus être un refuge.

UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Les «droits des parents» peuvent sembler défendables à première vue. Cependant, sous couvert de protéger les enfants des prétendues «influences nuisibles» liées au genre et à la sexualité ils cachent un objectif plus inquiétant: contrôler et surveiller l'identité des enfants plutôt que de les protéger.

Le respect des droits des jeunes trans et queers ne doit pas être perçu comme une menace aux droits des parents. Il s'agit plutôt de trouver un équilibre. Les parents jouent un rôle crucial dans le soutien de leurs enfants, mais cela ne doit jamais se faire au détriment des droits fondamentaux des jeunes, de leur liberté à être elleux-mêmes. Les discours transphobes, eux, refusent cette nuance et cherchent à imposer un contrôle total sur l'identité des enfants, notamment en censurant l'expression des identités queers dans les écoles.

En réalité, la rhétorique des «droits parentaux» ne protège pas les enfants, elle sert à maintenir des structures familiales de contrôle et d'exclusion. Ce que l'on cherche à protéger en mobilisant ainsi l'imaginaire de la famille nucléaire et traditionnelle et en instrumentalisant la soi-disant sécurité des enfants, c'est plutôt l'ordre social hétéronormatif et patriarcal. Chez Alter Acadie NB, nous croyons qu'il est crucial de résister à ces arguments, et de défendre bec et ongles l'autonomie des jeunes trans et queers et de leur offrir l'espace et le soutien nécessaires pour s'épanouir. La famille doit être un lieu de sécurité et d'amour, pas un instrument de contrôle. 

* Alex Arseneau est directeur d'Alter Acadie, un organisme de défense des droits des communautés franco-queer du Nouveau-Brunswick.

Illustration: Natascha Hohmann

FAMILLES LGBT+

LUTTER POUR LA RECONNAISSANCE

Propos recueillis par Caroline Brodeur ◀

La Coalition des familles LGBT+ est un organisme communautaire de défense des droits qui vise la reconnaissance sociale, juridique et institutionnelle des familles issues de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. À *bâbord* ! s'est entretenu avec Mona Greenbaum de la Coalition des familles LGBT+.

À bâbord !: Commençons par le commencement.

Comment la Coalition définit-elle la « famille » ?

Mona Greenbaum : Ça tombe peut-être sous le sens, mais pour nous, la famille a une définition très large. Il y a d'abord la famille choisie: les personnes significatives pour nous, celles qui sont toujours là. Il y a également la famille d'« origine », pour parler plus en termes de « constellation familiale ». Notre idée de ce qu'est une famille est multiple, créative et constamment en évolution.

Les façons de fonder une famille ont également changé. À l'époque, on pensait parfois à la coparentalité entre couple gai et couple lesbien. Aujourd'hui, il y a une multitude de possibilités, dont la pluriparentalité (familles avec plus de deux parents) et les familles amiparentales (où des ami·es mènent à terme un projet parental). Nous souhaitons que l'ensemble de ces configurations du projet parental soient représentées et légitimisées sur les plans juridique et institutionnel.

Je crois que la communauté LGBTQ+ est à l'avant-garde pour ce qui est de l'élargissement du concept de famille. Cela vient probablement de la profondeur de la réflexion nécessaire quand vient le temps pour nous de fonder une famille. Il faut réfléchir à des choses que d'autres tiennent souvent pour acquises. Par exemple, on doit réfléchir à qui sera inclus dans notre noyau familial, puisqu'il y a souvent une tierce partie impliquée. Cela a un impact sur nos manières de concevoir et de vivre la vie familiale.

ÀB !: Vous êtes la fondatrice de la Coalition, pourriez-vous nous résumer l'historique de l'organisme ?

M.G. : La Coalition a été fondée en 1998, pour la simple et bonne raison que ma conjointe et moi avions de la difficulté à fonder notre famille. Les blocages étaient nombreux en termes d'accès à la parentalité.

Notre première réunion a eu lieu quand mon premier enfant avait six semaines. Très tôt dans la parentalité, il est devenu évident qu'il ne serait pas facile pour ma conjointe d'être reconnue comme parent de nos enfants. Fondamentalement, il était question de notre droit d'exister: de la question centrale de la reconnaissance légale et institutionnelle de nos familles.

L'organisme s'est donc rapidement transformé en organisme de défense de droits pour l'accès à la parentalité, y compris l'accès aux soins en matière de fertilité, pour les futurs parents LGBTQ+. Au début des années 2000, il n'était pas vraiment question

d'adoption, ni de gestation par autrui, et on n'avait même pas accès aux cliniques de fertilité ! Il y avait toujours la possibilité de mener des inséminations « maison », mais cela venait avec la peur constante qu'un donneur de sperme pouvait revendiquer ses droits comme « père » de l'enfant...

Nous nous sommes concentré·es sur deux types d'actions: tout d'abord, un effort de sensibilisation et de mobilisation auprès de la population pour, dans un deuxième temps, s'engager et mettre de la pression au niveau législatif. Ce travail — mené de concert avec d'autres organisations — a débouché, en 2002, sur l'adoption de la *Loi instituant l'union civile et établissant les nouvelles règles de filiation*, qui a permis la légalisation de l'union civile ainsi que la reconnaissance légale de deux conjoint·es de même sexe à titre de parents du même enfant.

ÀB !: Quelles sont les luttes dont vous êtes le plus fière en 25 ans ?

M.G. : Sans aucun doute la victoire de 2002, que je viens de mentionner, qui a établi de nouvelles règles de filiation pour les parents de même sexe.

Une autre grande victoire a été celle de l'accès aux cliniques de fertilité pour les personnes LGBTQ+ par le biais d'un amendement au projet de loi qui est devenu la *Loi fédérale sur la procréation assistée*, en 2004. Il s'agit ici d'avoir lutté pour l'ajout d'un simple libellé qui précisait que tout le monde se doit d'avoir accès aux cliniques, et ce, sans égard à leur orientation sexuelle ou leur statut conjugal. À l'époque, les personnes LGBTQ+ se faisaient refuser en clinique de fertilité sous le prétexte qu'elles n'étaient pas mariées. Cet amendement — qui peut paraître insignifiant — a rendu possible le projet parental de nombreuses familles.

Je pense également au travail que nous avons fait devant les commissions parlementaires et les tribunaux afin de revendiquer la possibilité pour les personnes trans de modifier leurs documents officiels. Nous avons également travaillé à l'ajout de l'identité et l'expression de genre comme motif reconnu de discrimination à la Charte des droits et libertés de la personne. Nous avons été parties prenantes à de nombreux recours judiciaires, notamment en matière de frais en fertilité et de reconnaissance légale des parents non-binaires.

Nous avons travaillé à tout cela, en militant, en menant des campagnes de sensibilisation, en rédigeant des mémoires et en

rencontrant des personnalités politiques, en plus de recourir aux tribunaux dans le cadre de litiges stratégiques. Nous sommes d'ailleurs en attente d'une décision de la Cour supérieure afin de faire reconnaître légalement les familles pluriparentales.

AB! : Comment se traduisent vos victoires politiques et législatives sur le terrain, pour les membres de la Coalition?

M.G. : Les avancées législatives ne suffisent pas: il faut également s'assurer que les mesures adoptées soient concrètement appliquées et accessibles dans la vie de tous les jours. Ce n'est pas parce que deux parents du même genre sont reconnus comme parents d'un enfant à partir de 2002 qu'ils n'auront aucun souci administratif dans l'exercice de leurs droits par la suite. Au contraire! Chaque gain nécessite une mobilisation et un accompagnement en continu, un travail de soutien des personnes désirant se prévaloir de nouvelles prérogatives.

La Coalition développe aussi des ressources et des formations, qui visent les professionnel·les qui travaillent avec les familles et les jeunes LGBTQ+. Chaque année, la Coalition forme entre cinq et sept mille professionnel·les sur les réalités de notre communauté. L'éducation populaire est tout aussi cruciale que le reste dans la grande marche à l'affirmation de nos droits.

AB! : On a l'impression que la Coalition, c'est aussi une communauté. À quel point la communauté, voire la société est-elle centrale pour les familles LGBTQ+?

M.G. : Je crois sincèrement que ma plus grande fierté est le changement d'attitude à l'égard des familles de la communauté LGBTQ+ au fil des années. Il y a 25 ans, un sondage sur l'acceptation sociale des familles homoparentales affirmait que seulement

POUR ALLER PLUS LOIN

Familles queers : Récits et célébrations de Marianne Chbat, en collaboration avec Mona Greenbaum. Éditions du remue-ménage, 16 octobre 2024.

À babord! n° 93 — *Queer : une révolution flamboyante*
www.ababord.org/Queer-une-revolution-flamboyante

10 % des personnes répondantes étaient à l'aise avec le phénomène. Aujourd'hui, on parle de 85 à 90 %. Voir ce niveau de changement dans les attitudes, sur le plan de l'acceptabilité sociale, sur une si courte période, c'est absolument incroyable. Nous ne sommes pas les seul·es à y avoir travaillé, mais nous y avons certainement contribué.

Nous exerçons notre travail militant dans un contexte social qui a donc beaucoup évolué. De ce travail est née une communauté — communauté qui a permis à de nombreuses familles de vivre leur vie librement, ouvertement. Ces familles, vivant ouvertement leur réalité familiale LGBTQ+ ont, à leur tour, permis la sensibilisation de leur entourage, de leur quartier.

Cet effet boule de neige me donne l'impression d'avoir contribué à une société dans laquelle ma réalité et celles de différents membres de ma communauté est possible et acceptée. C'est ça, ma vraie fierté. 

Illustration : Natascha Hohmann



LES OUBLIÉ·ES DE LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE

Caroline Brodeur ◀

Le système législatif est plus souvent à la remorque des réalités sociales qu'il n'est moteur de changement et d'avant-gardisme. La réforme du droit de la famille proposée par la CAQ depuis 2022 en est un bon exemple. Un regard attentif peut rapidement apercevoir les laissés-es pour compte de la démarche.

La réforme du droit de la famille au Québec, attendue depuis plus d'une décennie, a nourri de nombreuses attentes. Maintenant que les trois projets de loi au cœur de celle-ci ont été adoptés et sanctionnés, force est d'admettre que la CAQ n'a pas saisi l'opportunité d'insuffler une nouvelle représentation institutionnelle de la famille dans la législation. Courte analyse du sujet par le biais des notions de pluriparentalité et d'union libre.

UNE FAMILLE, UN COUPLE AVEC ENFANT(S) ?

Il y a plus de dix ans maintenant, l'affaire *Éric c. Lola*, jugement rendu par la Cour suprême du Canada, déclenchait un véritable débat de société. Éric et Lola formaient un couple non marié, avec trois enfants. Éric possède les résidences ainsi que la majorité des actifs du couple. Lorsqu'ils se séparent, Lola, faute de contrat de vie commune, se retrouve sans partage des avoirs. Seuls les époux ont une protection automatique inscrite au code civil en cas de divorce. Elle allègue alors que sa situation découle d'une discrimination fondée sur le statut matrimonial.

L'objectif pour Lola, et pour certains intervenants à la Cour suprême, était de faire déclarer son exclusion au régime de patrimoine familial comme étant discriminatoire puisqu'elle empêchait nombre de personnes – souvent des femmes s'étant occupé des enfants – de

bénéficier des avoirs communs, y compris de l'enrichissement du conjoint durant les années où ils formaient un couple.

À l'époque, le dossier « parle » à beaucoup puisqu'au Québec, plus de 40% des couples sont en union libre. En 2013, la Cour ne donne pas raison à Lola. Par conséquent, onze ans plus tard, les conjoints de fait ne bénéficient toujours pas du partage du patrimoine familial, ni des protections et obligations découlant des articles du Code civil du Québec qui portent sur la famille.

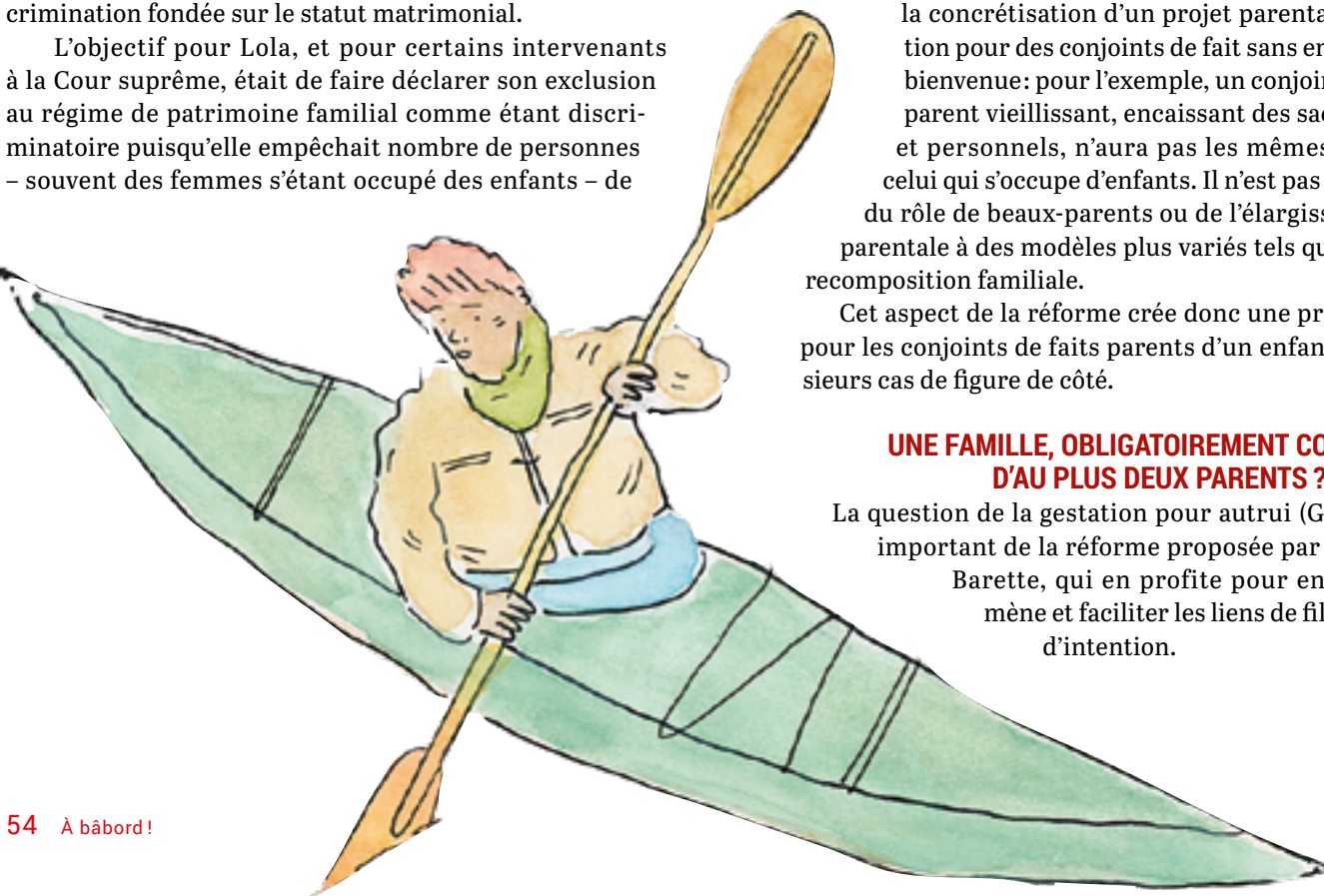
C'est en quelque sorte en réponse à cette décision de la Cour suprême que la CAQ a développé son concept d'union parentale. Cette espèce de « patrimoine familial édulcoré » s'ouvre dès que « que des conjoints de fait deviennent les père et mère ou les parents d'un même enfant. [...] » (texte du PL56). Ils constituent alors un patrimoine commun pris en compte advenant une séparation.

Cela a plusieurs implications. D'abord, le critère d'ouverture d'une protection pour les conjoints de fait repose sur la concrétisation d'un projet parental. Or, une protection pour des conjoints de fait sans enfants aurait été la bienvenue: pour l'exemple, un conjoint s'occupant d'un parent vieillissant, encaissant des sacrifices financiers et personnels, n'aura pas les mêmes protections que celui qui s'occupe d'enfants. Il n'est pas non plus question du rôle de beaux-parents ou de l'élargissement de l'union parentale à des modèles plus variés tels que ceux issus de la recomposition familiale.

Cet aspect de la réforme crée donc une protection (de base) pour les conjoints de faits parents d'un enfant, mais laisse plusieurs cas de figure de côté.

UNE FAMILLE, OBLIGATOIREMENT COMPOSÉE D'AU PLUS DEUX PARENTS ?

La question de la gestation pour autrui (GPA) est un aspect important de la réforme proposée par le ministre Jolin-Barette, qui en profite pour encadrer le phénomène et faciliter les liens de filiation des parents d'intention.



Bien que ce ne soient pas toutes les mères porteuses impliquées qui souhaitent participer activement en tant que parent dans la vie d'un enfant à naître, la GPA aurait été une occasion à saisir question d'ouvrir le concept juridique de famille à davantage de modèles. D'ailleurs, la GPA n'est prévue que pour les personnes seules ou les conjoints (au sens de la loi), ce qui exclut nombre de configurations familiales.

Dans un même ordre d'idée, la CAQ a officiellement fermé la porte à la reconnaissance juridique d'une cellule familiale pluriparentale. La pluriparentalité consiste à mener un projet parental à trois personnes ou plus. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il y a une relation amoureuse entre les membres de la cellule familiale, une pléthore de configurations relationnelles étant possibles.

Campée sur l'idée qu'une famille repose sur la biparentalité d'une part, et que l'ajout d'une – ou de plusieurs – personne(s) viendrait mettre à mal la stabilité et la sécurité de l'enfant d'autre part, la décision de la CAQ semble relever davantage de préconçus idéologiques et de mythes entourant le concept de famille que de réels fondements scientifiques ou éthiques.

D'abord, la vision monogame de la conjugalité semble revêtir un caractère de supériorité morale aux yeux des législateurs, vu sa prédominance dans le portrait des familles de notre société. Il aurait cependant fallu éviter de tomber dans un syllogisme du type: la « monogamie étant le modèle familial le plus courant, la monogamie des parents est donc dans l'intérêt supérieur de l'enfant ».

Ensuite, aucune étude ne démontre que la pluriparentalité est nocive pour le développement des enfants issus de ce type de projet parental. D'aucuns prétendent que la pluriparentalité ajoute un risque de précarité à l'entité familiale, à la stabilité de l'enfant, ainsi qu'à la difficulté des arrangements en cas de rupture. Cependant, avec près de 25 % des enfants québécois ayant vécu la séparation de leurs parents monogames au cours de l'enfance¹, il est difficile d'affirmer que la biparentalité est un gage de stabilité relationnelle au sein de la cellule familiale.

Pour ce qui est des conflits entre les parents et des modalités advenant une séparation, tant l'Association des juristes progressistes que la Coalition des familles LGBT+ affirment que les encadrements légaux prévoient déjà les outils nécessaires, et qu'il vaut mieux encadrer ce qui n'est pas déjà prévu. La décision de refuser d'encadrer la réalité des familles pluriparentales met à risque les enfants issus de ces familles – tout comme les enfants issus de famille mono- ou biparentales seraient à risque si des protections entourant l'autorité parentale ou les pensions alimentaires n'étaient pas applicables à leur cas d'espèce. C'est d'ailleurs dans l'objectif de protéger les enfants – tous les enfants, peu importe la forme que prend leur famille – que la Colombie-Britannique a reconnu légalement la pluriparentalité il y a plus de dix ans.

À notre connaissance, aucune décision faisant état de conflit entre parents pluriparental n'a été rendue depuis.

POUR UNE LOI AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES

Les familles pluriparentales sont aussi reconnues légalement en Ontario et en Saskatchewan. Elles existent en ce moment au Québec. Cette réforme nous informe sur la manière qu'à l'État de concevoir la famille. Au lieu d'un travail de prescription du possible, la société québécoise aurait été en droit d'attendre une ouverture et un encadrement des réalités existantes, et ce, dans toute sa diversité.

La réforme du droit de la famille, attendue depuis plusieurs années, a étendu les principes de reconnaissance légale et sociale à un nouveau mode d'organisation familial (gestation pour autrui), en plus de donner des outils supplémentaires à ceux issus d'un modèle en dehors du mariage (création de l'union parentale). Or, la réforme laisse pour l'heure de nombreuses familles sans protections ni encadrement, notamment les couples sans enfants et les familles pluriparentales. Bien que la réforme du ministre Jolin-Barette n'ait pas rencontré beaucoup d'opposition, ce qui en ressort s'apparente davantage à un rattrapage qu'à un texte reflétant une vision audacieuse et particulièrement inclusive de la famille. 

Illustrations: Natascha Hohmann

1. Les statistiques changent selon les années étudiées. Combien d'enfants au Canada ont vécu la séparation ou le divorce de leurs parents? Résultats de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2019. En ligne: www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022018-fra.htm

FAMILLES NOIRES ET DPJ

QUAND LE SYSTÈME BLESSE SOUS COUVERT DE PROTECTION

Alexandra H. Borrelli et Alicia Boatswain-Kyte*

La surreprésentation des enfants Noir·es dans les systèmes de protection de la jeunesse révèle une injustice alarmante, mais souvent passée sous silence. Protégeons-nous réellement les enfants et les familles Noires ou leur causons-nous du tort à travers un processus discriminatoire ?

Cet article propose une réflexion critique basée sur une recherche récente portant sur la surreprésentation des enfants Noir·es signalé·es à la DPJ. Au Québec, malgré que l'enjeu soit bien documenté depuis des décennies, une perspective antiraciste reste presque totalement absente des débats entourant le traitement des familles issues des communautés Noires. Or, la protection de la jeunesse ne devrait pas fermer les yeux sur les dynamiques de pouvoir et les biais structurels qui imprègnent les pratiques institutionnelles, y compris au sein de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

UN SYSTÈME DALTONIEN

Le système de protection de la jeunesse se présente comme neutre et objectif dans son traitement des enfants et des familles, mettant de l'avant l'intérêt de l'enfant comme seul critère décisionnel. Cependant, les recherches révèlent un tout autre portrait. Les études menées au Québec montrent que les enfants Noir·es sont victimes de surreprésentation à toutes les étapes du processus de la DPJ, de la signalisation initiale à l'ordonnance du tribunal et à la prise en charge par l'État, en passant par l'évaluation de la sécurité et du développement compromis. La surreprésentation désigne la présence disproportionnée d'un groupe dans un contexte spécifique (ici, les services de protection de la jeunesse) par rapport à sa proportion dans la population générale.

À mesure que les enfants Noir·es progressent dans le système de protection de la jeunesse, leur surreprésentation reste assez



stable à travers différentes étapes du processus. C'est notamment lorsqu'ils ont été identifiés comme ayant un problème de compromission (sécurité et développement compromis, ou SDC), c'est-à-dire que des allégations de maltraitance ont été confirmées après une évaluation. Cette étape signifie que l'enfant recevra donc des services continus. Ensuite, ils sont surreprésentés dans le cadre des mesures judiciaires, entreprises lorsque les familles ne sont pas d'accord avec la décision de compromission. Enfin, les enfants Noir-es subissent plus fréquemment une récurrence, où ils sont à nouveau pris en charge par la protection de la jeunesse après un premier signalement. Dans le système de justice pénale pour les jeunes (LSJPA), leur proportion est encore plus élevée.

Cela démontre que les enfants Noir-es sont surreprésentés à la fois dans le système de protection de la jeunesse et dans le système judiciaire. Il apparaît que l'expérience de ces enfants dans le système de protection de la jeunesse est marquée par une double vulnérabilité : en plus des traumatismes émotionnels liés à la séparation de leurs parents, ces enfants doivent naviguer dans un système où ils sont souvent confrontés à des discriminations raciales – qu'elles soient explicites ou implicites.

Un constat s'impose donc : le système de protection de la jeunesse n'est visiblement pas exempt des biais raciaux qui traversent toutes les autres institutions publiques. En effet, bien que le discours public sur la protection de la jeunesse évite souvent la question du racisme, les études démontrent que les familles Noires vivent des expériences bien différentes au sein de ces systèmes comparativement à leurs homologues blanches. La race est donc un facteur prédictif du traitement différentiel reçu par les enfants racisés.

LA CONTINUITÉ DU RACISME INSTITUTIONNEL

Pour comprendre pleinement la surreprésentation des enfants Noir-es dans le système de protection de la jeunesse, il est essentiel de situer cette problématique dans une perspective historique. Les communautés Noires du Québec portent le fardeau de siècles de discrimination systémique, d'exclusion et de violence coloniale. Ces dynamiques de domination, traduites historiquement par l'exploitation et la marginalisation des personnes Noires, se perpétuent aussi sous des formes plus subtiles, y compris au sein des systèmes dits de « protection ». La doctrine de « sauvetage des enfants » permet aux travailleurs sociaux de justifier la centralité de la suprématie blanche et, selon Cindy Blackstock qui a étudié ce phénomène au sein de communautés autochtones, permet aux personnes travaillant avec des enfants, formées avec l'intention de faire du « bien », à ne jamais être perçues comme capables de causer du mal.

Ancré dans une longue tradition de contrôle et de surveillance des corps Noirs, le racisme anti-Noir-es contribue à cibler et à criminaliser ces familles sous le prétexte de la protection de la jeunesse. Le racisme systémique opère ici à travers des politiques et des pratiques qui ont pour effet de maintenir des rapports de pouvoir inégalitaires, où les familles Noires sont perçues comme déficientes et dangereuses. Compte tenu des discours d'*anti-Blackness*

qui dépeignent les personnes Noires comme violentes, ainsi que des recherches qui les ont principalement représentées comme déficientes, il existe une narration omniprésente qui renforce des stéréotypes nuisibles. Ces récits créent un environnement social où les individus et les familles Noires sont souvent perçus à travers un prisme de méfiance et de négativité.

Conséquemment, elles font l'objet d'une pathologisation dans le système de protection de la jeunesse, c'est-à-dire qu'on les perçoit souvent comme problématiques, sans reconnaître le rôle de l'État dans les difficultés qu'elles rencontrent. Ce phénomène provient des inégalités structurelles auxquelles ces familles sont confrontées, telles que la pauvreté, le manque de logements stables et l'accès limité à des services de santé et sociaux. En ignorant ces inégalités, l'État se déresponsabilise, et fait porter les impacts du racisme anti-Noir-es aux familles Noires.

LE PROFILAGE RACIAL DES ENFANTS NOIR-ES

Le profilage racial n'est donc pas uniquement l'apanage des forces de l'ordre. L'une des formes les plus visibles dans laquelle il se manifeste au sein du système de la protection de la jeunesse est la tendance à surestimer les risques de SDC chez les enfants issus de familles Noires, souvent perçues à travers le prisme de la criminalisation et de la pauvreté. Les intervenants de la DPJ, qu'ils soient bien intentionnés ou non, ne sont pas immunisés contre les préjugés implicites et les stéréotypes associés aux familles Noires. Ces différences de traitement s'expliquent en partie par un regard biaisé sur leur culture, leur comportement et leurs circonstances socio-économiques.

Selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), le profilage racial dans les services de protection de la jeunesse est bel et bien une réalité pour les enfants Noir-es. Le profilage racial désigne toute action prise par des personnes en position d'autorité, comme les travailleurs sociaux, qui repose sur des facteurs tels que la race ou l'origine ethnique, sans motif réel. Ce phénomène conduit à un traitement différentiel des enfants Noir-es, les exposant à des mesures plus sévères et fréquentes. Le profilage racial se traduit donc par une surveillance accrue des familles Noires par d'autres institutions comme les écoles, les systèmes policiers et les services de santé mentale, qui sont souvent à l'origine des signalements à la DPJ. Ce lien entre la stigmatisation des familles et les signalements fréquents constitue un cercle vicieux où les familles Noires sont davantage ciblées par l'État, ce qui conduit à leur surreprésentation au sein du système, nourrissant et « validant » par le fait même le biais raciste commandant davantage de surveillance à cette communauté.

La CDPDJ souligne que d'autres facteurs jouent également un rôle clé dans cette surreprésentation. Les enfants Noir-es présentent des besoins plus importants car ils sont souvent plus exposés à des situations de précarité socio-économique, les rendant plus vulnérables aux interventions de la protection de la jeunesse. Cependant, il est important de reconnaître que la race et la pauvreté sont souvent imbriquées. Le racisme anti-Noir-es contribue à perpétuer cette précarité, avec des taux de chômage ►



Illustration : Natascha Hohmann

plus élevés et des niveaux de pauvreté plus importants dans les communautés Noires. Celles-ci ont souvent un accès limité aux services disponibles au sein de leur communauté pour répondre à leurs besoins. Cette iniquité structurelle, résultat de la discrimination systémique, ne peut donc être dissociée du profilage racial.

En bref, les enfants Noir-es sont confronté-es à des préjugés raciaux liés aux pratiques discriminatoires des professionnels et aux dynamiques organisationnelles. Le profilage racial va donc au-delà des actions intentionnelles des personnes en position d'autorité. Les enfants Noir-es sont souvent perçu-es comme étant plus susceptibles d'adopter des comportements problématiques, ce qui justifie une surveillance accrue. Cette pensée déficitaire, qui porte à blâmer les caractéristiques personnelles des individus pour leurs difficultés vécues, contribue à justifier l'intervention de la protection de la jeunesse. Ces justifications se focalisent sur les supposées lacunes, incapacités ou comportements problématiques des individus Noir-es, sans tenir compte des contextes sociaux, économiques, ou structurels qui influencent leurs situations.

LA PROTECTION OU LE PRÉJUDICE ?

Les effets du profilage racial dans le système de protection de la jeunesse sont multiples et souvent désastreux pour les enfants Noir-es et leurs familles. En effet, en observant les enfants signalés dans la région de Montréal entre 2004 et 2012, cette population était en moyenne presque quatre fois plus susceptible d'être signalée à la DPJ. De plus, ils sont plus souvent placés hors de leur milieu familial. Cette séparation, bien qu'elle soit souvent présentée comme une mesure temporaire, peut avoir des répercussions profondes et durables pour les enfants Noir-es, notamment en exacerbant les traumatismes liés à la rupture familiale. Des études ont montré que les enfants Noir-es pris en charge par la DPJ sont souvent placés dans des foyers ou des centres où ils se trouvent isolés de leur communauté et de leur culture. Cela peut exacerber leur sentiment de marginalisation et d'aliénation et les priver de connexions essentielles à leur communauté, à leurs traditions et à leur langue, nuisant à leur construction identitaire, leur estime de soi et leur bien-être.

D'autre part, il s'avère que ces derniers sont le plus souvent signalés par les écoles et les services de police, tandis que les enfants blancs ont plus de chances d'être signalés par un membre de la famille ou de leur entourage. Ce constat met en lumière les mécanismes de surveillance différenciée appliqués aux enfants Noir-es,

considérés comme plus à risque par les institutions publiques, et faisant l'objet d'une surveillance accrue. Ces institutions, investies d'une autorité étatique, tendent à exercer un contrôle social plus strict sur les communautés Noires, ce qui conduit à une surreprésentation des signalements d'enfants Noir-es par ces mêmes institutions. En revanche, les enfants blancs, bénéficiant souvent de plus de ressources et d'une perception moins négative au sein de la société, sont plus susceptibles d'être signalés par des membres de leur famille ou de leur entourage, ce qui reflète une approche moins institutionnalisée et moins coercitive.

VERS UNE JUSTICE RACIALE DANS LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Il est clair qu'une réforme en profondeur du système de protection de la jeunesse est nécessaire. Premièrement, il est impératif de reconnaître et de nommer le racisme anti-Noir-es comme une dimension centrale du traitement différentiel des enfants Noir-es à la DPJ. Cette reconnaissance doit être accompagnée d'une formation obligatoire pour tous les acteurs de la protection de la jeunesse sur les préjugés implicites et les dynamiques raciales. Deuxièmement, il est crucial de mettre en place des mesures qui favorisent une meilleure représentation des professionnel·les s Noir-es au sein des équipes de la DPJ. Finalement, les interventions de la protection de la jeunesse doivent prioriser un renforcement des liens entre les familles Noires et leurs communautés. L'importance d'une approche culturellement appropriée ne peut être sous-estimée, en particulier dans les cas où des enfants Noir-es sont retirés de leur famille. Enfin, il est essentiel que les voix des familles Noires soient davantage entendues et intégrées dans les processus décisionnels de la DPJ. Cela inclut non seulement des consultations directes avec les familles concernées, mais aussi la création de mécanismes de surveillance indépendants pour examiner les cas de discrimination raciale dans le système.

Les familles Noires ont trop longtemps été invisibilisées dans les discussions autour de la protection de la jeunesse. Il est temps de donner une voix à ces familles et de s'assurer que le système dans lequel elles évoluent soit véritablement un facteur de protection, et non pas un vecteur de répression. **ab**

* Alexandra H. Borrelli est membre du Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill. Alicia Boatwain-Kyte est professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université McGill.

LA FIN D'UNE ÈRE?

REMISES EN QUESTION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE

Anne-Marie Piché*

Depuis le début des années 2000, le nombre d'adoptions internationales connaît une chute spectaculaire à l'échelle mondiale. Parallèlement, ces dernières années, de plus en plus de personnes adoptées adoptent un discours critique vis-à-vis des pratiques et revendiquent des changements. Ces deux phénomènes traduisent une remise en question profonde de la pertinence du modèle de l'adoption internationale comme solution pour les enfants vulnérables. Est-ce que la fin aurait sonné pour l'adoption internationale ? Et qu'est-ce que cela signifie pour les enfants qui n'ont pas de milieu familial apte à les soutenir ?

Le déclin des adoptions internationales est marqué par une baisse de plus de 80 % à l'échelle mondiale depuis les années 2000. En 2004, on comptait plus de 45 000 adoptions internationales par an ; en 2019, ce chiffre est tombé à moins de 5 000, avec une chute encore plus prononcée après la pandémie de COVID-19¹. Au Québec, le nombre d'adoptions internationales a également chuté, passant de plus de 1 000 enfants par an à la fin des années 1990 à seulement 36 en 2023².

Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs, dont une prise de conscience accrue des effets négatifs des adoptions mal encadrées sur les enfants et la dénonciation des adoptions illicites ayant eu lieu dans plusieurs pays. En France, par exemple, la révélation de milliers d'adoptions illégales a profondément ébranlé les perceptions de cette pratique. Les critiques pointent du doigt un système où la « demande » d'enfants jeunes et en bonne santé dans les pays riches a trop souvent alimenté des adoptions rapides, au détriment des droits des enfants et de leurs familles d'origine.

Aujourd'hui, les adoptions internationales sont de plus en plus limitées aux cas où aucun autre placement n'est possible dans le pays d'origine. La majorité des enfants proposés à l'adoption internationale sont désormais des enfants avec des besoins spéciaux, des enfants plus âgés, ou ceux qui souffrent de maladies ou de handicaps. Ces changements ont radicalement modifié les attentes des familles adoptantes, les forçant à revoir leurs projets familiaux pour s'adapter aux nouvelles réalités. Cet état de fait a aussi contribué à la diminution majeure du nombre d'adoptions.

DROITS DES ENFANTS ET RÉFORMES LÉGISLATIVES

La Convention de La Haye de 1993 a joué un rôle clé dans la transformation de l'adoption internationale en la soumettant à des règles strictes de protection des droits des enfants. Cette convention vise à garantir que l'adoption internationale ne soit utilisée qu'en dernier recours, après l'épuisement des solutions locales, tout en respectant l'identité familiale et culturelle des enfants adoptés.

De nombreux pays d'origine, autrefois grands « pourvoyeurs » d'enfants pour l'adoption internationale (au sens de la dynamique marchande qui s'est instaurée par ►



Illustration: Natascha Hohmann

déséquilibre de pouvoir entre pays riches/pauvres pour contrôler le flux des placements vers l'étranger par rapport à la proportion d'enfants qu'on arrive à garder dans leur communauté et pays), ont mis en place des réformes pour décourager cette pratique. Ils ont rehaussé les critères d'adoption, imposant des conditions plus strictes pour les adoptants, notamment sur l'âge, la santé et les besoins spécifiques des enfants. Ces réformes visent à s'assurer que l'adoption est bien dans l'intérêt supérieur de l'enfant, en respectant ses droits fondamentaux. Elles créent aussi de nouveaux défis pour les familles adoptantes qui doivent se préparer à accueillir des enfants avec des besoins complexes.

Les tensions géopolitiques et les réticences croissantes des pays d'origine à collaborer avec des pays d'accueil ont également contribué à la baisse des adoptions. Par exemple, la Chine, longtemps l'un des principaux pays pourvoyeurs d'enfants à l'adoption internationale, a brusquement annoncé la fermeture de ses portes en septembre 2024, sans explications. Cet événement illustre un tournant majeur : les pays d'origine délaissent de plus en plus l'adoption internationale, qui devient une exception plutôt qu'une norme.

Cette évolution suscite certaines inquiétudes quant au sort des enfants pour lesquels l'adoption n'est plus une option. En l'absence de solutions familiales locales ou internationales, ces enfants risquent de rester dans des institutions, souvent inadaptées à leur bon développement. Malgré la reconnaissance internationale des droits de l'enfant à grandir dans une famille, beaucoup se retrouvent dans des orphelinats, où les conditions de vie sont loin d'être idéales : manque de soins personnalisés et de sécurité affective, et souvent une exposition accrue aux agressions et à la négligence.

Les institutions, même avec de bonnes intentions, ne peuvent pas remplacer le cadre familial. Les enfants qui y grandissent sont confrontés à des défis émotionnels et psychologiques importants, notamment en matière d'attachement et de développement social, et sont davantage exposés à des violences de toutes sortes. Les pays concernés peinent souvent à proposer des alternatives telles que les familles d'accueil ou les adoptions locales, laissant ainsi des milliers d'enfants sans solution durable.

LE POINT DE VUE DES PERSONNES ADOPTÉES

En parallèle de ces évolutions, un autre discours émerge : celui des personnes adoptées à l'international. De plus en plus de voix, notamment parmi les jeunes adultes issus des vagues d'adoption des années 2000, remettent en question l'adoption comme réponse à leurs besoins fondamentaux. Beaucoup partagent le sentiment d'avoir été déracinés, et expriment des deuils multiples : perte de liens avec leurs parents biologiques, absence de transmission culturelle et perte de repères identitaires.

Un mouvement international prend de l'ampleur, avec des revendications clés sur l'accès aux informations d'origine. Les personnes adoptées demandent à connaître leur histoire, l'identité de leurs parents biologiques, ainsi que les circonstances de leur adoption. Au Québec, par exemple, l'adoption du Projet de loi

113 en 2018 a marqué un tournant en facilitant l'accès aux antécédents d'adoption et aux retrouvailles familiales, si les deux parties le souhaitent. En juin 2024, le droit de connaître ses origines a été pleinement intégré à la Charte des droits et libertés de la personne avec le projet de loi 2.

Depuis ces réformes, plus de 60 000 demandes ont été déposées auprès des services sociaux du Québec pour lever le secret entourant les origines familiales des adoptés³. Ce chiffre inclut les adoptés internationaux, dont les demandes d'accès à leurs dossiers d'adoption ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Cette quête de vérité reflète un besoin profond de comprendre leurs origines et de renouer avec une part souvent occultée de leur identité.

REPENSER L'ADOPTION INTERNATIONALE

Les revendications des personnes adoptées et les défis posés par le déclin de l'adoption internationale soulèvent des questions fondamentales sur l'avenir de cette pratique. Depuis des décennies, les acteurs de l'adoption débattent de ses enjeux éthiques, notamment en ce qui concerne la protection des droits des enfants.

Il semble aujourd'hui urgent de repenser les politiques de protection de l'enfance, en mettant davantage l'accent sur la prévention des abandons et sur le soutien aux familles biologiques. Lorsqu'il est impossible pour une famille d'origine d'assumer ses responsabilités, des solutions de permanence familiale doivent être envisagées, y compris l'adoption. Toutefois, l'effacement des origines que l'adoption implique au Québec reste un point de tension pour de nombreux adoptés, qui réclament un droit à la transparence et souvent, une reconnaissance de leur double appartenance familiale.

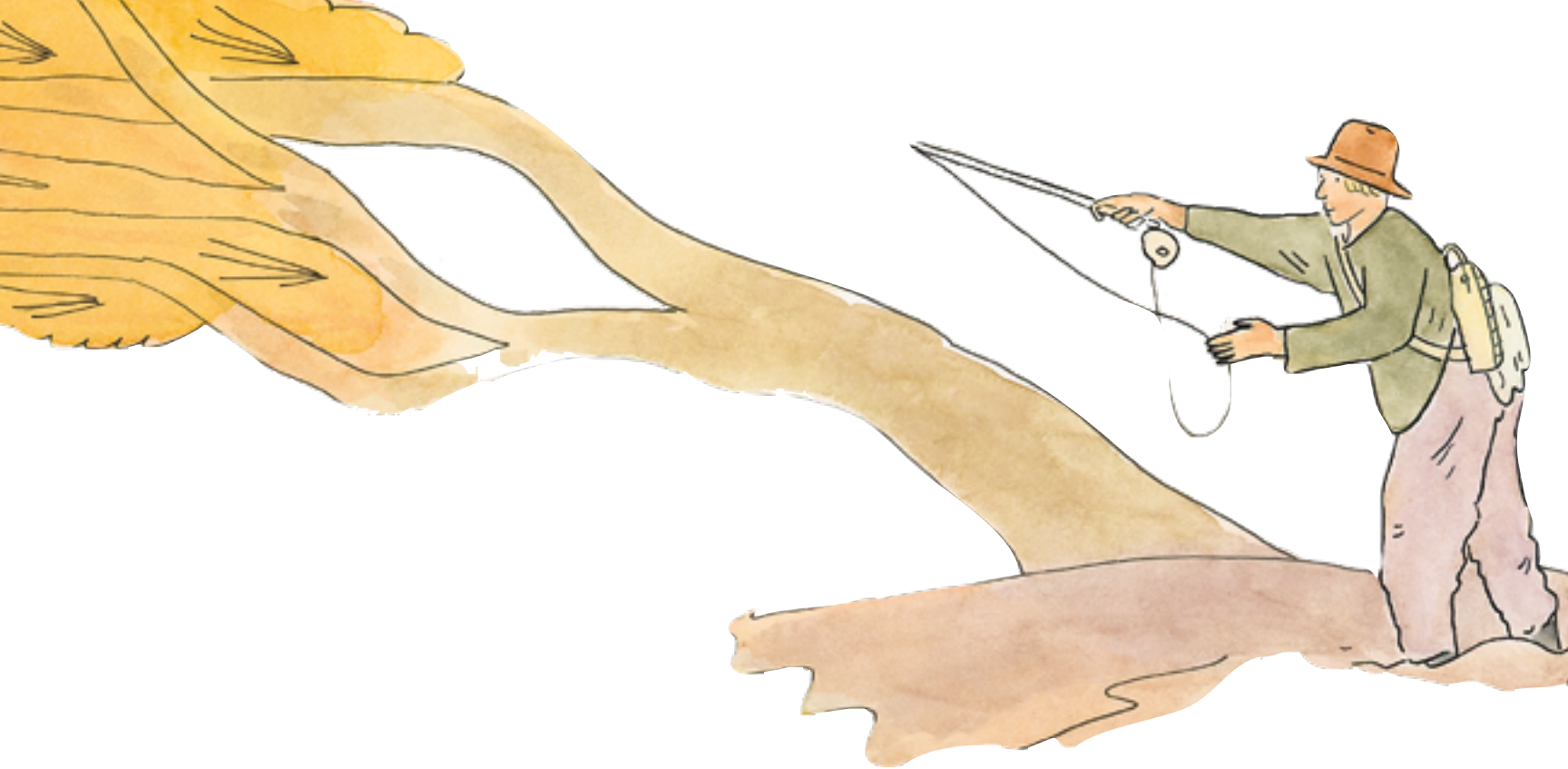
L'avenir de l'adoption internationale devra se construire en tenant compte des multiples dimensions identitaires et familiales des enfants concernés. Ces enfants ont le droit de grandir dans un environnement sécurisant et propice à leur développement, tout en préservant leur identité et leurs liens avec leur pays d'origine. 

* Anne-Marie Piché est travailleuse sociale et professeure à l'École de travail social de l'UQAM, où elle se spécialise en adoption.

1. Selman, P. (2023). « The rise and fall of intercountry adoption 1995-2019 », dans *Research Handbook on Adoption Law*, Edward Elgar Publishing, p. 321-345.

2. L'adoption internationale, la recherche des origines et les retrouvailles internationales : Statistiques 2023 (2023). Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.

3. Bilan DPJ. (2022). Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.



REFUSER LA PARENTALITÉ ET LA FAMILLE NUCLÉAIRE

Arianne Des Rochers ◀

Phénomène relativement marginal, le refus de la parentalité biologique semble toutefois gagner du terrain. Égoïstes et cyniques, ceux qui choisissent de ne pas avoir d'enfants, ou réalistes et compatissants ? Une petite enquête de terrain auprès d'une dizaine d'ami·es et de connaissances révèle que les raisons sont nombreuses et variées pour ne pas faire d'enfants au 21^e siècle.

Ne pas avoir d'enfants est généralement perçu comme un *refus* parce que notre société est empreinte d'une norme sociale qui sous-entend que les enfants devraient être désirés, que tout le monde, par défaut, en veut. Cela met ceux qui n'en veulent pas dans une position où ils doivent systématiquement s'expliquer pour défendre leur choix. L'inverse n'est pas vrai : on demande rarement aux gens qui ont des enfants pourquoi ils en veulent. Lorsque c'est le cas, on obtient généralement une réponse vague, qu'on accepte sans questionner, du genre « j'en avais juste vraiment envie au fond de moi » ou « j'en ai toujours voulu » (ce qui, par ailleurs, est parfaitement légitime). Bref, ce qui semble être sous-raisonné (ou, à tout le moins, sous-expliqué), c'est précisément le choix d'avoir des enfants. Et la parentalité peut également être cadrée comme un refus, celui de poursuivre sa vie telle quelle (par exemple, sur le mode de l'amitié, ou d'un certain nomadisme).

Au cours des conversations que j'ai eues avec des membres de mon entourage qui ne veulent pas d'enfants, j'ai été placé·e (je me suis placé·e moi-même) dans une position inconfortable : demander aux gens de m'expliquer pourquoi ils ne voulaient pas d'enfants. Certain·es ont justement souligné que cela ne se posait pas nécessairement en refus pour elleux, et une amie a parlé, plutôt que du refus de la parentalité, du « désir de vivre sans enfants ». Ainsi, le fait de ne pas faire d'enfants est moins un refus, pour certain·es, que l'affirmation d'une configuration de vie qu'on (ne) désire (pas).

Tantôt le refus actif et frontal d'une parentalité en lien avec laquelle on subit des pressions sociales, tantôt le simple fait de ne pas désirer d'enfants : voici différentes raisons qui poussent les gens à ne pas avoir d'enfants biologiques en 2024. ▶



Illustration : Natascha Hohmann

DES PERSONNALITÉS ET DES MODES DE VIE INCOMPATIBLES

Beaucoup commencent par citer des limites personnelles: l'une mentionne la phobie de l'accouchement, une autre, la peur que son corps change. Deux personnes disent être très sensibles au bruit; une amie parle de son rythme de vie axé sur la lenteur, qu'elle croit incompatible avec les enfants. Quelqu'un mentionne être anxieux et de nature impatiente, ce qui ne fait pas bon ménage avec les enfants. Deux personnes me confient ne pas vouloir transmettre leurs traumatismes à leurs enfants. L'une d'elles vient d'un milieu familial marqué par la violence, et ressent le besoin de guérir avant de pouvoir penser à avoir des enfants.

Ces témoignages donnent l'impression que les gens se connaissent davantage (leurs limites, leurs besoins, leurs traumatismes, etc.) et qu'ils s'assument de plus en plus lorsque vient le temps de faire des choix de vie importants, surtout ceux qui auraient une incidence sur des enfants à naître. Par exemple, certains disent qu'ils ont l'impression qu'ils seraient malheureux avec des enfants, ou qu'ils ne seraient pas adéquatement outillé-es pour être parents. Ce qui apparaît de prime abord comme une raison «égoïste» («je serais malheureux») est en fait une raison pleine de bonté, pour le bien des enfants à naître («je serais malheureux, et donc je ne serais pas le meilleur parent que cet enfant pourrait avoir»).

Une autre raison qui s'est profilée dans la plupart des conversations tourne autour de la qualité de vie. La plupart de mes interlocuteur·rices disent beaucoup aimer la vie qu'ils ont bâtie, et ne pas vouloir la transformer radicalement avec la venue d'enfants. Lorsqu'on aime sa vie, qu'on s'épanouit sans enfants et qu'on vit pleinement; pourquoi la changer? Qu'il soit question de notre horaire d'activités personnelles et sociales, de nos voyages, de notre militantisme, de notre carrière, ou de nos temps libres, avoir des enfants enlève du temps consacré pour soi, pour les autres (par exemple, les ami·es), ou encore pour des causes sociales.

UN MONDE QU'ON REFUSE DE LÉGUER (ET DE REPRODUIRE)

Presque tout le monde cite le manque de temps, le rythme effréné de l'économie capitaliste et l'épuisement professionnel et généralisé comme raisons qui les découragent d'avoir des enfants. Le coût de la vie est également un facteur important: plusieurs personnes peinent à subvenir à leurs propres besoins et voient mal comment elles pourraient avoir un enfant à leur charge. L'effritement du filet social (places rarissimes en garderie, système de soins de santé en ruines, pénurie d'enseignant·es, etc.) est aussi mentionné à quelques reprises.

Plus généralement, l'état déprimant et inquiétant du monde est une raison qui revient beaucoup. La crise climatique, les génocides en temps réel sur nos écrans, la montée de l'extrême droite et du fascisme: plus d'une personne dit ne pas vouloir amener de nouvelles vies dans un monde (littéralement) en flammes. Les gens à qui j'ai parlé disent ne pas vouloir léguer un monde où on peine à trouver un logement, où il n'est pas sécuritaire de vivre en tant que personne queer ou trans, où on assiste à des extinctions de masse, et ainsi de suite, à des enfants qu'ils auraient délibérément

créés
de toutes
pièces.

Enfin, certaines personnes affirment ne pas vouloir d'enfants pour des raisons politiques. Par exemple, une personne (blanche) a donné comme raison que nous n'avons pas besoin de plus de personnes blanches sur la planète. Cette personne était critique du désir de se reproduire biologiquement chez les personnes blanches, de ce désir de créer quelqu'un qui leur ressemble, dans la mesure où cela contribue à la reproduction du suprémacisme blanc. Parallèlement, une autre (blanche, de descendance coloniale) a dit ne pas vouloir participer à la reproduction d'une société issue du colonialisme de peuplement ici, sur l'Île de la Tortue, en créant des *settlers* (allochtones) supplémentaires.

Quelqu'un d'autre a mentionné le problème de la consommation de masse. Cette personne (de la classe moyenne/privilégiée), qui réfléchit présentement aux façons dont elle participe au système capitaliste, voit les enfants comme des machines à consommer. Avoir des enfants irait donc pour elle à l'encontre de la décroissance—c'est connu, la croissance démographique, en particulier dans les ou groupes qui consomment beaucoup, est un multiplicateur des problématiques environnementales. Une autre personne (libanaise) a qualifié l'humain occidental vivant sous le capitalisme et participant à la société de consommation de «parasitaire» pour la Terre, l'environnement, les animaux, et les populations humaines dépossédées et exploitées. Le refus d'avoir des enfants apparaît donc chez plusieurs comme un refus de reconduire ce «parasitage» du monde par une certaine classe d'humains au mode de vie précis.

AIMER LES ENFANTS, NE PAS EN VOULOIR

Tous les gens à qui j'ai parlé, excepté une personne, disent aimer les enfants. Toutes étaient intéressé·es par des formes de parentalité non biologiques et non traditionnelles (p. ex., parentalité inter-espèces, bénévolat auprès des jeunes, parrainage de familles). Ces gens considèrent donc avoir quelque chose à offrir en matière de care et ressentent l'envie d'être une figure importante dans la vie d'enfants qui existent déjà. Paradoxalement, le fait de ne pas vouloir d'enfants est donc, en quelque part, un geste d'amour; comme quelqu'un me l'a si bien dit, «J'aime trop mes enfants pour les avoir». 

COLONIALISME EN KANAKY

CACHEZ-MOI CETTE COLONIE QU'ON NE SAURAIT VOIR

Niall Clapham Ricardo, militant et journaliste

Face à la crise, pour accéder à l'indépendance, qui sévit en Kanaky, territoire semi-autonome au sein de la France situé dans le Pacifique à l'est de l'Australie, la droite réactionnaire défend le « grand remplacement » du peuple kanak afin d'accéder à l'indépendance.

Depuis maintenant plusieurs mois, l'archipel mélanésien de la Nouvelle-Calédonie (Kanak en langue kanak) est en proie à une mobilisation massive et populaire afin d'assurer son autodétermination face à la décision de Paris, son maître colonial, d'ouvrir la voie vers l'officialisation *de facto* de son statut de « colonie de peuplement ». Depuis 1946, le territoire de la Nouvelle-Calédonie est classé comme un « territoire non-autonome », un des derniers territoires non décolonisés au monde selon les Nations Unies. Depuis les Accords de Nouméa de 1988, la France est censée accompagner la Nouvelle-Calédonie vers un processus d'autonomisation, pouvant potentiellement déboucher sur l'indépendance. Pourtant, en raison de ses richesses minières et de l'importance de la localisation géostratégique de l'archipel, la réalité est tout autre.

En 2024, ça devrait faire consensus que la colonisation est une chose du passé n'est-ce pas ? À l'ère actuelle, c'est justement parce que ce n'est plus accepté comme une domination naturelle, avec d'autres principes tel que le racisme scientifique, l'eugénisme, le patriarcat et la suprématie blanche, que les discours classiques colonialistes se muent en des discours plus fourbes. Dans les nouveaux discours d'extrême droite, le racisme n'est certes pas souhaitable mais nécessaire pour répondre à la « colonisation » – pour reprendre la théorie raciste du « grand remplacement » – des « anciennes » puissances coloniales par les peuples anciennement colonisés. La suprématie blanche, on ne la

scande plus sur tous les toits, seulement en privé, et on la remplace par la défense des soi-disant valeurs de la « culture occidentale ». Ce n'est pas parce qu'on est raciste qu'on veut moins de demandeur·euses d'asile, c'est parce qu'ils sont incapables de s'intégrer à notre culture, n'apprennent pas notre langue, etc. Selon les chantres du déclin de l'Occident, on n'agit pas comme des racistes parce qu'on est mû par des sentiments racistes mais parce que c'est la seule façon de parer la décadence de nos sociétés occidentales. Sauf en Kanaky...

GAUCHE HYPOCRITE OU DROITE EN DISSONANCE COGNITIVE ?

Blaise Pascal disait « vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà ». Autrement dit, ce qui est bon ou vrai pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre. À la lumière du débat qui anime les sphères françaises d'extrême droite depuis le début de la mobilisation du peuple Kanak – dont appartiennent certains de nos illustres démagogues québécois, notamment Mathieu Bock-Côté – cette citation ne pourrait sonner plus vraie.

Dans leur émission hebdomadaire, « La Rencontre », Richard Martineau et Mathieu Bock-Côté s'offusquaient du prétendu « inversement des principes de la gauche ». Selon eux, les événements en Kanaky ont démasqué la vraie hypocrisie de la gauche ayant des valeurs à géométrie variable selon qu'on est perçu comme étant colonisé ou colon. Pourtant c'est l'extrême droite qui vit une profonde crise identitaire depuis le début de la mobilisation massive

du peuple kanak et de leurs alliés dans l'archipel et en métropole française. Selon ses hérauts, la théorie du « grand remplacement », exportée à l'extérieur de l'Hexagone vers la Kanaky, devient la norme de l'universalisme républicain. La faute des Kanaks, ces communautaristes, serait de résister à leur assimilation, de résister à la destruction de leur culture et de leur autonomie millénaire.

LES RÉACTIONNAIRES ET LES VIEILLES MÉTHODES COLONIALE

Le « droit du sang », slogan de l'extrême droite, fer de lance de la protection des populations européennes contre la « colonisation inversée » et de toutes les théories racistes aussi loufoques que macabres qui y sont associées, se transmue en défense du « droit du sol » pour justifier le rapt des terres kanaks et l'imposition d'une colonie de peuplement. Après tout, tout au long de l'histoire du colonialisme, le droit au sol du colon a toujours été préféré à celui du colonisé.

Cette malléabilité des discours suprémacistes blancs, qui se cachent derrière des faux-semblants d'universalisme, n'a rien de nouveau. On peut justifier à la fois la lutte contre l'immigration en Occident au nom du « grand remplacement » et, au contraire, en Kanaky et ailleurs dans le *Sud global*, justifier un véritable colonialisme mis en œuvre au nom des prétendues « valeurs républicaines ». On dénonce le « racisme anti-blanc » à l'égard des populations descendantes de colons, les Caldoches (qui détiennent la majorité du

pouvoir économique, institutionnel et politique sur l'archipel), et pourtant on justifie le racisme systémique à l'égard des populations «non-blanches» dans un contexte occidental.

Loin de démasquer la gauche, la situation en Kanaky démontre à quel point cette nouvelle extrême droite malgré son *paint job* rhétorique est toujours le véhicule des vieux discours colonialistes et suprémacistes blancs: «pour qui ils se prennent ces sauvages kanaks qui pensent pouvoir se gouverner sans les lumières de la France?»

L'ACCÉLÉRATION DU COLONIALISME DE PEUPLEMENT

Ce qui est en jeu en Kanaky est vieux comme le monde et ce malgré le fait qu'on essaie de dire que l'enjeu est complexe, malgré le fait que les autorités coloniales françaises et l'extrême droite essaient d'actualiser leur discours pour justifier les crimes du colonialisme au 21^e siècle. Ce qui est en jeu en Kanaky, c'est l'accélération d'un processus de colonisation de peuplement déguisé comme un processus démocratique à portée universaliste.

Malgré le fait que les Kanaks soient la majorité de la population et les habitantes millénaires de la Kanaky, iels sont mis-es au banc de la société depuis le début du processus de colonisation. On parle d'une situation d'autonomie de la Kanaky, du fait de son statut de collectivité *sui generis* au sein de l'administration des territoires d'outre-mer français. Mais peut-on véritablement parler d'autonomie quand une grande partie des décisions politiques et pouvoirs régaliens sont encore entre les mains de Paris et que la majorité de la richesse économique de l'archipel est expropriée aux Kanaks qui représentent 70% des personnes pauvres de l'archipel?

Le colonialisme de peuplement dans sa version actualisée utilise un processus de légitimation de la colonisation à travers des statuts *sui generis*: le statut de territoire d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie, le néocolonialisme en Afrique et en Amérique Latine, les ententes sur les retombées économiques avec les nations autochtones ici au Canada et au Québec, etc. À l'époque actuelle, rares sont les États



Photo: Jeanne Menjoulet (CC BY 2.0)

– à part Israël – qui utilisent sans se dissimuler la force, le nettoyage ethnique et le génocide pour arriver à leurs fins. Pourtant sur le long terme le résultat est pareil: l'élimination de la population autochtone au profit d'une population de colons. À l'heure actuelle les colonies n'ont plus pignon sur rue, on les cache, on les dissimule à travers des mirages juridiques, administratifs et discursifs.

LA LUTTE DU PEUPLE KANAK EST UNE LUTTE UNIVERSELLE

Le peuple kanak et leurs alliés mènent une lutte contre l'effacement de leur culture et modes d'organisation politique. La condition humaine qui pousse à lutter pour la préservation de nos identités, de nos cultures et leur transmission à travers les âges est universelle. En ce sens, c'est la cause kanak qui rejoint les principes universels épousés par la Révolution française, la volonté de décider pour soi, de réaffirmer les principes de liberté et d'égalité des droits.

Le projet politique de l'extrême droite a toujours été contre les principes

fondamentaux des Lumières. Le projet politique de la gauche, notre projet politique, a toujours été celui de pousser ce projet d'émancipation universelle à sa finalité logique: une réelle égalité substantielle pour tous-tes. Le combat contre la dernière itération de l'extrême droite ne peut pas se faire sans reconnaître la lutte des peuples pour la décolonisation, que ce soit celle des Kanaks ou ici en Occident contre les vestiges du colonialisme, le racisme systémique, l'islamophobie et aujourd'hui plus que jamais le racisme anti-palestinien. Les théories et les mouvements décoloniaux n'enlèvent rien à ce projet universaliste des Lumières, ils le perfectionnent. Aujourd'hui et depuis toujours, la lutte pour l'universalisme est du côté des damnés de la terre. Alors que l'identitarisme étriqué et vulgaire de l'extrême droite nous mène vers l'abîme, nous devons revêtir le manteau de l'universalisme et de l'humanisme.

La Kanaky libre nous libérera tous-tes. La Palestine libre nous libérera tous-tes.

BALADOS QUÉBÉCOIS OÙ SONT LES JEUNES ?

Prune Lieutier, chercheuse postdoctorale, HEC Montréal

En août 2022, dans le magazine *Véro*, le comédien et producteur Louis Morissette exprimait son inquiétude, largement partagée par de nombreux professionnel·les de la culture et des médias, concernant le désintérêt des jeunes pour les productions québécoises. Cependant, un regard attentif sur les pratiques des adolescent·es et des jeunes adultes permet de dresser un portrait plus nuancé de la situation.

Les réactions à la chronique de Louis Morissette ne se sont pas fait attendre. Elles sont notamment venues de ces fameux «jeunes» dont on peine souvent à distinguer les contours et les aspirations. Parmi elles, beaucoup soulignaient la difficulté pour les adolescent·es et jeunes adultes québécois·es de retrouver sur leurs écrans, au sein des productions offertes par les diffuseurs publics mais aussi par les plateformes commerciales, des personnes, des situations et un langage qui leur ressemblent.

Pourtant il est impossible de nier que dans les dernières années, des efforts ont été faits pour favoriser une plus grande diversité de représentations au sein des écrans et des équipes de production grâce, entre autres, à la mise en place d'un système de pointage dans les programmes de financements tels que le Fonds des médias du Canada. On a ainsi vu apparaître sur Tou.tv des programmes de fiction tels que *Lakay Nou*, faisant la part belle à la communauté haïtienne québécoise, ou encore *Ça prend pas la tchas à Papineau*, une série s'intéressant à la paternité et à la masculinité et offrant une distribution aux origines maghrébines, latino-américaines et haïtiennes. Sur Télé-Québec, l'excellente série *M'entends-tu* met en scène trois jeunes femmes issues de différents milieux sociaux, et la non moins excellente série *Six degrés* s'intéresse, elle, au quotidien d'un ado malvoyant et en deuil de sa mère. Concernant la représentation de la jeunesse québécoise sur Radio-Canada, soulignons la série *Lou et Sophie*, montrant deux ami·es en quête de

liberté et *Les petits rois*, un drame centré sur de jeunes étudiant·es. Sur TVA, on trouve pour les plus jeunes *La vie compliquée de Léa Olivier*, qui suit les aventures de ladite Léa et de ses ami·es, tandis que les jeunes adultes pourront plonger, avec *Les bracelets rouges*, dans le quotidien de six jeunes patient·es de l'Hôpital de la Rive. Sur Noovoo, plus axé sur les jeunes adultes de la chaîne, on trouve les séries *Campus*, un drame suivant sept étudiant·es qui tentent de se relever d'un événement tragique, *P.A.M – programme d'aspirant-moniteur*, un suspense au cœur d'un groupe de moniteur·trices, ou encore *Complètement lycée*, une comédie parodiant les séries américaines pour ados. Du côté du documentaire et des programmes conversationnels, soulignons l'existence de *La base* (Tou.tv), animée par Lex et Wasiu, présentée comme étant «à l'image des jeunes qui ont grandi dans un milieu urbain, multiculturel et multilingue» ou encore les excellents *On parle de sexe* et *On parle de santé mentale* (Télé-Québec) donnant (enfin!) la parole à des adolescent·es.

Si ces programmes ont le mérite d'exister, d'être financés et d'être diffusés, force est de constater que les locomotives actuelles de la télévision québécoise (la série *Stat* sur Radio-Canada ou *Indéfendable* sur TVA, ou encore les émissions *Bonsoir bonsoir!* et *Tout le monde en parle*) restent encore des programmes où les jeunes sont peu représentés. De surcroît, on peut s'interroger : où se cachent donc, à la télé québécoise, les jeunes autochtones et leurs récits de fiction (en dehors des programmes de l'APTN bien entendu),

les jeunes ruraux·les (disons que l'on ne compte pas *L'amour est dans le pré*, si vous le voulez bien), les jeunes en situation de handicap (là encore, en dehors des programmes de l'excellente chaîne spécialisée AMI Télé)? Où sont les programmes donnant la parole aux jeunes du Québec, dans toute la diversité de leurs communautés, de leurs milieux sociaux, de leurs intérêts spécifiques, de leurs inquiétudes et de leurs espoirs? Où sont les jeunes épris·es de politique qui s'engagent dans leurs communautés, qui sont en train de se préparer à changer le monde, à créer les formes artistiques de demain, à penser de nouveaux modèles de société? Parce que oui, ils et elles existent et ne demandent qu'à être représenté·es.

Alors que l'on se pose collectivement la question de qui sont ces jeunes, on remarque que les études à leur sujet comportent de nombreuses lacunes. Quand les statistiques s'en préoccupent au Québec, c'est généralement soit sous l'angle de la misère sociale et de l'inadaptabilité, soit des pratiques artistiques particulières. Dans les productions médiatiques, le «jeune» est toujours un génie créatif ou un paumé qui a besoin de l'aide de la société. Ces représentations sont très éloignées de la jeunesse actuelle, active, engagée et autonome.

Bien entendu, les réseaux sociaux, et en particulier Instagram et TikTok, constituent un vaste lieu d'expression en ligne pour les jeunes, qui les investissent massivement. Pendant les périodes de confinement, beaucoup ont d'ailleurs pu trouver

du soutien auprès de groupes en ligne ou de communautés organisées par les plateformes elles-mêmes. TikTok, par exemple, a mobilisé ses forces en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé pour informer les jeunes sur les risques médicaux de la covid-19 mais aussi pour soutenir leur bien-être mental. Cependant, ces espaces, bien que positifs à bien des égards, restent soumis à des forces de régulation algorithmiques et capitalistes. Des espaces également propices aux harcèlements, en particulier des femmes et des personnes issues de la diversité sexuelle ou de genre, ou encore de la diversité capacitaire.

Peut-être que les producteur·trices de télévision québécoise à la recherche de représentant·es de la jeunesse devraient porter leur attention sur l'écosystème actuel de la baladodiffusion indépendante. C'est en effet aujourd'hui l'un des domaines de production médiatique les plus actifs et dynamiques qu'il est possible d'observer au Québec, donnant une voix à de nombreuses communautés. C'est également un médium dont les 18-34 ans sont particulièrement friand·es. Selon une étude de l'Observatoire des technologies média réalisée en 2024, plus de la moitié d'entre eux·elles ont écouté un balado dans le mois précédent.

Le balado a connu un développement exponentiel depuis son apparition en 2001, année marquée par la première mise en ligne par l'américain Dave Winner d'un fichier sonore radiophonique sur un flux RSS. Les années suivantes ont ensuite vu débouler les premiers portails francophones comme Arte Radio (2002) ou encore Podemus (2005). À cette première phase de développement, alors encore très artisanale, succède une phase de structuration, dès 2007, marquée par la création de balados par des médias traditionnels (Slate, Radio-Canada, etc.) puis, évidemment, par le phénomène *Serial* (2014) premier balado à connaître un succès d'écoute équivalent aux plus grands films ou séries télévisées (340 millions de téléchargements en 2018, quatre ans après sa mise en ligne). Depuis 2017, on assiste au développement exponentiel des contenus



et des audiences, ainsi qu'à la professionnalisation du secteur autour de studios, d'associations, d'événements dédiés et de métiers spécialisés. Cette dernière phase, dans laquelle nous sommes toujours aujourd'hui, a connu ces dernières années des développements massifs, notamment avec la création d'Ohdio en 2019, ou encore de productions portées par Télé-Québec.

Cependant, depuis deux décennies déjà, et *a fortiori* depuis le début de la pandémie, on a vu se développer sur la toile de nombreuses propositions balados «de garage» ou «de salon», en marge des productions professionnelles ou institutionnelles. Des individus ou des groupes d'ami·es décident d'utiliser ce médium comme moyen d'expression, parce qu'il est accessible, peu coûteux et ne demande pas des compétences techniques élevées pour les producteur·trices comme pour les auditeur·trices. Si certaines productions requièrent beaucoup de moyens et d'expertises, il est aussi aisé d'imaginer des formats plus artisanaux, se satisfaisant d'un équipement technique limité. La mise en ligne peut se faire gratuitement ou à bas coût sur des plateformes telles que Baladoquébec, Spotify ou YouTube, une avenue souvent privilégiée par les créateur·trices de contenus balado qui allient audio et vidéo. La récurrence des contenus, plus ou moins professionnels, dépend essentiellement de la bonne volonté, de l'énergie et du temps des personnes souhaitant s'y investir.

Cette accessibilité a donné lieu à la création d'un écosystème de productions extrêmement diversifié, bénéficiant d'une très grande autonomie et liberté de ton. Ces productions explorent des contenus et des intérêts de niche, et rassemblent des communautés culturelles

ou territoriales précises et balisées, loin des risques de *tokenisations* des médias institutionnels. Parmi elles, nombreuses sont celles imaginées, réalisées et animées par de jeunes adultes. On peut penser par exemple au quatuor *Les jeunes en parlent*, qui commente des sujets d'actualité, à *Pas peu fiè-res*, qui invite chaque semaine une personne issue de la communauté 2SLGBTQIA+ pour parler de son parcours, et à *Black Girls From Laval*, qui s'attache à «partager une vision positive des communautés culturelles présentes au Québec». Mentionnons aussi *Dialogues*, un balado d'échanges entre des jeunes et des élu·es municipaux·les, la série *Culture collège*, portée par les élèves du Collège de Montréal, ou le récent *C'est pas juste du Molière!*, qui nous permet de découvrir la culture de la MRC Maria-Chapdelaine. Bien sûr, n'oublions pas aussi l'école du média militant *La Converse*, qui accompagne des cohortes de journalistes en devenir à créer leur propre balado. Dans la plupart des cas, on assiste aussi à l'émergence de contenus déclinés sur différentes plateformes et sur les réseaux sociaux sous la forme d'extraits de captation qui se distinguent de la distribution traditionnelle de contenus par leur souplesse et leur adaptabilité à la consommation des publics. On y invente ainsi de nouvelles manières de converser, d'échanger, de participer au débat public, de se divertir aussi, le tout avec un déploiement tentaculaire au cœur des habitudes médiatiques des auditeur·trices. Il y a tout un monde d'inspiration.

Dans une entrevue passionnante du journaliste Olivier Arbour-Masse pour Rad, le créateur de contenu Mounir Kaddouri, alias Maire de Laval, rappelle l'importance de développer les productions culturelles audacieuses, qui sont en mesure de parler aux jeunes générations. Il y a une nécessité de prendre plus de risques afin de former une nouvelle garde intéressée à créer différemment. Au-delà de la création vidéo en ligne, déjà extrêmement dynamique, c'est aussi dans le balado qu'on trouve aujourd'hui, à la manière des radios libres des années 1990, la réalité d'une jeunesse québécoise qui a soif de lieux d'expression. Branchons-nous! 

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM,
Pirate & libre !
www.ckut.ca

DESSINE-MOI UN UNIVERS

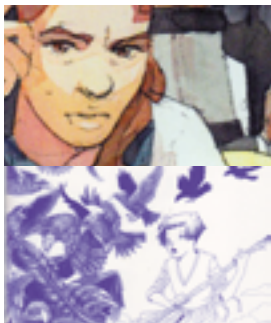


Jacqueline Bouchard, *La petite fille qui parlait en dessinant*, Moelle Graphik, 2023, 110 p.
Frédéric Bihel, *Les crayons*, Futuropolis, 2024, 112 p.

L'autrice ne porte pas plusieurs chapeaux; elle jongle littéralement avec: anthropologue et artiste multidisciplinaire depuis un joyeux bout de temps, Jacqueline Bouchard fouille dans le

rapport à la nature et à ce qui fourmille au plus profond de l'être humain... Cette BD au dessin décomplexé (voir *Dessine-moi un raisin*, un antimanuel créatif) prend racine dans une performance que réalisait Bouchard en 2015 au centre d'artistes La Chambre Blanche. L'œuvre, ici renouvelée, ébranle nos repères quant à réinventer nos regards, notamment sur les guerres... Plutôt qu'user de pragmatisme et de traditions, sa petite-fille dessine le monde où elle veut être! En somme, il est question de refuser les conformismes en sautant le mur, en regardant l'univers autrement. Frédéric Bihel, quant à lui, offre une sidérante échappée belle pour laquelle le terme autobiographique reste faible pour décrire l'incursion dans l'intime. L'enfant qu'il était, déjà dessinateur, subit les brimades des condisciples puis, après un déménagement, il narre une fin d'année scolaire où il se réfugie au grenier buissonnier pour s'évader. Là, il rencontre une fillette qui lui demande un dessin; il s'agit de sa petite sœur disparue très tôt d'une maladie! Sur le fil du souvenir...

LA VIE QUI BRÛLE



Quitterie Simon et Francesca Vartuli, *Ce que je sais de Rokia*, Futuropolis, 2024, 175 p.
Yann Liotard et Marie-Claire Redon, *Antigone, La ville brûle*, 2023, 52 p.

La postface de ce roman graphique narrant l'expérience de l'autrice dans l'accueil d'une réfugiée africaine s'intitule admirablement : *Amitié, opiniâtreté, solidarité*. Ce récit, parcellaire parce que d'un point de vue occidental, a le mérite d'embraser la richesse de

l'expérience du déracinement et de la reconstruction. Les aquarelles ajoutent aux mille nuances et à un parcours de la combattante face à des pays riches qui entravent, par tous les moyens, l'arrivée de ce qui fait figure d'intrus. Il y a cet espoir d'humains qui bataillent, inconditionnellement, pour soutenir d'autres humains. Là réside le cœur de ce parcours chaotique. En orange et bleu fort contrasté, le dessin fascinant et détaillé de Marie-Claire Redon donne un corps vigoureux à la relecture d'*Antigone*, le mythe grec de Sophocle, réécrit par Yann Liotard avec une jeune fille qui osait dire non.

OÙ LES MOTS BOULEVERSENT



Felicita Sala, *Si tu épuises tous tes mots*, La Pastèque, 2024, 48 p.
Collectif – direction Caro Caron et Pollux, *Plume – chansons par toutes sortes de monde*, Moul't Éditions, 2024, 191 p.

Felicita Sala, une Italienne qui a longtemps vécu en Australie, est une illustratrice de premier plan aux couleurs souvent éblouissantes dont la signature orne nombre de livres dont plusieurs

primés. Ici, elle est autrice à part entière pour un succulent dialogue entre une fillette et son père. La petite voit grand comme les images du bouquin; elle s'inquiète de son paternel : « Et si tu épuises tous tes mots? Il t'en restera assez pour moi? ». La fin, dite secrètement à son oreille, nous restera à inventer. Ah Plume... Pas moins de trente-cinq comparses disparates au possible se sont attelées à rendre en BD des mots et des chansons de l'incalculable tortillard de la chanson québécoise! Bien que le livre soit imprimé en noir et blanc, disons qu'on en voit de toutes les couleurs et que la qualité de cette anthologie consiste précisément à s'épivarder et à aligner autant de cartes blanches plus stupéfiantes les unes que les autres. Généralement on dira de tels collectifs que c'est inégal mais encore faut-il avoir en tête les prétentions éditoriales: « ...le multivers Plume est en quelque sorte un lieu de rencontre où peuvent s'exprimer sans jugement les différences et les divergences... ». *La bienséance* par Santos, *J'ai vendu ma chèvre* par Bref, *La p'tite vinguienne pis l'gros torrieu* par Hugo Lachance ou encore *Les patineuses* par Isabelle Chartrand sont autant de contributions qui chaloupent fermes!

PRODUITS QUÉBÉCOIS ÉLECTRISANTS



Réal Godbout d'après Franz Kafka, *L'Amérique ou le disparu*, collection poche, La Pastèque, 186 p., 2024
Pascal Girard, *Passe-temps*, Pow, 144 p., 2024

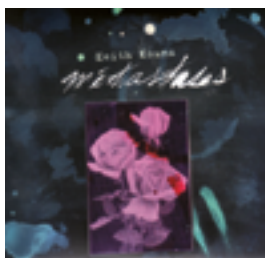
Une belle surprise que ce lot de trois premières rééditions format poche à prix abordable chez La Pastèque : *Louis Riel* de Chester Brown, *Comment ne rien faire* de Guy Delisle et cette habile adaptation de Kafka par un Réal Godbout (l'auteur de *Michel Risque* dans *Croc*) qui jubile dans l'univers tonique et absurde d'une truculente saga d'immigration aux États-Unis. Un plaisir aussi intense du côté des *comic strips* autobiographiques, à la fois sagaces et autodérisoires, de Girard; il est désopilant comme papa malhabile dialoguant de la finitude avec sa fillette plutôt dégourdie!

MUSIQUES



Noé Lira, *Latiendo La Tierra, Tempo/ Bonsound*, 2021

J'ai pu la voir irradier en spectacle estival extérieur... Ce qui ressort de ce premier album de chansons qui tissent un récit autobiographique d'immigration et de sororité dans des teintes de chant libérateur, de folklore (notamment mexicain) mais aussi d'un élan alternatif aux audaces palpables, c'est une émotion pleine d'urgence. Outre le chant qui jaillit de son corps, elle joue de l'accordéon tandis que les femmes qui l'épaulent jouent des claviers, du violoncelle et des percussions. En guise de rappel, Noé et ses «sœurs» descendent de scène pour chanter sans amplification aucune à l'unisson avec le public qui se sent désormais partie prenante d'un monde à reconstituer. À goûter sur www.noelira.com



(Du Prince, 2022)
Keith Kouna, *Marina* - single
(Du Prince, 2024)

Voici un album atypique qui se fout des styles : on passe du punk au country en rebondissant dans le métal pour aller vers la musette et plus encore. Un seul fil conducteur : toujours faire essaimer une poésie des mal-pris de la terre, stimuler l'engagement libertaire et rire à s'en arracher les mâchoires. *Le travail*, en soi, sur une base d'accordéon, pourfend cette activité frelatée. Il fallait voir ce phénomène rare fin septembre au cœur d'Hochelaga, dehors et gratuitement (invité par les Francouvertes) ... On peut plonger

dans sa délicieusement cynique *Marina* en attendant son prochain album complet!

INCARNER LA RÉVOLUTION



Lucy Parsons, *Je m'appelle révolution*, trad. Nicolas Calvé, coll. Instinct de liberté, Lux, 2024, 284 p.
Simon Paré-Poupard, *Ordures ! Journal d'un vidangeur*, coll. Lettres libres, Lux, 2024, 140 p.

Après des textes d'Emma Goldman et de Voltairine de Cleyre, ou plus récemment de Gwenola Ricordeau (directrice du collectif *1312 raisons d'abolir la police*), voici une série de textes d'une anarchiste afro-descendante d'esclaves : Lucy Parsons (1853-1942), fort pertinente pour narrer, notamment les luttes contre l'asservissement des classes laborieuses. L'assassinat d'État par pendaison de son conjoint, Albert Parsons - un des cinq martyrs du massacre de Haymarket à Chicago en 1886 - autant que son travail infatigable à dénoncer et, littéralement, encourager à répliquer au système capitaliste mené par de riches fainéants. Vidangeur constitue une folle perspective pour entrevoir un système capitaliste qui court après sa perte en démultipliant les dommages collatéraux du désastre humain, écologique et mondial qu'il promet sous des airs de chantantes publicités. Récit de l'intérieur, hymne aux exclu-es et plus, ce premier essai de l'auteur ayant étudié auprès d'Alain Denault en dit long sur notre société ordurière. 



Illustration : Ramon vitesse

RECENSIONS



LES DÉCLINISTES OU LE DÉLIRE DU « GRAND REMPLACEMENT », ALAIN ROY, ÉCOSOCIÉTÉ, 2023, 149 P.

Cet essai présente une galerie de personnages issus, pour la plupart, du milieu intellectuel français et s'inscrivant dans la mouvance du « grand remplacement », théorie décliniste conçue et promue par l'écrivain Renaud Camus. Ces auteurs ont en commun d'affirmer que les identités nationales sont mises en péril par l'immigration, en particu-

lier musulmane, dont l'un des effets serait à court terme de fragiliser et, à moyen terme, de se substituer aux cultures nationales en France, mais également ailleurs en Europe.

Alain Roy soutient que la persistance de cette idée a de quoi surprendre, et ce pour deux raisons : d'abord parce que, sur le plan démographique, cette situation risque fort peu de se produire et ensuite, en raison des relents de xénophobie décomplexée qui s'en dégagent et qui s'accordent mal avec les sociétés aux valeurs dites « républicaines ».

Il s'agira donc de mettre en évidence la manière dont chaque auteur se réapproprie la théorie du « grand remplacement » de Renaud Camus. On scrute ici les ouvrages de l'académicien Alain Finkielkraut, du journaliste Éric Zemmour, de l'intellectuel québécois Mathieu Bock-Côté, du romancier Michel Houellebecq ou encore ceux du philosophe Michel Onfray.

On introduit comment Camus et ses pairs mobilisent la question du territoire pour élaborer l'idée d'une colonisation inversée et d'une menace territoriale liée à la présence musulmane en France. Certains abordent la question de la reproduction, suggérant tantôt le contrôle de la fécondité des femmes musulmanes ou proposant des politiques natalistes dans le but avoué de favoriser la démographie des Français (de souche). Alain Roy montre aussi comment Onfray, aveuglé par sa propre terreur, finit par concevoir la civilisation judéo-chrétienne dans un horizon eschatologique sans lendemain. On a l'impression d'assister à une conversation entre des individus complètement dépassés par leur époque qui font feu de tout bois afin de donner une contenance à leurs idées plus sensationnalistes et provocatrices les unes que les autres.

L'auteur s'étonne d'ailleurs de la facilité avec laquelle chacune de ces personnalités a pu adhérer à « une théorie aussi radicale et déconnectée des faits, et ce, sans craindre de mettre en jeu sa réputation, non seulement sur le plan idéologique, mais sur le simple plan intellectuel ? » (p.11)

Outre les nombreux glissements sémantiques et vices argumentatifs, l'auteur note un nombre important de conclusions fondées sur

des anecdotes et une absence totale de références à des informations puisées dans des statistiques. Dans plusieurs cas, les auteurs étudiés démontrent une forme de mépris pour les sciences sociales qui seraient bien souvent à même d'apporter des preuves contredisant leurs thèses. L'auteur en fait d'ailleurs la démonstration en fournissant, à l'occasion, des chiffres qui invalident nombre de déclarations à l'emporte-pièce de la part des tenants de cette théorie.

À la fin de son ouvrage, Roy propose une synthèse en six points où il rappelle de façon limpide les caractéristiques transversales de la pensée décliniste. Petite déception : on aurait aimé qu'une page ou deux de cet excellent essai soient consacrées, en conclusion, à l'état du discours islamophobe et anti-immigration au Québec.

Isabelle Larrivée ◀



ORGANISER, MOBILISER, GAGNER. GUIDE DE RENOUVEAU SYNDICAL, ALAIN SAVARD, ÉCOSOCIÉTÉ, 2024, 256 P.

Au cours des dernières années, le Québec a assisté, au même titre que d'autres États en Amérique du Nord et en Europe, à un regain de combativité et de visibilité des mobilisations syndicales. C'est dans ce contexte qu'Alain Savard, conseiller syndical et docteur en sciences politiques, a traduit et adapté le guide de formation du collec-

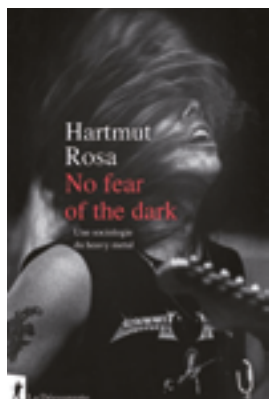
tif américain Labor Notes. Celui-ci s'inscrit dans la mouvance d'un syndicalisme de contestation, ou de transformation sociale, qui s'oppose tant au syndicalisme de représentation qu'au syndicalisme de mobilisation pratiqués par la plupart des organisations syndicales. Alors que les syndicalismes de représentation et de mobilisation entendent obtenir des gains en termes de conditions de travail par le biais d'une action impulsée par le haut, le syndicalisme de contestation propose plutôt de les obtenir à travers l'action collective impulsée par le bas, soit par les membres du syndicat eux-mêmes.

Organiser, mobiliser, gagner se présente moins comme une monographie sur l'histoire des organisations et des mobilisations qui s'inscrivent dans le sillage de cette forme de syndicalisme que comme un guide de pratiques et de techniques syndicales qui entendent en faire vivre les principes. Organisé en huit leçons, le livre couvre ainsi les différentes étapes et les différents aspects du syndicalisme de contestation. Ces leçons insistent notamment sur l'importance de changer d'attitude par rapport à l'organisation syndicale et d'asseoir celle-ci sur les relations qu'entretiennent

déjà les travailleuses et les travailleurs les un-es avec les autres. Elles insistent également sur la nécessité de faire porter la contestation sur des enjeux qui sont largement partagés, saillants, et susceptibles d'engranger des gains, et de penser l'action syndicale dans la durée, au-delà des seules périodes de contestation et de négociation.

À l'opposé d'un discours qui présente le syndicalisme comme étant figé et en déclin, *Organiser, mobiliser, gagner* rappelle qu'il est bien vivant et qu'il est possible de le relancer afin de transformer nos milieux de travail. Il en fait la démonstration en exposant une méthode qui permet au plus grand nombre de s'approprier l'action syndicale, et en recourant à un ensemble d'exemples issus de différents milieux de travail (industrie, alimentation, éducation, santé, etc.). En somme, *Organiser, mobiliser, gagner* rappelle que le syndicalisme consiste d'abord à agir ensemble et qu'il est, par le fait même, l'affaire de toutes et tous.

Nicolas Lacroix ◀



**NO FEAR OF THE DARK,
HARTMUT ROSA,
LA DÉCOUVERTE, 2024, 208 P.**

Ce livre m'attire avec sa couverture ornée d'une photographie noir et blanc au grain rêche d'une musicienne de métal proche de la transe. Son titre évoquant l'absence de peur en présence des ténèbres. Enfin, ce sous-titre à l'association inhabituelle : «Une sociologie du heavy metal». Hartmut Rosa, un sociologue et philosophe allemand, a déjà écrit, sur le même sujet, *Accélération*

(2013) et *Résonnance* (2018). Ce professeur et directeur du Max-Weber-Kolleg à Erfurt se trouve non seulement à avoir joué de ce genre musical mais également à en être fan. Avec ce nouvel opus, il entend rejoindre un public élargi, voire des néophytes, en adoptant le ton de l'essai plutôt que de rendre compte de ses recherches pointues sur la notion de résonnance et les effets de la musique. Malgré une popularité souterraine importante, le métal n'a guère d'écho et d'intérêt de la part des médias dominants.

Le pari de l'ouvrage consiste à comprendre pourquoi on écoute du métal et qu'est-ce que cela fait à son auditoire. S'appuyant sur les paroles de nombreux groupes, le travail de musicologues, mais aussi de sociologues et de philosophes comme Theodor Adorno, Émile Durkheim ou Hegel, l'auteur tend à démontrer que le métal a quelque chose d'unique et de frontal, qui se frotte avec les aspects les plus sombres de l'existence, notamment l'autodestruction. Pour sublimer ces aspects ténébreux, l'auteur développe aussi sur un ton sérieux qui n'est pas dénué d'ironie les ramifications parfois contradictoires de ce genre musical. Plus encore, Hartmut Rosa creuse la question de l'ironie romantique dans le métal en citant la professeure en littérature Sandra Kerschbaumer. Une situation

où «l'objet créé est pris dans un jeu de tensions entre vérité artistique et autoréférentialité, distance, commentaires permanents; une chose peut à la fois être pensée et ne pas l'être». Parfois agaçante ou insistante, cette analyse du métal a le mérite d'offrir des perspectives originales en lui reconnaissant la capacité de générer «une intense expérience corporelle et sensorielle (qui) embrasse la totalité de notre relation sensible au monde...».

Valentin Tardi ◀



**LA CONQUÊTE DE LA PALESTINE
- DE BALFOUR À GAZA, UNE
GUERRE DE CENT ANS, RACHAD
ANTONIUS, ÉCOSOCIÉTÉ,
2024, 168 P.**

On reste parfois confus par la façon dont les grands médias couvrent la question de la Palestine. Rachad Antonius, un spécialiste respecté de ce sujet, a tenu à donner l'heure juste et à contrer certaines idées reçues qui circulent, dans un livre concis, d'une grande clarté et très bien documenté.

Il rappelle d'abord que le conflit entre Israël et la Palestine ne date pas du 7 octobre 2023, comme on le laisse trop souvent entendre. L'auteur montre qu'il s'agit en fait d'une «guerre de cent ans», commencée au moment où on a voulu donner une terre aux Juifs victimes de l'antisémitisme en Europe. Or cette terre était habitée depuis des générations par des Palestiniens dont on aurait voulu, du point de vue sioniste, qu'ils n'existent pas. Antonius détaille bien la chronologie du retour des Juifs en Palestine à travers une colonisation en trois étapes allant de pair avec un profond mépris et un mauvais traitement du peuple palestinien qui a le simple désir de rester attaché à un territoire qui est aussi le sien.

Deux versions de cette histoire s'affrontent. L'auteur montre bien à quel point la version israélienne devient «la vérité par défaut», celle la plus souvent reprise dans les grands médias et la classe politique occidentale, y compris au Canada. La capacité de propagande de l'État d'Israël, son lobbyisme intensif et l'utilisation de l'accusation d'antisémitisme pour discréditer ses adversaires se sont révélés être une stratégie très efficace.

Tout sert de justification à un drame d'une violence extrême, une destruction planifiée et génocidaire d'un peuple au vu et su de l'ensemble de l'humanité, sans qu'on ait encore trouvé le moyen de mettre fin au massacre qui se produit quotidiennement depuis plusieurs mois. Le livre de Rachad Antonius répond à un besoin de tenter de comprendre cette tragédie, d'en retracer le cours, de ses origines jusqu'à la situation actuelle. Il le fait avec un grand sens de la pédagogie, en contenant son indignation tout en la déclenchant chez les personnes qui le liront, tant ce qu'il raconte est profondément inacceptable.

Claude Vaillancourt ◀

LES CLÉS POUR COMPRENDRE L'ÉCONOMIE... ET LA TRANSFORMER

Pour soutenir votre institut de
recherche indépendant et
progressiste, **devenez membre**

[iris-recherche.qc.ca/
soutenir-iris/](https://iris-recherche.qc.ca/soutenir-iris/)



iris



LE MOUTON NOIR
JOURNAL INDÉPENDANT PLUS MORDANT QUE LE LOUP

moutonnoir.com



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

**Guillaume
Cliche-Rivard**

Député de Saint-Henri-Sainte-Anne
Porte-parole du deuxième groupe
d'opposition pour la famille

sodep
revues culturelles
québécoises
[SODEP.QC.CA](https://sodep.qc.ca)



**REVUES
CULTURELLES
QUÉBÉCOISES**

ARTS DE LA SCÈNE
ARTS VISUELS
CINÉMA
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
LITTÉRATURE
MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES



Et si la compréhension de notre
cerveau était un premier pas pour
opérer des changements sociaux ?

Notre cerveau à tous les niveaux
En librairie dès maintenant !



UNIES DÉTERMINÉES MOBILISÉES

EN SANTÉ



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

L'ÉDUCATION VOUS PRÉOCCUPE?

La maternelle 4 ans, les inégalités scolaires, le décrochage
scolaire des filles, l'accueil et la francisation, etc.



NOUS, ON Y A PENSÉ.

Lisez
nos grands
dossiers



COOP UQAM
L'ART DU SAVOIR !

LA COOP UQAM S'ENGAGE AVEC VOUS !

AVEC SES LIBRAIRIES JASMIN / ESG ET SON SITE INTERNET, LA COOP UQAM VOUS PROPOSE LIVRES, PAPETERIES, PRODUITS / MATÉRIELS D'ART ET BIEN PLUS ENCORE !

DEVIENS MEMBRE, C'EST À VIE !
ET POUR SEULEMENT 25 \$

LA COOP UQAM FONCTIONNE SUR LE PRINCIPLE DE LA COMMUNAUTÉ ET NON QUE SUR CE PRINCIPLE.



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

GABRIEL NADEAU-DUBOIS
Député de Gouin

514 864-6133

**«OUIN...»
ÇA VEUT DIRE NON.**

Si tu doutes de la sécurité d'un chantier,
d'un environnement de travail ou d'une tâche,
tu as le droit de dire non.

L'article 12 de la LSST prévoit qu'un travailleur ou une travailleuse a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou psychologique ou peut avoir pour effet d'exposer une autre personne à un semblable danger physique ou psychologique.

 FTO

EN SAVOIR PLUS
ftq.qc.ca/droit-de-refus

**Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**  **CSN**

 Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

www.ccmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177



SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique  FTO

Une force pour
les services publics
de demain

 scfp.qc.ca  SCFP-Québec  @SCFPQuebec  SCFP-Québec

LIBRAIRIE • FÉMINISTE • BOOKSTORE

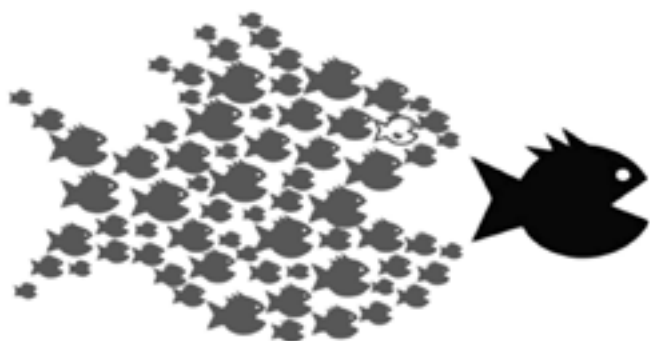
L'Euguélionne

VEZ DÉCOUVRIR VOTRE PROCHAIN COUP DE CŒUR PARMIS NOTRE COLLECTION QUEER, FÉMINISTE, ANTIRACISTE, ANTICAPITALISTE (ET PLUS ENCORE !)

Au 1426 rue Beaudry (métro Beaudry)

Passez à l'ATTAC !

paradis fiscaux - taxe sur les
transactions financières - libre-échange



Devenez membre
dès aujourd'hui !

www.quebec.attac.org

ÇA

***fait couler
beaucoup
d'encre***

La liberté académique au
collégial, **ÇA** mérite aussi
votre attention



Fédération de
l'enseignement
collégial (CSQ)

Pour tout savoir
sur notre
campagne



fec.lacsq.org



Dans notre enseignement

fneeq 

Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

SERVICES ÉDUCATIFS



but lucratif

**CPE &
RSGE**

